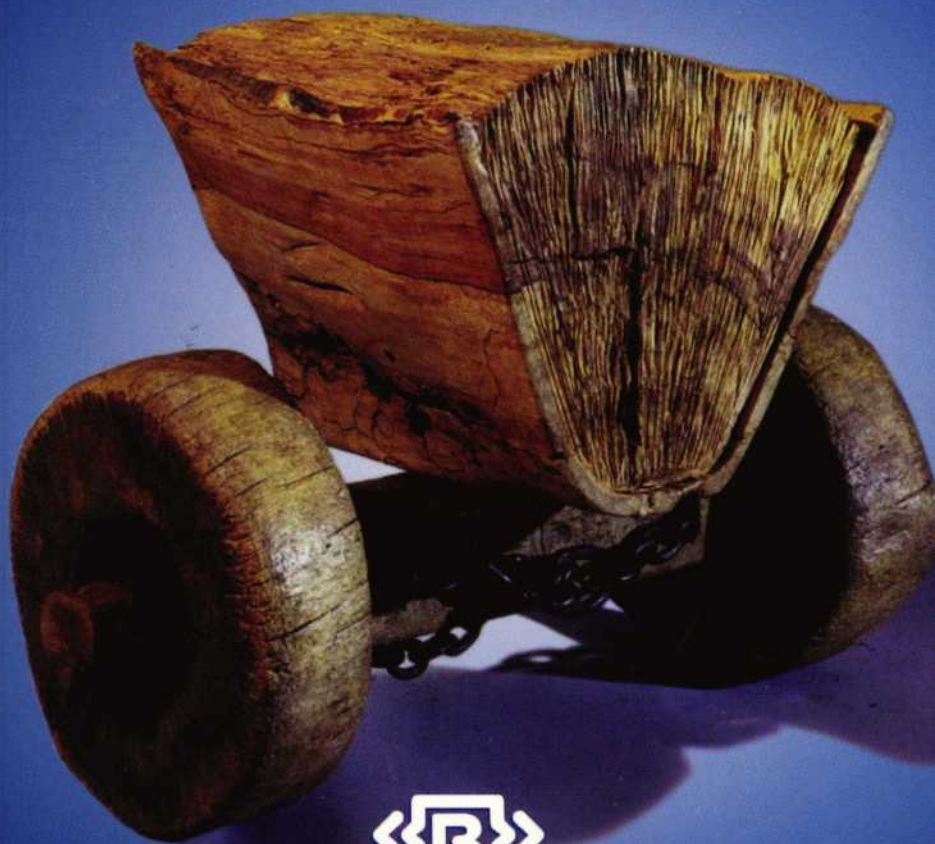


L'Action

NATIONALE

Volume LXXXIX, numéro 7, septembre 1999



Dossier

LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC

L'Action

NATIONALE

Directeur

Robert Laplante

Directrice adjointe

Laurence Lambert

Communications

Michel Rioux

Secrétaire administrative

Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin, *avocat*

Jean-Yves Duthel, *administrateur*

Henri Joli-Cœur, *administrateur*

Robert Laplante, *sociologue*

Lise Lebrun, *animatrice communautaire*

Yvon Martineau, *avocat*

Denis Monière, *politicologue, Université de Montréal*

Jacques-Yvan Morin, *constitutionnaliste, Université de Montréal*

Hélène Pelletier-Baillargeon, *écrivaine*

Comité de lecture

Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval*

Jean-Jacques Chagnon

Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR*

Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ*

Christiane Pelchat, *enseignante*

Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC*

Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal*

Paul-Émile Roy, *écrivain*

Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*

Prix André-Laurendeau, Membres du jury

Jules Bélanger, *historien*

Lucia Ferretti

Daniel Thomas, *professeur, UQAT*

Prix Richard-Arès, Membres du jury

Roland Arpin, *directeur, Musée de la civilisation du Québec*

Gérard Bouchard, *directeur de l'IREP, professeur UQAC*

Henri Brun, *professeur de droit international, Université Laval*

Simon Langlois, *sociologue, Université Laval*

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

Couverture

Sculpture d'Alain Stanké, *Éditions internationales Alain Stanké*

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002, Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533 - Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.ca - Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

Volume LXXXIX, numéro 7, septembre 1999

Éditorial

BRISER LE CARCAN

Robert Laplante

3

Dossier

**LA GRANDE
BIBLIOTHÈQUE**

47

Débats

**NE TOURNONS PAS LE DOS
À NOTRE HISTOIRE**

*Denis Monière,
Pierre De Bellefeuille,
Gordon Lefebvre*

7

Chronique francophone

LES SEYCHELLES

*Michel Tétu et
Réjean Beaudin*

155

DEBOUTS LES AÎNÉS !

Éric Bédard

11

**LE PRIX ANDRÉ
LAURENDEAU 1998**

169

**LA QUALITÉ DE LA
LANGUE FRANÇAISE**

Jacques Leclerc

21

Le Bulletin du lundi

171

**LA GRÈVE DE L'AMIANTE,
MYTHE ET SYMBOLIQUE**

Jacques Rouillard

33

*Comptes rendus
de lecture*

181

**RINGUET ET
L'INDÉPENDANCE**

Paul-Émile Roy

45

L'Action nationale

Orientation et Comités

194

Index des annonceurs

2

INDEX DES ANNONCEURS

- 148 Allard, Pierre, C.A.
- 168 Année francophone internationale
 - 88 Banque Nationale du Canada
- 154 Bijouterie emblématique Lamond & fils
 - 92 Caisse d'économie des travailleurs de Québec
- 19 *Cap-aux-diamants*
- 78 CSN
 - 6 *Devoir, Le*
- 118 FondAction
- C3 Fonds Optimum
- C4 Fonds de Solidarité
- 124 *Forces*
 - 20 Hydro-Québec
 - 87 Internautes
- 170 Laboratoire D^r Renaud
 - 44 Loto-Québec
 - 32 *Magazine Gaspésie*
- 170 Maxima Capital
- 148 Mouvement national des Québécoises et Québécois
- 154 Poitras, Larue & Rondeau inc.
- 170 Sansregret, Taillefer et Associés
- 170 Services financiers Option
 - 56 Société des Alcools du Québec
- 148 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
- 148 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
- 180 Société nationale d'assurance
- 154 Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ
- 154 Tassé & Associés Limitée
- 154 Translatex Communications +
- 180 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc.

Briser le carcan

Robert Laplante

L'automne sera pénible. Le scénario, les répliques, les claquages de portes et les bruits de coulisse, tout est connu, archiconnu. Le Québec tout entier va rentrer dans un mélodrame de mauvais goût. La surenchère des déclarations démagogiques, les bilans alarmistes, tout va y passer. Encore une fois. Une fois de trop, cependant. Car il est clair que des ressorts essentiels au dynamisme de notre société menacent de se briser si les choses prennent la tournure qu'elles ont eue lors du lamentable gâchis de la grève des infirmières. Ce n'est plus la morosité qui s'installera dans nos mœurs mais bien plutôt la démoralisation, sinon la démission morale et le décrochage civique.

Le gouvernement du Québec est en train d'étouffer. Ottawa l'a bel et bien enfermé dans la gestion des affaires de la province de Québec. Pour l'instant, c'est un gouvernement qui donne l'impression d'être tétanisé qui s'adresse aux citoyens avec un discours de rapetissement, servi sans conviction. Et pourtant, jamais la conjoncture n'a si clairement illustré que le carcan provincial sera fatal au dévelop-

pement du Québec. Au lieu de chercher à chauffer la maison en brûlant les meubles, ce gouvernement serait mieux avisé de poser clairement les enjeux et de faire la démonstration que les choix dans lesquels la gestion fédérale cherche à l'enfermer sont contraires aux attentes et au bien commun des Québécoises et des Québécois.

Et pour faire cette démonstration, il faut rompre. Rompre avec ce cadre de négociation et faire des propositions audacieuses pour désamorcer l'affrontement qui laissera tout le monde usé, exsangue – la négociation permanente, une charte de la protection sociale etc. Rompre avec les lamentations impuissantes et sortir immédiatement du régime d'assurance-emploi dont Paul Martin utilise les contributions contre l'intérêt des Québécois – créer un régime québécois d'assurance-emploi. Rompre avec les finasseries comptables pour faire sourire New York et lancer les grands projets nécessaires pour doter le Québec des infrastructures indispensables à son développement – canaliser l'épargne québécoise vers un programme national d'efficacité énergétique, créer un fonds de construction des infrastructures de transport et mettre sur pied une agence nationale indépendante de l'État, mais inaliénable, à laquelle seraient associés les grands acteurs du développement (Fonds de solidarité, Fondation, Mouvement coopératif, etc.). Rompre avec la complaisance pour élargir le potentiel forestier en lançant un vaste programme de restauration forestière financé à même un Fonds national auquel les compagnies forestières seront tenues de souscrire. Rompre avec la médiocrité par une audacieuse politique d'accessibilité à la culture. Instaurer la totale gratuité scolaire, y compris à l'université.

Rompre avec la peur et le conformisme. Gouverner par l'innovation. Convier au dépassement.


Une énergie formidable traverse la société québécoise. Mais la gestion de la province de Québec, loin de la canaliser, la disperse. Comme un fleuve puissant peut se perdre dans les méandres et mourir dans un delta, l'extraordinaire

dynamisme québécois peut se dissoudre dans le vain combat pour tirer le meilleur de l'impossible gestion provinciale. Il faut risquer. L'indépendance est à portée de main. Mais nous n'y accéderons pas par les sentiers battus. Les solutions éprouvées ne peuvent que nous ramener là où le Canada veut nous voir et nous aimer : dans le folklore d'une bourgade provinciale.

De l'audace monsieur Bouchard ! Faites confiance aux Québécoises et Québécois. Nous nous surprendrons tous de ce que la joie de bâtir et d'entreprendre nous donnera la force de réaliser. ♦

LE DEVOIR

*Un journal engagé
pour des gens exigeants*



Le Devoir
est un journal
moderne, conçu pour ses
lecteurs qui sont des gens
actifs, présents dans leurs milieux.
C'est un journal intelligent crédible,
influent. Un journal d'information qui
traite de toutes les grandes ques-
tions, qu'elles soient locales ou
internationales, politiques ou
économiques, culturelles ou
sociales. Un journal de réfé-
rence incontournable par sa
rigueur et sa
profondeur.

Le plus Beau
quotidien
du monde

*The Society of News Papers Designers à l'occasion de son quinzième concours annuel a décerné 14 prix au Devoir.

NE TOURNONS PAS LE DOS À NOTRE HISTOIRE

Denis Monière
Pierre de Bellefeuille
Gordon Lefebvre*

Dans un récent document de réflexion sur la citoyenneté, la direction du Bloc québécois a lancé un débat sur la définition de l'identité québécoise en mettant en cause la notion de peuple fondateur :

« Quand les souverainistes désignent le peuple québécois comme un « peuple fondateur », se rendent-ils compte du raccourci historique qu'ils prennent en associant les Québécois d'aujourd'hui avec les Canadiens français de 1867? »

Cette phrase a retenu l'attention des médias et soulevé la controverse chez les militants, car elle pose la question des fondements de l'identité collective sur laquelle repose le sens de notre combat national. Le but visé par les auteurs est d'attirer les nouveaux arrivants au projet de souveraineté en soutenant une conception inclusive de la nation. « Il importe, nous explique-t-on, que les Québécois et les Québécoises d'origines

* Membres du Cercle Godin-Miron

diverses et de milieux sociaux différents puissent s'y reconnaître ». On peut certes approuver l'objectif, mais la manière de l'atteindre est discutable car les bonnes intentions qui animent ce texte ne font pas nécessairement de bonnes politiques.

Dès l'origine, le mouvement souverainiste s'est attaqué à la conception ethnique de la nation en délaissant l'identité canadienne-française pour l'identité québécoise. Ce changement de définition modifiait le but de la lutte nationale. Il ne s'agissait plus de se définir comme minorité linguistique mais comme majorité nationale. Il ne s'agissait plus de défendre la survie culturelle de la minorité de langue française au Canada mais de fonder un nouveau pays souverain qui incarnerait l'existence politique d'un peuple majoritairement de langue et de culture françaises et qui serait ouvert à tous ceux qui voudraient en partager le destin. Cette nouvelle identité se réfère essentiellement au territoire et aux institutions politiques qui devaient devenir les critères principaux de loyauté et d'appartenance.

Il est sans doute sain intellectuellement de récuser la notion de peuple fondateur de la Confédération canadienne de 1867 car historiquement rien ne justifie une telle prétention, car le peuple n'a jamais été consulté et les opinions étaient très partagées. De la même façon, la thèse du pacte entre les deux nations est une fiction qui a servi à obtenir le consentement des Canadiens français à la Constitution de 1867. Et depuis lors elle est utilisée pour maintenir la loyauté de nombreux Québécois fédéralistes à un Canada illusoire. C'est un mirage où se laissent prendre les alouettes autonomistes.

Mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, car on ne peut fonder un pays s'il n'y a pas de peuple fondateur. Nous ne devons pas pour des motifs électoralistes procéder à la canadianisation de notre projet national. L'idéologie canadienne fonctionne en occultant le passé.

Elle produit une identité qui se construit sur l'oubli : l'oubli de la conquête de 1760, de la répression des forces démocratiques en 1837-38, de la répression des Métis dans l'Ouest, etc. Pour ces raisons, l'histoire du Canada ne commence qu'en 1867 aux yeux des idéologues canadiens qui ont célébré, en 1992, le 125^e anniversaire du Canada.

Nous avons un passé et nous devons l'assumer car c'est lui qui fonde la légitimité de notre volonté d'émancipation nationale. Si nous renions ou cachons nos origines comment allons-nous justifier notre projet de souveraineté nationale?

Des générations successives de Canadiens, comme nous nous désignons jadis, ont ouvert les terres de l'Amérique septentrionale à l'agriculture, au commerce, au développement culturel. Nous avons construit des villes et des villages où s'est tissée une vie sociale et culturelle originale et différente du reste du continent. Nous avons assuré le provignement de la civilisation française en Amérique comme d'autres l'ont fait à partir de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal. Toutes ces entreprises ont donné naissance à des peuples nouveaux qui sont devenus indépendants et se sont par la suite ouverts à tous ceux qui ont voulu partager leur expérience du nouveau monde. Ce destin nous aurions pu l'assumer n'eussent été la conquête et la soumission par la puissance des armes britanniques.

Nous pouvons ajouter à cette expérience de peuple fondateur la lutte de résistance à l'assimilation qui nous distingue aussi des autres peuples des Amériques et qui nous rapproche des peuples inuit et amérindien. Cette lutte de résistance, que nous menons depuis plus de deux siècles pour conserver notre identité, nous permet de bien assumer les exigences de la diversité et de comprendre la situation des nouveaux arrivants. À cet égard, nous pouvons à juste titre nous réclamer de l'héritage de nos ancêtres, car après avoir été contraints par la

force des armes de remettre à plus tard leur projet d'indépendance politique, ce sont eux qui ont assuré dans le cadre de l'État canadien la lutte pour le respect de la différence culturelle. Nous n'avons pas à renoncer à cet héritage qui fait partie de notre expérience historique. Ce sont les nationalistes canadiens-français qui ont lutté pour le bilinguisme et qui ont affronté la hargne impérialiste du Canada anglais. Et rappelons aussi que c'est sous la pression des revendications québécoises dans les années soixante, que les élites politiques canadiennes ont choisi les valeurs du multiculturalisme et du bilinguisme pour mieux consolider leur emprise sur les esprits et nous maintenir sous leur tutelle.

C'est en assumant ce passé et l'identité que nous construisons depuis quatre siècles que nous serons intéressants pour ceux qui viennent se joindre à nous. Dans le cadre du fédéralisme, ils sont forcés, comme nous d'ailleurs, à l'allégeance canadienne, mais lorsque nous aurons décidé ce que nous voulons comme avenir politique, ils partageront le même destin collectif que nous. Si nous n'avions pas été un peuple fondateur, nous ne pourrions pas aujourd'hui aspirer à fonder une société de culture et de langue françaises. Rien ne nous distinguerait des divers groupes ethniques qui se sont établis successivement au Canada. Si nous n'avions pas dans le passé contrôlé des institutions politiques qui, de la Nouvelle-France au Québec contemporain, ont régi notre vie collective et ont façonné notre histoire, nous ne pourrions prétendre à autre chose qu'à un statut de minorité ethnique. S'il y a un territoire qui nous regroupe et nous institue en majorité politique, c'est parce que nous nous sommes pensés comme peuple. Et aujourd'hui, c'est parce que nous avons été et que nous sommes un peuple que nous pouvons réclamer le changement de statut politique. Sortons de l'ambivalence que nous impose la double appartenance, osons être nous-mêmes et les autres nous retrouveront dans le vouloir-vivre collectif. ♦

Debout les aînés!

Éric Bédard

En privé, il n'est pas rare de voir un jeune adulte avouer son immense reconnaissance à l'égard d'un grand-père, d'une grand-mère ou d'un vieil oncle. Toutefois, sur la place publique, le rôle des aînés comme acteurs sociaux auprès de celles et de ceux qui les suivent est rarement évoqué. Leur mission sociale fait l'objet d'un étrange silence qui a quelque chose de révélateur. Tout se passe comme si on n'attendait plus rien d'eux; comme si «leur phase utile» étant terminée, ces aînés n'avaient plus qu'à «faire de la place». Membre du collectif *Le Pont entre les générations* qui regroupe des gens de tous les âges, je m'inscris en faux contre cette façon ingrate de considérer les aînés.

1. Ce texte est une version remaniée d'une conférence prononcée à Saint-Jean-sur-Richelieu le 10 juin dernier devant un rassemblement de l'Université des aînés de la Montérégie. Ce texte n'engage que l'auteur.

La naissance d'un dialogue

Ce silence entourant la mission sociale des aînés doit cesser au plus tôt. Un vrai dialogue doit naître. Le collectif *Le Pont entre les générations* m'offre souvent l'occasion de discuter avec des gens des troisième et quatrième âges.² Entre jeunes et aînés, les échanges sont souvent musclés et il n'est pas rare de voir le ton monter! Toutefois, avec le temps, nous avons appris à éviter, les uns à l'égard des autres, les pièges de la complaisance et des stéréotypes... Nous avons appris à dialoguer, c'est-à-dire à partager nos peurs, nos angoisses mais aussi nos espoirs et nos visions constructives d'avenir.

Le résultat: exceptionnel! De semaine en semaine, de mois en mois, nous en venons à développer une complicité aussi stimulante qu'enrichissante, tant pour nous les jeunes que pour les aînés. Nous avons découvert au fil de nos conversations, que nous avons beaucoup de choses à apprendre les uns des autres; que ce qui nous sépare n'est parfois qu'une mince cloison de préjugés, le plus souvent non fondés.

Nous avons créé ce collectif parce que nous pensions que ces cloisons entre les générations devaient tomber pour que naisse un vrai dialogue, une vraie solidarité; pour que nous puissions bâtir ensemble une vraie communauté de destin.

Des images trompeuses...

Pour nous, jeunes adultes, le dialogue avec les aînés est primordial: ne serait-ce que pour ne pas être prisonnier des tristes images que nous renvoient trop souvent les médias à leur sujet. En cette année internationale des aînés, il n'est pas rare de voir ces derniers faire l'objet de reportages.

2. Éric Bédard (en collaboration), *Le pont entre les générations*, Montréal: Les Intouchables, 1998, 155 p.

Ces images, ce sont celles d'une génération qui se complaît et s'isole dans une société de loisirs. On les voit dans leur bingo ou à la salle de danse en train de prendre des cours de triple swing ! D'autres bricolent ou prennent des cours de peinture. Le tout dans une ambiance de gaieté et d'insouciance.

Ces images, ce sont aussi celles de ces jeunes retraités qui vendent leur maison et leurs terrains et qui s'achètent des motorisés pour aller jouer au golf durant les six mois d'hiver, en Floride ou ailleurs. À 55 ans, certains ont l'air de débiter les plus grandes vacances de leur vie, heureux qu'ils sont de n'avoir pour seul souci qu'un gazon bien taillé ou une piscine bien propre.

Ces images, choquantes, sont celles d'un désengagement social éhonté et d'un repli sur le privé ; comme si, ayant contribué à cette société pendant de si longues années, le temps était venu de décrocher. Ce qui est encore plus dérangent dans tout cela, c'est qu'on a l'impression que ce repli sur le privé, que cette retraite hédoniste devient peu à peu une sorte d'idéal de vie. Trop souvent, ceux qui commentent ces images semblent envier ces femmes et ces hommes qui vivent en marge de la Cité, loin de ses lourds tracas. Voilà que la retraite est en passe d'incarner cette société du loisir tant vantée par certains sociologues des années soixante.

Vous devinez que ces images de désengagement choquent souvent les gens de ma génération qui, à trente ans, n'ont souvent pas encore décroché leur premier boulot stable et qui ne voient pas encore le temps où ils procéderont aux premiers versements dans leur fonds de pension. « Débrouillez-vous », semblent leur dire ces aînés plus préoccupés par le jeu de pétanque du lundi soir que par le juste partage de la richesse entre les générations. Bien sûr, les aînés ont le droit de se distraire ; une fois les charges familiales allégées, les horaires du temps libérés, il reste du temps

pour les loisirs. Le problème, ce n'est pas qu'il y ait des loisirs, mais qu'il n'y ait que cela...

Évidemment, ces images ne renvoient pas à toute la réalité de ce que sont les aînés dans notre société. D'une part, ces images sont souvent caricaturales; elles cherchent à traduire simplement une réalité bien plus complexe. D'autre part, « les aînés », tout comme « les jeunes » ne forment pas des blocs monolithiques. Les générations sont des marqueurs sociaux pertinents mais qu'il faut utiliser avec prudence. Chaque génération a ses pauvres et ses riches, ses indifférents et ses engagés, et j'ajouterais ses hommes et ses femmes.

Un décrochage imposé ?

Ces images d'aînés, si elles ne renvoient pas à toute la réalité, témoignent tout de même d'un phénomène qu'il nous faut comprendre.

L'immense recherche-action menée par Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre, tous deux membres fondateurs du *Pont entre les générations*, démontre très clairement qu'un nombre important d'aînés ont décroché.³

Mais ce décrochage, et c'est là la grande découverte de leur recherche-action, serait moins le résultat d'une absence de conscience sociale que d'un profond sentiment d'inutilité. Si bon nombre d'aînés décrochent, c'est parce qu'ils ont l'impression que ceux qui les suivent sont complètement indifférents aux valeurs qu'ils voudraient transmettre. Fatigués de se faire dire qu'ils sont dépassés, plusieurs aînés se replieraient sur le privé avec des gens de leur âge.

Ce décrochage de certains ne serait donc pas souhaité mais en quelque sorte imposé par une société ingrate qui vit obstinément dans le présent. Une société amnésique qui

3. Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre, *La part des aînés*, Fides: 1994, 362 p.

préfère les modes passagères à la mémoire et qui érige la nouveauté et le changement en vertu suprême.

Nul doute que ces conclusions sont très éclairantes et comportent une grande part de vérité. Au Québec, comme ailleurs en Occident, le passage à une « modernité » radicale s'est effectué graduellement après la Seconde Guerre mondiale pour atteindre son apogée au milieu des années soixante-dix. Débutant avec le Refus global et disparaissant avec les derniers groupes d'extrême gauche, cette période a imposé à nos contemporains une sorte de rupture avec le passé.⁴

Toute une génération d'hommes et de femmes, s'inspirant de ce qui se passait ailleurs dans le monde, a voulu affranchir la société québécoise du lourd fardeau de la tradition. Estimant, pas toujours à tort, que le Québec avait pris du retard sur ses voisins, des idéologues influents ont voulu rompre avec une société jugée arriérée ; d'où tout un discours sur la « grande noirceur » que l'on comparait à un moyen-âge rétrograde, voire réactionnaire.

Pour être de son temps, il ne fallait plus écouter ces grabataires qui avaient adhéré à ce vieux système de valeurs passéistes. Pour être de son temps, il fallait désormais regarder vers l'avenir, bâtir du neuf en s'extirpant d'un passé honteux. Pour être de son temps, comme une partie de la jeunesse des années soixante le clamait, il ne fallait plus faire confiance à un plus de trente ans !

Des aînés aux idées « jeunes » !

C'est dans un tel contexte que vieillir est devenu une tare, un défaut. Au cours des dernières décennies, la jeunesse est devenue, pour reprendre l'expression de François Ricard, « le centre de l'univers social »⁵ ou, si vous préférez la prose

4. Je m'inspire ici de la réflexion stimulante de Daniel Jacques dans « Révolution tranquille? », *Argument*, vol. 1, no 1, automne 1998, pp. 16-28.

philosophique d'Alain Finkielkraut, « l'impératif catégorique » de toutes les générations⁶.

Dans les assemblées publiques auxquels il m'arrive de participer, je suis toujours frappé par la façon dont on présente les aînés. On dira d'un septuagénaire que, « malgré son âge », il a « le cœur jeune », ou on vantera un octogénaire aux « idées nouvelles et rafraîchissantes », « plus ouvert que bien des jeunes ». Tout se passe comme si être un aîné ne comportait aucune valeur en soi ; pour être pris au sérieux, pour être écouté, celui-ci doit gober obligatoirement tous les changements décrétés par une société tyrannisée par l'esprit d'une jeunesse éternelle sous peine de passer pour un vieux dépassé. Les « Anciens, écrivait Finkielkraut dans *La défaite de la pensée*, ne sont pas honorés en raison de leur sagesse, de leur sérieux ou de leur fragilité, mais seulement s'ils ont su rester juvéniles d'esprit et de corps »⁷. En d'autres termes, seuls les aînés qui pensent comme les jeunes sont intéressants...

Pas surprenant alors que bien des aînés qui ne souhaitent pas se prêter à ce jeu stupide décrochent. Dans cette société qui vit dans l'instant et où vieillir est une douloureuse déchéance, à la fois physique et morale, les aînés deviennent davantage un fardeau qu'une richesse. De sages conseillers, de porteurs de flambeau, les aînés sont devenus des « usagers » de soins de santé, des « bénéficiaires » dont il faut assurer « l'autonomie ». Bien sûr, il faut « s'occuper des aînés », d'autres diraient « occuper les aînés », mais une évidence s'est comme imposée au fil du temps : ceux-ci n'ont plus rien à apporter à notre société « tournée vers l'avenir »...

5. François Ricard, *Génération lyrique*, Montréal : Boréal, 1992, 282 p.

6. Je m'inspire beaucoup de la quatrième partie de l'essai d'Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris : folio, 1987. Intitulée *Nous sommes le monde, nous sommes les enfants*, cette partie tente de démontrer que la jeunesse est devenue un idéal de vie pour toutes les générations. Or ce phénomène aurait provoqué une dangereuse rupture avec le passé ; une rupture presque fatale pour le développement de « la pensée ». Finkielkraut reprend cette idée dans son dernier livre d'entretien avec le journaliste Antoine Robitaille. Voir « L'abandon de la langue », *L'Ingratitude*, Montréal : Québec/Amérique, 1999, 227 p.

7. Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, op. cit., p. 175.

À cette philosophie hégémonique qui domine notre temps s'ajoute un autre ingrédient : les progrès de la technique. Non seulement les vieux ne sont plus porteurs de changements, mais ils seraient complètement dépassés par les avancés extrêmement rapides de la technologie.

Dans cette ère du multimédia et de l'internet, il n'y aurait plus de place pour les aînés ! Au mieux, on a avantage à les inviter à prendre leur retraite au plus tôt. Rien de pire pour la santé d'une entreprise qu'un vieux qui « colle »...

Là encore, il est compréhensible que face à de tels états d'esprit, plusieurs aînés décrochent...

La part des aînés

Au *Pont entre les générations*, nous refusons bien évidemment ces façons de voir. Nous interpellons les aînés, autant que les jeunes, pour que collectivement, nous voyions émerger un sens de la filiation, c'est-à-dire un sens du partage et de l'ouverture généreuse vers celles et ceux qui sont nés à une autre époque que la nôtre. Car on ne peut rien bâtir sur le déracinement. Lors de nos rencontres, Jacques Grand'Maison répète souvent que ce n'est pas parce qu'un pommier est vieux qu'il ne peut plus donner de bonnes pommes !

Il est impératif que les aînés s'élèvent contre cet esprit général qui fait d'eux des gens déphasés par un progrès irrésistible. Ceux-ci doivent à tout prix se mêler des affaires de la Cité ; leur point de vue est précieux, même si plusieurs n'ont pas eu accès à l'éducation qu'ils auraient souhaitée. Or la sagesse n'est pas qu'une question d'instruction. Mon grand-père, décédé l'an dernier à 93 ans et qui n'avait qu'une quatrième année dans une école de rang, m'a légué un patrimoine de valeurs beaucoup plus riche que tous les professeurs d'université qui m'ont enseigné. Ses conseils, sa façon de voir le monde, j'en suis convaincu, vont m'inspirer toute ma vie.

Bien sûr, tout comme nous les jeunes adultes, les aînés ne sont pas les possesseurs tranquilles de la Vérité ; mais ils ont tant d'expériences à partager, tant de savoir à transmettre, tant d'avis à donner aux jeunes adultes que nous sommes.

Toute cette richesse, les aînés n'ont tout simplement pas le droit de la garder pour eux ! Tout près d'eux, souvent au sein de leur propre famille, il y a des jeunes qui vivent dans l'angoisse d'un futur incertain ; des jeunes qui désespèrent devant les premières difficultés qu'ils rencontrent ; des jeunes qui se sentent seuls ; des jeunes qui, volontairement, mettent fin à leurs jours. Ils se sentent seuls parce que personne ne leur a dit que la vie n'est pas toujours une partie de plaisir ; qu'elle comporte souvent son lot de déceptions et de réjouissances ; qu'après de sombres périodes, la lumière peut briller.

Ce message de sérénité, cette sagesse qui est le tribut de leurs années vécues, seuls les aînés sont en mesure de les transmettre. Ils ne doivent pas écouter ce que les médias colportent sur l'arrogance et l'autosuffisance de la jeune génération. Leurs leçons d'humanité apaisent et renforcent celles et ceux qui débute leur vie adulte et qui doivent prendre leurs premières décisions importantes. Oui, « ils sont passés par-là », et ne serait-ce que pour cette raison, leur contribution est inestimable.

Certains d'entre eux laisseront probablement de rondelletes sommes d'argent à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Dans bien des cas, ces sommes, même modestes, auront été patiemment accumulées au fil d'une longue vie, souvent après un lourd sacrifice. Ces héritages matériels témoignent sans aucun doute de leur immense générosité...

Toutefois, l'héritage le plus durable, celui qui les rendra immortels, c'est de leur vivant qu'ils le légueront. Dans la mémoire de ceux qui leur survivront, il y aura cette main tendue, ce don de soi. Cette main, les aînés doivent la tendre non seulement à leurs propres petits-enfants, mais à tous les jeunes adultes qui les entourent. Cette main tendue, c'est

mille petits riens qui peuvent faire toute la différence : une conversation, un mot d'encouragement, un sourire complice. Ces petits gestes gratuits, ces chaleureuses attentions, ces réconforts solidaires peuvent éclairer de jeunes destins, illuminer des âmes en train de sombrer dans l'amertume.

Le Pont entre les générations, c'est un collectif, c'est aussi et surtout un espoir... ♦

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous !

JE M'ABONNE (Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

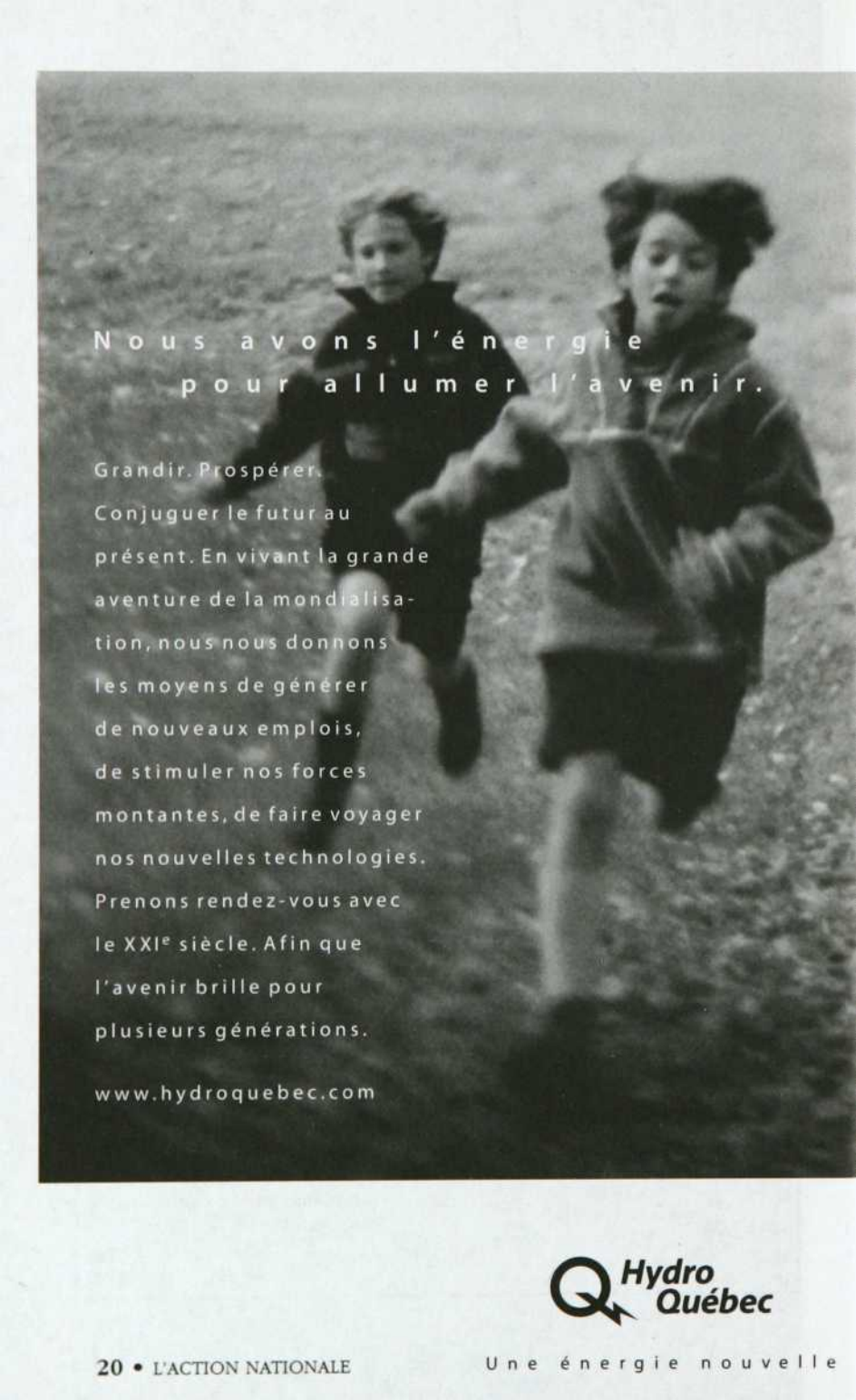
POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville
Québec QC G1R 4M8

A black and white photograph of two children running through a field. The child in the foreground is a girl with curly hair, wearing a light-colored jacket and dark shorts, running towards the camera with an open mouth. The child in the background is a boy in a dark jacket, running in the same direction. The background is a blurred field of tall grass or reeds.

Nous avons l'énergie
pour allumer l'avenir.

Grandir. Prospérer.
Conjuguer le futur au
présent. En vivant la grande
aventure de la mondialisa-
tion, nous nous donnons
les moyens de générer
de nouveaux emplois,
de stimuler nos forces
montantes, de faire voyager
nos nouvelles technologies.
Prenons rendez-vous avec
le XXI^e siècle. Afin que
l'avenir brille pour
plusieurs générations.

www.hydroquebec.com

 **Hydro
Québec**

La qualité de la langue : un projet de société ?

Jacques Leclerc*

Le rapport de Jacques Maurais, *La qualité de la langue : un projet de société*, que le Conseil de la langue française a publié en janvier 1999, est volumineux (356 pages) et couvre un éventail très large des principaux domaines reliés à la langue française. En effet, l'auteur aborde les aspects historiques de la langue au Québec, depuis le Régime français jusqu'à aujourd'hui, puis traite des aspects théoriques concernant la notion de qualité de la langue, sans oublier le rôle central de l'institution scolaire, l'Administration publique, les médias, le monde du travail (entreprises, syndicats, ordres professionnels), l'informatique, la langue des services aux consommateurs, etc. Le texte est rédigé dans un style clair et une langue impeccable, le tout accompagné d'une documentation extrêmement fouillée et d'une quantité impressionnante de citations provenant des sources les plus diverses. Jacques Maurais a aussi le mérite de posséder une érudition exemplaire et une culture étendue, notamment au sujet de la Belgique, de la

* Professeur, Collège Bois-de-Boulogne

Suède, des États-Unis ou de l'Espagne. Comme on pouvait s'y attendre, l'auteur du rapport a abondamment puisé dans la vaste documentation gouvernementale, ce qui a sans doute été une excellente occasion de sortir de l'oubli les nombreux documents dormant sur les tablettes ministérielles.

Mais l'un des problèmes de ce genre de rapport rédigé par une seule personne réside dans le fait qu'il implique des prises de position et des choix nécessairement individuels, lesquels peuvent paraître parfois discutables, sinon arbitraires. Toutefois, on ne peut reprocher à Jacques Maurais d'avoir été le seul rédacteur du rapport puisqu'il s'agit d'un mandat que lui a confié le Conseil de la langue française. De plus, lorsqu'on connaît déjà les écrits passés de l'auteur, on pouvait être certain que le travail serait fait de façon très consciencieuse. Et il l'est! Avec les inconvénients liés au mandat, car ce n'est pas un rapport d'une commission royale. Cela peut parfois être efficace tout en étant infiniment moins coûteux!

Les aspects historiques

Le rappel des aspects historiques du Régime français et de la Conquête peut paraître plus ou moins pertinent dans un tel rapport portant sur la situation actuelle, d'autant plus que généralement les études sur le sujet accordent surtout de l'importance à l'industrialisation qui s'est faite exclusivement en anglais au Canada français. Il n'y a rien là de bien nouveau. Toutefois, il faut quand même féliciter Jacques Maurais d'avoir particulièrement relevé le problème de la traduction entrée très tôt dans nos mœurs (XVIII^e siècle) ainsi que la sous-scolarisation des francophones (XIX^e siècle), problèmes qui ont entraîné des conséquences linguistiques encore très présentes aujourd'hui. Pour ce qui est de la période contemporaine, l'auteur a judicieusement insisté sur les problèmes auxquels les Québécois doivent dès maintenant faire face : le décrochage scolaire, l'intégration des allophones, la formation de la main-d'œuvre et, dans les prochaines années, le renouvellement et la formation du corps enseignant.

Les aspects théoriques

L'objet du chapitre 2, la notion de qualité de la langue, n'est pas un sujet facile à traiter pour un linguiste. Pour mener à bien sa tâche, Jacques Maurais a fait appel à une documentation considérable qui lui fait honneur. Évidemment, le lecteur peu familier avec ces notions hautement controversées peut vite se lasser devant l'accumulation des faits et le rappel des recherches effectuées sur ce sujet, mais il n'en demeure pas moins que la synthèse de Jacques Maurais est remarquable, car il existe peu d'ouvrages facilement accessibles sur cette épineuse question. Il n'en demeure pas moins que le linguiste qu'est Maurais a raison d'affirmer : « On pourrait même aller jusqu'à soutenir que la qualité de la langue n'est carrément pas une notion linguistique, mais d'abord et avant tout une notion sociolinguistique s'appuyant en partie sur une analyse linguistique qui relève le plus souvent du sens commun et du savoir populaire plutôt que de la science. »

Les onze principes retenus par M. Maurais devant guider les interventions en matière de la qualité de la langue sont inattaquables sur le plan de la linguistique et de la sociolinguistique, mais, dans la pratique, ils risquent d'embêter joliment les décideurs aux prises avec des problèmes autrement plus concrets à résoudre. En fait, Jacques Maurais aurait eu intérêt à résumer ses positions de façon plus succincte, car le lecteur en oublie le fil conducteur. Ce n'est pas la pertinence scientifique qui est en cause ici, mais plutôt la portée « pédagogique » du document.

Le rôle central de l'institution scolaire

Le chapitre 3, assez volumineux avec ses 67 pages, aborde le rôle de l'institution scolaire. L'auteur du rapport fait porter son analyse sur les écoles primaires et secondaires, les collèges et les universités. Pour ce qui est des études primaires et secondaires, Jacques Maurais rappelle en

long et en large les recommandations émises dans un avis du Conseil de la langue française de 1987 : réintégrer la grammaire et la littérature dans les programmes du Ministère, augmenter le temps d'enseignement et la fréquence des activités d'écriture, consolider la prise en charge de la qualité du français par les enseignants d'autres matières, développer le goût de la lecture, établir des comparaisons systématiques entre la langue maternelle et la langue seconde, hausser le niveau de compétence en français langue seconde, moduler les méthodes d'apprentissage de la langue anglaise selon les différentes clientèles scolaires, assurer une instrumentation adéquate et assurer la formation des maîtres. Mais le rédacteur du rapport souligne, à juste titre, que le nouveau programme du Ministère ne garantit pas que les élèves écriront davantage ni que les enseignants soient formés pour appliquer ce programme, et ce, d'autant plus que l'enseignement de la grammaire n'est pas très bien perçu par la plupart des établissements d'enseignement. L'auteur conclut que, s'il y a des arguments qui laissent croire que la situation linguistique n'est pas « aujourd'hui pire qu'auparavant », d'autres arguments donnent à penser le contraire. On est bien avancé ! Par ailleurs, on peut regretter avec Jacques Maurais que, dans toute cette question, les données scientifiques valables laissent souvent place à des jugements de « type impressionniste ».

En ce qui concerne les collèges et les universités, le rapport rappelle que les lacunes langagières souvent observées chez les élèves du secondaire se perpétuent chez les cégépiens et étudiants des universités. Et ce n'est pas le nouveau programme de français du collégial qui remédiera à la situation, cela d'autant plus que la tâche des professeurs de français s'est alourdie sans qu'elle soit reconnue comme telle par les tout-puissants syndicats pour qui les différentes disciplines, par exemple l'éducation physique et le français, sont toutes équivalentes. Précisons aussi que l'application de ce programme est généralement – et la tendance s'est accentuée depuis deux ans – laissée à l'initiative des établisse-

ments. il en résulte que le quatrième cours, théoriquement un « cours de communication » destiné à la formation propre au programme, est devenu un cours de littérature, ce qui confine tous les programmes à celui des lettres. Conséquemment, la maîtrise du français écrit ne semble pas avoir augmenté à l'université. Et l'auteur déplore la bilinguisation de la documentation, l'absence de promotion du français scientifique et la mauvaise qualité linguistique des ouvrages pédagogiques. Cela dit, Maurais semble ignorer, ou du moins feint d'ignorer, que ces lacunes sont tout aussi omniprésentes au collégial.

Sans remettre en question les considérations pertinentes de Jacques Maurais, on aurait quand même apprécié que celui-ci souligne le fait suivant : la plupart des lacunes évoquées dans ce rapport existent également dans les établissements d'enseignement en France, ce qui signifie que ces lacunes ne sont pas particulières au Québec. D'ailleurs, la lecture du rapport nous donne une désagréable impression que le Québec est toujours le dindon de la farce dans les questions de langue !

Le partage des responsabilités

Le chapitre 4 du rapport est consacré au partage des responsabilités entre l'**Administration publique**, le domaine des communications, le monde du travail, l'informatique, etc. Évidemment, on sent que l'auteur du rapport est familier avec ces différents domaines, du moins si l'on se fie à son analyse de la situation. Ainsi, Jacques Maurais démontre, à partir des études consacrées à la langue dans la fonction publique, que celle-ci « laisse à désirer ». Or, la mauvaise qualité de la langue administrative entraîne des conséquences fâcheuses non seulement du point de vue de la communication, mais aussi du point de vue économique. M. Maurais a raison de relever les quelques politiques adoptées en ce domaine par les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Belgique. Il faut aussi rendre hommage à l'au-

teur d'avoir relevé les lacunes linguistiques particulières à la signalisation routière, à la langue juridique et aux textes de loi, sans parler de l'adaptation biscornue de « notre » système international de mesure. Là, il y a de quoi rire aux dépens des Québécois comme de tous les Canadiens!

La section consacrée au **domaine des communications** recèle des informations savoureuses. On y apprend, par exemple, que la micro-informatique, grâce à l'apport des correcteurs informatisés, semble avoir définitivement relégué la révision linguistique traditionnelle aux oubliettes, que la plupart des journalistes se sont improvisés traducteurs, que le joual est en passe de devenir la « langue officielle » des médias électroniques, que les textes des téléromans et des films doublés au Québec sont farcis de fautes et d'anglicismes, etc. il en est ainsi dans la langue de la publicité où, de plus, les expressions vulgaires et l'humour sont souvent discutables. Enfin, le rôle de plusieurs juges devant certaines fautes de français mériterait que Maurais consacre un livre complet sur cette délicate question; le livre connaîtrait un succès indiscutable. Évidemment, l'auteur du rapport se garde bien de ridiculiser ces lacunes, mais le lecteur, lui, ne peut que sourire devant les faits relevés et les citations rapportées.

Les informations rapportées dans la section assignée au **monde du travail** se révèlent grandement pertinentes. M. Maurais montre bien que la piètre qualité de la langue dans les entreprises entraîne des coûts économiques considérables. D'ailleurs, une étude torontoise a déjà relevé ce problème et a même chiffré à plusieurs milliards de dollars les pertes annuelles encourues par les entreprises canadiennes (anglophones et francophones) utilisant une langue de moindre qualité. Sans affirmer que nos entreprises sont pires qu'ailleurs, Jacques Maurais rapporte que les entreprises québécoises sont bien souvent obligées de suppléer les déficiences de l'école. Le problème semble s'être accentué depuis le développement du réseau Internet et du courrier

électronique dans la mesure où la plupart des textes sont maintenant expédiés tels quels, sans aucune révision linguistique. On peut citer aussi le cas des entreprises qui présentent des fautes dans leur propre raison sociale, de celles qui utilisent des logiciels en anglais alors que la version française est disponible, les lacunes face à la terminologie technique des entreprises. Et la liste pourrait s'allonger... Cependant, l'auteur semble l'oublier, mais on peut relever des lacunes équivalentes sinon semblables dans la plupart des entreprises françaises européennes. Encore une fois, ce n'est pas un problème exclusif au Québec, ce qui, évidemment, ne règle pas le nôtre.

De plus, il faut encore rendre hommage à Jacques Maurais d'avoir abordé la question de la langue des **conventions collectives** au Québec. C'est la première fois, à moins d'avis contraire, qu'un document gouvernemental analyse cette question. L'auteur ne s'amuse pas à casser du sucre sur le dos des syndicats, mais il faut avouer qu'il y a, ici aussi, de quoi s'amuser! il faut absolument relever cette savoureuse citation du juge Robert Auclair (1992): «Il est impensable que le milieu de l'enseignement accouche d'un pareil texte [la convention collective de la CEQ]. Ce n'est pas la faute des Anglais ni la persistance d'un problème constitutionnel qui font que la convention collective susvisée est décorée d'anglicismes [...]. Le personnel enseignant n'améliorera pas sa connaissance de la langue par la lecture de sa convention collective.» Le juge faisait notamment allusion à des expressions comme «enseignant régulier», «bénéfices monétaires», «enseignant relocalisé», «nombre d'enseignants à être transféré», etc.

Par ailleurs, il fallait que le rapport fasse mention du domaine de l'**informatique**. Jacques Maurais rappelle que la «masse critique» de deux millions d'utilisateurs potentiels n'est pas encore atteinte en ce qui a trait au français, contrairement à l'anglais, au japonais et à l'allemand, et que 30% des sites Web en français proviennent du Québec bien que

ses usagers francophones ne représentent que 5 % de l'ensemble des francophones du monde. Ainsi, le Québec n'aurait pas de leçon à recevoir de la France dans la création de banques de données sur les inforoutes. D'ailleurs, le rapport s'avère plutôt positif sur la question d'Internet; M. Maurais relève les lacunes concernant la francisation incomplète des postes de travail et l'absence des accents, cédilles, etc., notamment dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec. De plus, les nouveaux produits commerciaux qui utiliseront bientôt les techniques de «synthèse de la parole» risquent de causer des problèmes dans la reconnaissance du vocabulaire et de l'accent québécois. Et l'auteur du rapport de souligner l'existence nécessaire d'un fonds québécois de données textuelles et linguistiques pour pouvoir créer de nouveaux outils langagiers informatisés.

La langue des services

La langue des services occupe une place non négligeable dans les échanges entre toute personne qui offre un service et le consommateur (ou le client). Qu'on songe aux enseignes, aux catalogues, à l'étiquetage, aux affiches, aux coupons de caisse, aux menus de restaurant, aux contrats, etc. Jacques Maurais admet cependant que ces aspects ont encore trop peu attiré l'attention; c'est pourquoi il se contente d'évoquer le problème en recourant à un certain nombre d'exemples par ailleurs plutôt convaincants.

L'Office de la langue française

Par la suite, Jacques Maurais gratifie son rapport d'une quarantaine de pages sur le rôle de l'Office de la langue française en matière de qualité de la langue au Québec. Cet organisme a souvent fait parler de lui dans les journaux, et pas toujours en des termes flatteurs, les médias préférant généralement retenir les seuls éléments négatifs et, surtout,

le rôle « policier » de l'OLF. Les médias auraient intérêt à lire cette partie du rapport, ne serait-ce que pour apprendre la face positive de l'OLF. On a droit à un assez long rappel historique du rôle de l'OLF, à une description sommaire de la Banque de terminologie du Québec et du « Téléphone linguistique ». À ce sujet, M. Maurais, bien que lui-même fonctionnaire, se risque à déplorer la tarification (5 \$ l'appel) des consultations linguistiques, laquelle semble peu cohérente avec « une politique de promotion de la qualité de la langue visant l'ensemble de la population et non pas uniquement les entreprises qui en ont les moyens ».

Comme il se doit, très familier avec les travaux de l'OLF, Maurais traite longuement de la terminologie et du processus de normalisation linguistique, et fait aussi référence à la féminisation des métiers et professions ainsi qu'à la réforme française de l'orthographe de 1989. Sans vouloir nier l'intérêt et l'importance de ces savantes considérations, le simple lecteur retient surtout que l'expérience québécoise et les avis de l'OLF ne comptent guère auprès des instances ministérielles françaises. Autrement dit, l'OLF fait sûrement du bon boulot, mais il n'a pratiquement aucune influence extérieure, notamment en France. Domage!

La langue parlée

Le rapport se termine par des considérations générales sur la langue française parlée au Québec. C'est un sujet difficile à aborder et souvent controversé. C'est probablement pour cette raison que l'auteur du document a simplement voulu dresser un portrait presque « impressionniste » de la situation. On y apprend que certains croient à une intervention « musclée » pour corriger la langue parlée ; d'autres, au contraire, prétendent qu'une telle intervention est inutile parce que infaisable. Dans cette partie du rapport, on retiendra surtout qu'une étude de la langue parlée des jeunes élites pourrait être utile, car elle proposerait des modèles aux élèves des écoles plutôt que d'imposer de simples correc-

tions. De plus, l'enseignement de la langue parlée se heurterait à un obstacle de taille : l'absence d'un modèle de bon parler qui soit pratiqué par l'ensemble du corps enseignant. D'ailleurs, le plus grave problème sur cette question au Québec, et l'auteur du document le souligne bien, c'est au sujet de la langues des classes instruites : « C'est que les gens instruits n'ont pas toujours un niveau de langue qui corresponde à leur niveau d'instruction, même dans les situations où l'on s'attendrait à les voir utiliser une langue soignée. » Enfin, un détail mérite d'être signalé : l'emploi abusif du tutoiement de la part de certains fonctionnaires québécois lorsqu'ils s'adressent à leurs concitoyens.

Puis le rapport se termine par une liste de 71 propositions et suggestions destinées à redresser la situation linguistique au Québec. Plusieurs de ces propositions se résument à faire effectuer des études et des évaluations dans différents domaines, surtout de la part des universités et de l'OLF, d'autres sont prévues pour améliorer la formation linguistiques des enseignants, des communicateurs et des gestionnaires d'entreprises, alors que certaines propositions risquent d'être interprétées comme de simples vœux pieux du type « Que les entreprises surveillent davantage la langue de leurs réclames ». Cela dit, toutes les propositions impliquant les organismes gouvernementaux, notamment l'Office de la langue française, semblent plus aisément réalisables. Quoi qu'il en soit, et comme il se doit, tous les décideurs dans les écoles, les entreprises ou les organismes gouvernementaux risquent de faire la fine bouche devant les coûts engendrés par plusieurs de ces propositions, ce qui ne leur enlève cependant pas leur mérite.



En conclusion, on peut dire que, sur le plan technique et scientifique, le rapport est sans failles, bien qu'on puisse déplorer quelques rares implications personnelles de la part du rédacteur : « chez nous », « notre vie collective », « nos écoles », etc. De plus, l'auteur a décrit judicieusement un ensemble

considérable de faits par ailleurs indiscutables. Mais c'est essentiellement au plan «pédagogique» ou du marketing que se situe la grande «faiblesse» du rapport préparé par Jacques Maurais. Le simple lecteur se demande souvent à qui peut bien être adressé ce rapport. Sûrement pas au grand public, dans la mesure où le document fait énormément appel à des considérations linguistiques d'ordre très technique et hautement théorique. Aux décideurs? Eux aussi seront rebutés par l'abondance des connaissances scientifiques étalées, sinon aux coûts entraînés éventuellement par certaines recommandations. Aux dirigeants du Conseil de la langue française? Là, c'est la réaction apeurée devant les répercussions politiques de certaines propositions qui vont heurter la «sensibilité» des responsables. Pourtant, Jacques Maurais a vraiment tout fait pour valoriser les nombreuses publications du CLF et de l'OLF.

On pourrait rappeler aussi que le rapport de M. Maurais donne l'impression que le Québec fait tout de travers en ce qui a trait à la qualité de la langue. On aurait aimé lire plus souvent des considérations positives et des réalisations quelque peu remarquables des Québécois. Une telle accumulation de lacunes linguistiques risque de décourager les meilleures bonnes volontés du monde, tant la tâche à entreprendre apparaît alors considérable! Or, dans les faits, la mauvaise qualité de la langue n'est certainement pas l'apanage des seuls Québécois : plusieurs de ces lacunes, rappelons-le, sont applicables à d'autres francophones, sans parler des anglophones, germanophones et autres locuteurs du monde entier.

Cela dit, le rapport de Jacques Maurais nous apporte des renseignements hautement appréciables et identifie les types de lacunes importantes. Il ne faut pas se faire d'illusion, mais, à l'instar de la plupart des rapports gouvernementaux, il est possible que celui préparé par Jacques Maurais finisse lui aussi sur les tablettes, ce qui serait dommage, car l'auteur ouvre plusieurs pistes très intéressantes dans de nombreux

domaines, dont certaines ont le mérite d'être nouvelles. Il est vrai que le rédacteur du rapport semble avoir éprouvé certaines difficultés à concilier les considérations scientifiques et le style nécessaire destinés à convaincre et à faire changer l'ordre des choses. C'est là une opération jamais gagnée d'avance, surtout lorsqu'on traite de la langue, terrain miné s'il en est un parce qu'il touche toute la société et que les intervenants ont souvent des intérêts différents, voire opposés. Pour terminer, on peut affirmer que Jacques Maurais a bien choisi le titre de son rapport : *La qualité de la langue : un projet de société*. En effet, c'est une question qui implique tous les intervenants d'une société comme la nôtre. En réalité, la qualité de la langue est un projet qui concerne toutes les sociétés, les Québécois comme les Français, les Catalans ou... les Américains. ♦

MAGAZINE GASPÉSIE

Un courant d'avenir en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Le seul magazine gaspésien !

Publié par le Musée de la Gaspésie en collaboration avec le CRCO de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Socio-économique, culture et arts, histoire et patrimoine.

Pour ceux qui s'intéressent à la Gaspésie d'hier et d'aujourd'hui.

80, boul. De Gaspé, C.P. 680, Gaspé GOC 1R0

Téléphone : 418-368-1534 – Télécopie : 418-368-1535

La grève de l'amiante, mythe et symbolique

Jacques Rouillard¹

Dans l'histoire du mouvement syndical, la grève de l'amiante de 1949 représente l'événement le plus connu au Québec et la mémoire collective en a gardé une vision plutôt triomphaliste². Elle est perçue comme un grand moment de la lutte des travailleurs pour faire valoir leurs réclamations et même comme un événement capital dans l'évolution sociale du Québec. C'est encore ainsi que, cinquante ans plus tard, les médias l'ont rappelée à la population : « grève la plus célèbre de l'histoire sociale québécoise », rapporte un journaliste du *Devoir*; « la pierre angulaire du mouvement de fond qui allait plus tard prendre le nom

1. Professeur, département d'histoire, Université de Montréal.

2. Outre des études et des analyses tant en français qu'en anglais, un roman, une pièce de théâtre et quelques documentaires lui sont consacrés. La pièce de théâtre de John T. McDonough est intitulé *Charbonneau et le Chef* (McClelland and Stewart, 1968) et le roman de Jean-Jules Richard, *Le Feu dans l'amiante* (Chez l'auteur, 1956). En 1996, la CSN a produit du vidéo : '49. *Un souffle de colère* (réalisé par Sophie Bissonnette), et deux documentaires ont été présentés à l'occasion du 50^e anniversaire de la grève : l'un à Radio-Canada, *Asbestos, les grévistes de 1949*, et un autre au réseau History Television.

de Révolution tranquille », peut-on lire dans *La Presse*; « événement précurseur de la Révolution tranquille » selon le documentaire d'une heure présenté par Radio-Canada en février dernier³. Dans un long article, Michel Vastel du *Soleil* écrit que « la plus grande victoire de ces modestes mineurs fut d'imposer le respect » face au pouvoir politique et au grand patronat : « Le Québec venait d'oser relever la tête »⁴.

La grève comme rupture sociale

Cette interprétation de la grève provient principalement du volume publié en 1956 aux éditions Cité libre et intitulé *La Grève de l'amiante*, un collectif de textes dirigé par Pierre Elliott Trudeau qui y a rédigé un long premier chapitre et un épilogue faisant de la grève « un épisode-clé d'émancipation sociale »⁵. Le conflit marque à ses yeux et à celui de plusieurs de ses collaborateurs l'éveil de la classe ouvrière au Québec. Pour la première fois, écrit Trudeau, « le mouvement ouvrier uni n'a à reculer devant aucune conjonction de forces »; il représente « une puissance nouvelle et contemporaine » qui annonce « l'avènement de temps nouveau »⁶. À ses yeux, les travailleurs québécois se seraient enfin libérés de l'emprise du conservatisme et des forces sociales traditionnelles pour affirmer une présence autonome dans la société canadienne-française. Ils seraient porteurs d'un changement social profond visant à libéraliser et à démocratiser les institutions québécoises. La poussée industrielle issue de la Deuxième Guerre serait à la source de ce renouveau social et la grève des travailleurs de l'amiante le signe de cette transformation de la société québécoise.

3. *Le Devoir*, 13 février 99, p. A9, *La Presse*, 13 février 99, p. A33.

4. *Le Soleil*, 13 février p. A17.

5. Pierre Elliott Trudeau (dir.), *La Grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, p. 401. La première édition de Cité libre date de 1956.

6. *Ibid.*, pp. 379, 392.

Cette interprétation, qui sera reprise dans de nombreux travaux et qui deviendra l'explication consacrée, commence à poindre dans des articles du *Devoir* et des revues *Cité libre* et *L'Action nationale* au début des années 1950⁷. C'est *Le Devoir* qui a donné une importance majeure à la grève en déléguant, dès le début du conflit, un journaliste, Gérard Pelletier, qui a fait parvenir de nombreux articles qui ont fait souvent la une du quotidien. L'intérêt du journal pour la grève est beaucoup plus marqué que les autres quotidiens malgré ses faibles moyens – il ne comptait alors qu'une vingtaine de journalistes –⁸. Le journal *La Presse*, qui disposait pourtant de ressources beaucoup plus considérables, n'y dépêche un journaliste que plus d'un mois après le début du conflit quand il commence à y avoir de la casse. Non seulement *Le Devoir* lui consacre-t-il « plus de reportages, de commentaires, d'éditoriaux et de dépêches... qu'à n'importe quel autre sujet d'actualité », mais le journal, selon les termes mêmes de Gérard Pelletier, a pris « fait et cause pour les ouvriers en grève » et « conduisit une campagne systématique en leur faveur pendant toute la durée du conflit »⁹. Pour sa part, le directeur du journal, Gérard Filion, dans plusieurs éditoriaux ne manque pas en éditorial de s'en prendre au gouvernement Duplessis, accusé d'être au service des compagnies d'amiante.

Cet intérêt particulier du journal pour un conflit qui survient dans une ville assez éloignée de Montréal et avant même qu'il ne prenne de l'envergure se comprend à la

7. Fernand Dansereau signe cinq articles dans *Le Devoir* intitulés « La situation ouvrière dans Québec » (du 25 au 30 avril 1953). Edmond Lemieux notait dès 1949 que la grève faisait entrer socialement le Québec dans une « ère nouvelle » (*L'Action nationale*, juillet 1949, p. 514). Selon Frank Scott, qui a signé l'avant-propos de *La Grève de l'amiante*, le projet germe déjà depuis cinq ans chez les collaborateurs du volume qui avaient en commun la conviction que la grève « avait constitué un tournant dans l'histoire sociale du Québec » (*Ibid.*, p. ix). Voir aussi Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, pp. 124-129.

8. Gérard Pelletier, « La grève et la presse », dans *La Grève de l'amiante*, pp. 277-318.

9. *Ibid.*, pp. 282-283.

lumière de la nouvelle orientation que veut lui donner son nouveau directeur, Gérard Filion, nommé en avril 1947. Au plan social, il désire que le journal effectue un virage majeur par rapport à ses orientations passées. Dans un de ses premiers éditoriaux, il explique qu'il veut mettre le journal « au service de la classe des travailleurs »¹⁰. Constatant que les travailleurs sont devenus, en nombre, la « classe dominante de la société » et que dans plusieurs pays traditionnellement catholiques ils ont glissé vers le communisme, il estime que c'est le devoir d'un journal catholique d'appuyer vigoureusement les revendications légitimes des travailleurs. « Dans un monde livré aux excès de la concurrence », écrit-il, « le travailleur ne dispose pas toujours des moyens de défense et d'attaque qu'il lui faudrait... ». Pour « rétablir une sorte d'équilibre », il importe alors de mettre l'influence d'un journal comme *Le Devoir* au service des travailleurs. C'est cet esprit qui guide le journal de 1947 à 1949.

En mai 1947, il délègue un correspondant spécial lors de la grève à la compagnie Ayers de Lachute même si elle est dirigée non par un syndicat catholique mais par un syndicat international dont les dirigeants ont des affinités communistes. Plutôt sympathique aux grévistes, il consacre au conflit un éditorial choc intitulé « La justice sociale à coups de matraque »¹¹. Toujours en 1947, le journal s'intéresse particulièrement à plusieurs autres grèves où les éditoriaux sont favorables aux ouvriers : grève « bonne, juste et nécessaire », malgré son illégalité, des ouvriers des salaisons de Montréal ; grève « juste » à la compagnie Asbestos ; grève aux réclamations « modestes » à Louiseville ; « réclamations raisonnables et justes » lors du débrayage illégal des enseignants et enseignantes de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal en 1948¹². Le journal consacre aussi cette année-là

10. *Le Devoir*, 16 août 1947. Voir à ce sujet notre texte dans Robert Lahaise (dir.), *Le Devoir. Reflet du Québec au 20e siècle*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1994, p. 288.

11. *Le Devoir*, 17 mai 1947.

12. *Ibid.*, 16, 22, 25 septembre 1947, 15 novembre 1948.

une série d'articles aux méfaits de la poussière d'amiante sur les mineurs à East Broughton. Ce parti pris pour les travailleurs s'accompagne aussi d'une critique de plus en plus vive à l'égard du gouvernement de l'Union nationale que Fillion accuse d'antisyndicalisme et de conservatisme social¹³. C'est donc dans cet état d'esprit que le directeur du journal dépêche Gérard Pelletier comme correspondant à Asbestos dès le premier jour de la grève en février 1949 alors qu'elle n'avait encore rien de médiatique.

Ce n'est pas mon intention de tracer un historique de la grève qui a touché 5000 ouvriers à Thetford et Asbestos pendant plus de quatre mois. Contentons-nous de relever que le conflit est celui qui a signifié le plus grand nombre de jours de travail perdus à survenir au Québec du début siècle jusqu'à la grève d'Arvida en 1957¹⁴. Le déroulement du conflit donna lieu à de la violence, à l'occupation de la ville par les grévistes, à la lecture de l'acte d'émeute, à la dure répression de la police provinciale, à un vaste mouvement de générosité dans de nombreux milieux, à l'appui public de nombreux évêques et à la présence de personnalités qui deviendront des figures de proue de la vie politique : Gérard Pelletier, Jean Marchand, Pierre Elliott Trudeau, Jean Drapeau, Michel Chartrand. Ce sont évidemment là tous des ingrédients qui ont contribué à en faire de la grève de l'amiante un événement mémorable.

La grève revisitée

Lorsque cette mémoire de la grève de l'amiante s'est constituée dans les années 1950 par un groupe d'intellectuels opposés au duplessisme, l'histoire du syndicalisme québécois était encore dans ses balbutiements. Les travaux his-

13. André Laurendeau, « L'administration Duplessis », *ibid.*, 28 juin 1948 ; « M. Duplessis contre l'arbitrage? », *ibid.*, 18 novembre 1948.

14. La grève de l'amiante a signifié 494 000 jours ouvrables perdus contre 522 000 pour la grève d'Arvida qui touche 6200 ouvriers pendant quatre mois (Données tirées de la publication fédérale *Grèves et lock-out au Canada*).

toriques sur le Québec contemporain étant relativement récents, ces intellectuels imaginèrent qu'avant la Deuxième Guerre mondiale, les francophones vivaient dans une société fondamentalement rurale où les travailleurs salariés étaient peu nombreux, peu syndiqués et dominés par les élites traditionnelles. La syndicalisation, pense-t-on, accuserait un retard par rapport au reste du Canada et la propension à la grève y serait plutôt faible. Marginaux et silencieux, les travailleurs francophones ne se seraient pas manifestés comme force sociale autonome avant la grève de l'amiante.

Mais à mesure que notre connaissance du Québec contemporain et notamment de l'histoire syndicale progressent, il ressort un tout autre tableau du dynamisme du mouvement syndical. À l'aide de données statistiques recueillies par le ministère fédéral du Travail, nous avons montré dans d'autres études que les grandes étapes de syndicalisation au Québec sont les mêmes qu'ailleurs dans le reste du continent nord-américain, que les niveaux de syndicalisation sont comparables à ceux de l'Ontario et des États-Unis depuis le début du XX^e siècle (effectifs francophones à environ 70%) et que les syndicats internationaux d'origine étatsunienne regroupent bien davantage de salariés que les syndicats catholiques au Québec (environ deux fois plus)¹⁵. Il n'y a donc pas de retard des travailleurs québécois à prendre conscience de leur condition de salarié et à vouloir se regrouper pour se défendre, et ce bien avant la grève de l'amiante.

15. Les données recueillies par le ministère fédéral du Travail montrent que les syndicats internationaux représentent en moyenne les deux tiers des syndicats jusqu'aux années 1930 et un peu plus de 40% dans les années 1940 et 1950. Leur pourcentage des effectifs syndicaux totaux dans la province est probablement du même ordre. Ils dépassent largement le nombre de syndiqués catholiques dont les effectifs fluctuent entre le quart et le tiers des syndiqués québécois (Voir nos textes, «Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario. Niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 2 (septembre 1983), pp. 201-213; et «Vingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois», dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, pp. 173-190).

Pour sa part, l'activité de grève demeure notable au Québec dans les décennies qui précèdent la grève de l'amiante. De 1900 à 1940, il y a environ une vingtaine de conflits de travail chaque année, nombre qui fait plus que tripler pendant la Deuxième Guerre (73). Les débrayages diminuent de moitié de 1946 à 1960 (35 par année)¹⁶. Et quand on compare les données avec l'Ontario en tenant compte des populations ouvrières respectives, il apparaît que jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le nombre de journées de travail perdues à cause de grèves et lock-out est similaire dans les deux provinces¹⁷. Une activité importante de grève au Québec se manifeste donc bien avant la grève de l'amiante et s'affirme dans des proportions qui s'apparentent à celles de la province voisine.

Et plusieurs de ces grèves m'apparaissent avoir eu des répercussions encore plus significatives que le débrayage de 1949¹⁸. Je pense à la grève générale de la chaussure dans la ville de Québec en 1900 qui touche 4000 travailleurs et travailleuses pendant deux mois. L'arbitrage de M^{gr} Bégin y pave la voie à la naissance de syndicats catholiques. De 1918 à 1921, les grèves des employés municipaux à Montréal et à Québec forcent le gouvernement à adopter la loi des grèves et contre-grèves qui institue l'arbitrage dans les conflits touchant les employés municipaux. Il y a aussi la grève importante en 1926 des 3000 ouvriers de la chaussure à Québec pendant quatre mois où l'évêque de Québec blâme publiquement les manufacturiers. Plus tard, en 1943, un arrêt de travail conjoint des 4000 policiers, pompiers et cols bleus de Montréal détermine le gouvernement à voter une loi qui interdit le droit de grève dans les services publics et le remplace par l'arbitrage obligatoire. Toujours en 1943, la grève aux usines Price du Saguenay-Lac-Saint-Jean précipite

16. Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, pp. 109, 147, 190, 274.

17. Jacques Rouillard, « Le militantisme des travailleurs ... », p. 213-217.

18. Je les tire de mon ouvrage *Histoire du syndicalisme québécois*...

l'adoption l'année suivante de la loi des relations ouvrières qui, en favorisant la négociation collective, donne une impulsion majeure au syndicalisme. Et ce ne sont là que quelques exemples de grèves importantes auxquels d'autres s'ajoutent à mesure que notre connaissance du syndicalisme progressera.

Bien que ce ne soit pas mon intention de diminuer l'importance de la grève de 1949, il est indéniable que le conflit, malgré sa durée, n'a apporté que de très minces résultats aux grévistes lorsqu'on compare les offres initiales des compagnies aux termes de l'entente et de l'arbitrage qui leur a finalement été imposé. Élément révélateur d'un rapport de force qui ne leur est pas favorable, les briseurs de grève restent à l'emploi de la Compagnie Canadian Johns-Manville, les grévistes n'étant rappelés au travail que selon « les nécessités de la production »¹⁹. Le syndicat a dû consentir également à la création d'un tribunal d'arbitrage, instance mal aimée à laquelle les ouvriers refusaient de porter leur litige et qui les a placés dans l'illégalité au début du conflit. En outre, sur une question litigieuse qui a fait perdurer le conflit, la compagnie se garde le droit de ne pas réembaucher les ouvriers « qui pourraient être jugés criminellement responsables » pour des actes posés pendant la grève²⁰. Plusieurs syndiqués ont bien réalisé d'ailleurs qu'ils « rentraient à plat ventre », selon l'expression utilisée par l'actuel président de la Centrale des syndicats démocratiques²¹.

Un collaborateur au volume de Pierre Elliott Trudeau a fait valoir qu'à plus long terme la grève a valu aux ouvriers de l'amiante des augmentations supérieures à celles des autres travailleurs de l'industrie minière au Canada ainsi que

19. Pierre Elliott Trudeau, *op. cit.*, p. 228.

20. *Ibidem*; *Le Devoir*, 1^{er} juillet 1949, p. 1. La compagnie suspendit 19 grévistes accusés d'actes criminels pendant trois semaines, puis les réembaucha graduellement par la suite. Par contre, 70 ex-grévistes n'ont jamais été réintégrés dans leurs emplois, la compagnie invoquant un « mauvais dossier » (Pierre Elliott Trudeau, *op. cit.*, p. 331).

21. *Le Devoir*, 13 février 1999, p. A9.

d'autres avantages touchant les congés et les fêtes chômées²². Des travaux ont également fait valoir que la grève a manifesté une intense solidarité et rapproché ainsi le syndicalisme catholique du reste du mouvement syndical²³. Plus encore, elle aurait renforcé la puissance du syndicalisme après la guerre et montré que des travailleurs pouvaient se tenir debout devant le patronat et le gouvernement Duplessis²⁴. Elle a même été interprétée comme consacrant la rupture entre le pouvoir politique et la hiérarchie catholique²⁵.

Comme on l'a vu, la grève n'a pas signifié de recrudescence du militantisme syndical au Québec dans les années 1950. Au contraire, l'activité de grève est plutôt à la baisse. En ce qui touche les rapports entre l'épiscopat et le gouvernement, ils continuent d'être excellents même après la grève, les deux pouvoirs partageant une conception identique de l'organisation sociale. Pas de changement ou d'amélioration non plus du côté des lois du travail comme il y en a eu par exemple après la grève de l'amiante de 1975 qui a débouché sur la formation de la Commission Beaudry et l'adoption de la Loi de santé et sécurité au travail²⁶. Au cours des années 1950, le gouvernement de l'Union nationale continue à se montrer toujours peu sympathique au syndicalisme avec, par exemple, l'adoption des lois 19 et 20 en 1954 (désaccréditation automatique des syndicats d'employés de services publics, commissions scolaires et corporations municipales s'ils font grève) et tolère l'application rétrograde de la Loi des relations ouvrières, sans parler des interventions musclées de la police provinciale.

22. Pierre Elliott Trudeau, *op. cit.*, p. 326.

23. *Ibid.*, p. 362-369; Collectif, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec. 150 ans de luttes*, Montréal, CSN-CEQ, 1984, p. 186.

24. Pierre Elliott Trudeau, *op. cit.*, p. 392.

25. Hélène David, « La grève et le bon Dieu », *Sociologie et sociétés*, 1, 2 (novembre 1969), p. 249-268.

26. Mélanie Ouellette, « La grève de l'amiante de 1975 », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 24, 2 (automne 1998), pp. 21-30; J. Rouillard, *Histoire du syndicalisme...*, pp. 424-425.

La grève comme symbolique

En fait, si je m'en tiens aux événements eux-mêmes, la grève de 1949 a eu peu de retombées positives pour les syndiqués impliqués dans le conflit et relativement peu d'impact sur l'« évolution du syndicalisme québécois ». Au niveau symbolique, elle a eu en revanche un effet considérable grâce à l'interprétation qu'en ont donnée un groupe d'intellectuels opposés au gouvernement Duplessis et favorables à une libéralisation de la société. Comme le note l'historien Jocelyn Létourneau, ils en ont fait un des mythes fondateurs du Québec moderne pour décrier les institutions traditionnelles et proposer une modernisation de la société²⁷. En braquant les projecteurs sur cette grève, ces intellectuels avaient comme objectif, à notre avis, de légitimer leur volonté de changement social en y associant la classe ouvrière. Ils voulaient pouvoir soutenir que les transformations sociales qu'ils recherchaient provenaient non seulement d'un petit groupe d'intellectuels, mais aussi des travailleurs salariés. C'était important car les travailleurs représentaient, à leurs yeux, la nouvelle classe montante. Pour Trudeau, en effet, ils constituaient « une puissante force d'assainissement pour démocratiser les lois et les coutumes » de la société québécoise²⁸. La grève devient alors un signe d'ébullition du monde ouvrier en opposition au Québec traditionnel et à la recherche de valeurs nouvelles mieux adaptées au monde industriel. C'est l'interprétation que Trudeau et plusieurs de ses collaborateurs élaborent dans *La grève de l'amiante*, conflit qui devient annonciateur de « temps nouveau »²⁹.

27. Jocelyn Létourneau, « La grève de l'amiante entre ses mémoires et l'histoire », *Journal de la Société canadienne d'histoire orale/Canadian Oral History Association Journal*, 10, 1991, p. 8-16; « La mise en intrigue : Configuration historico-linguistique d'une grève célébrée : Asbestos, P.Q., 1949 », *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, 12, 1-2 (1992), pp. 53-71.

28. Entrevue de Charles Lussier, un des fondateurs de *Cité libre* (Michael D. Behiels, *op. cit.*, p. 144).


29. Pierre Elliott Trudeau, *op. cit.*, p. 379.

Leur interprétation du conflit ne servira pas uniquement leurs intérêts ; elle sera bénéfique aussi pour les travailleurs de l'amiante et les salariés en général en ce sens qu'elle sensibilisera la population à l'exploitation ouvrière et à la nécessité du syndicalisme. Cette grève et d'autres mises en relief au cours des années 1950 (Louiseville et Dupuis Frères en 1952, Murdochville en 1957, Radio-Canada en 1959) auront pour effet de générer un capital de sympathie envers les travailleurs dont ils ne toucheront cependant les dividendes que dans les années 1960 et 1970. En effet, après la Révolution tranquille, le gouvernement québécois dont les leaders sont bien au fait de ces grèves, rompt avec l'anti-syndicalisme de Duplessis et adopte toute une série de lois qui placent le Québec à l'avant-garde en Amérique du Nord en matière de relations du travail et de protection sociale. On n'a qu'à penser à la reconnaissance du droit de grève dans le secteur public et parapublic en 1964-65, à la sécurité syndicale obtenue dans le secteur de la construction en 1968, à l'interdiction d'embaucher des briseurs de grève en 1977 et à la nouvelle loi de santé et sécurité au travail en 1979. Figé à droite sous Duplessis, le métronome social s'est alors déplacé vers la gauche dans les deux décennies suivantes. La grève des travailleurs de l'amiante de 1949 n'a donc pas été vaine et le rappel de leur lutte, cinquante ans plus tard, contribue toujours à faire prendre conscience à la population que le syndicalisme est un ingrédient essentiel à la protection des salariés. ♦

**UN ATOUT
POUR L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC**

02 15 20 25
04 10 15 20
06 20 30
08 05 10



 **loto-québec**

Ringuet et l'indépendance

Paul-Émile Roy

L'éditeur Guérin publiait récemment *Le Carnet du cynique*, de Ringuet. L'auteur de *Trente arpents* a tenu un journal de 1920 à 1932. *Le Carnet*, édité par Jean Panneton et Francis Parmentier, est tiré de ce journal et présente un grand intérêt. Ringuet s'y révèle un moraliste cynique et un homme de grande culture. La dernière page du recueil, qui traite de l'avenir du Québec, est d'une grande utilité :

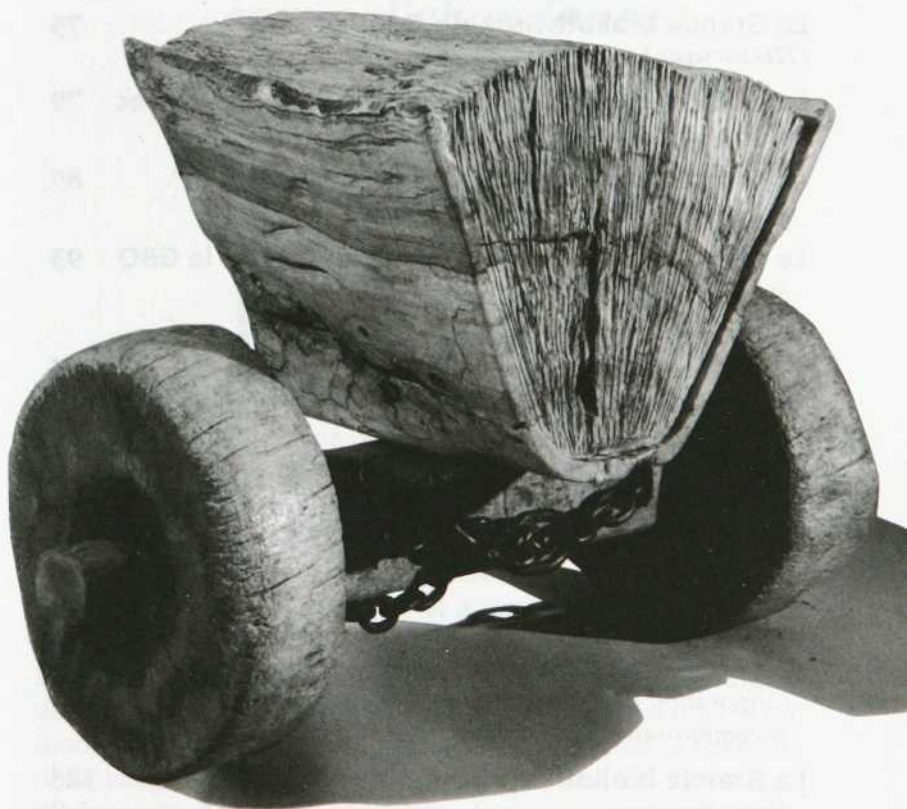
Je suis d'ailleurs de ceux qui croient à la disparition fatale du groupement francophone de la région laurentienne. Une seule chose pourrait nous sauver : la rupture d'une confédération contre nature et la sécession d'avec l'Ouest. À moins de cet événement bien improbable, l'enlèvement, pour être graduel, n'en est pas moins inéluctable. Déjà il se produit, sous les yeux qui se refusent à l'admettre. La gangrène a déjà attaqué les extrémités, les membres éloignés du corps ; et dans les parties vitales mêmes apparaissent déjà les tâches vertes de la décomposition. Le français se meurt dans les villes et c'est une loi malheureusement sans exceptions suffisantes que tout Français canadien possédant également les deux langues finit par

renoncer pratiquement au français. On ne parle plus le français que dans les familles de race pure, et encore ! Dans celles dont le père est anglais, les enfants n'apprennent que cette langue. Il semblerait normal que la situation inverse amenât le résultat opposé ; il n'en est rien. Il suffit en fait que l'un des géniteurs soit anglais pour que l'anglais seul soit parlé par les fils. Voilà qui est vérifiable chaque jour.

Aussi bien faudrait-il nier l'histoire pour croire probable la survivance du français résistant à la pénétration américaine. Or, en apprenant les deux langues, nous ouvrons nous-mêmes la porte grande à l'ennemi. Le jour où tous les gens du Québec parleront indifféremment les deux langues, soit avec la même facilité, ce jour-là sera la veille de celui qui marquera la disparition du parler de France en Amérique. Quant à cette prétendue nécessité du bilinguisme, qu'on réfléchisse bien à ceci. Nous sommes nécessaires, économiquement et géographiquement. En outre, le cas échéant, nous pourrions, formant un tout économique, nous suffire à nous-mêmes. Si donc nous ne parlions pas l'anglais, ce seraient nos adversaires qui apprendraient notre langue. Pour moi cela ne fait aucun doute. » ♦

Dossier

La Grande bibliothèque du Québec



SOMMAIRE

La nouvelle corne d'abondance	49
<i>Lise Bissonnette</i>	
Des bibliothèques privées aux institutions publiques	57
<i>Un entretien avec Raymond Klibansky</i> <i>Georges Leroux</i>	
La Grande bibliothèque du Québec	75
<i>(Historique)</i>	
La GBQ et le monde des bibliothèques au Québec	79
<i>Marcel Lajeunesse</i>	
La collection patrimoniale de la GBQ	89
<i>Yvon-André Lacroix</i>	
Le défi de l'alphabétisation en français de la GBQ	93
<i>Sylvain Lavoie</i>	
Traits communs de quelques grandes bibliothèques publiques	103
<i>Yvon-André Lacroix</i>	
Phénomène international	112
<i>Yvon André Lacroix</i>	
Bibliotheca Alexandrina Ad Mundum	113
<i>Gisèle Boulad</i> <i>Josiane Ayoub</i>	
La Grande bibliothèque et le quartier Centre-Sud À la croisée des chemins	119
<i>Corporation de développement économique et communautaire Plateau/Centre-Sud (CDEC)</i>	
La Grande bibliothèque de... Montréal	125
<i>Denis Vaugeois</i>	
Loin de son ombre...	135
<i>Louise St-Pierre</i>	
Le rêve d'Alexandrie	149
<i>André Girard</i>	

La nouvelle corne d'abondance

Lise Bissonnette¹

L'un des secrets les mieux gardés au Québec est la mutation des bibliothèques publiques en postes d'avant-garde de la « société du savoir », concept galvaudé s'il en est mais incarné à merveille dans ces lieux qui poussent en nos villes et campagnes. Du village de Bonaventure jusqu'à l'agglomération de Rouyn-Noranda, en passant par Sherbrooke, Chicoutimi, Lévis et tant d'autres, la bibliothèque, minuscule ou vaste, assume avec bravoure des tâches d'avenir : tout en continuant à prêter des livres et à en susciter l'amour chez les citoyens de tous âges, elle devient un nouvel espace de solidarité communautaire, elle ouvre par ses technologies des fenêtres sur les richesses culturelles et documentaires du monde, elle sert de relais aux nouvelles formes d'exercice de la citoyenneté, et elle prend la relève des établissements d'éducation. Mais, mystère peu glorieux en période d'explosion de l'information, qui le sait ?

1. Présidente-directrice générale de la G.B.Q.

Qui le sait ?

Les individus qui profitent de cette corne d'abondance des temps modernes ont tendance à ne pas trop publiciser leur avantage et c'est pourquoi l'idée de bibliothèque, telle que l'opinion la véhicule encore, demeure poussiéreuse et parfois carrément stupide. Il faudra du temps avant que le langage se débarrasse de ses références aux « rats de bibliothèques » – qui sont souvent aujourd'hui les citoyens les plus habiles à maîtriser les outils intellectuels du futur – ou que les mots « rayons de bibliothèque » cessent de sous-entendre une charge de poussière alors que ces rayons peuvent rassembler aujourd'hui, à côté des littératures d'ici et du monde, le meilleur de ce que produit le multimédia. La bibliothèque est la borne rapprochée, humanisée et accessible à tous, des révolutions qui se concoctent chez les initiés des réseaux électroniques de circulation de la connaissance. Un jour, cela se saura, à la surprise générale.

Quand je me suis retrouvée, à Bonaventure ou à Paspébiac, dans des bibliothèques de 2 000 volumes gérées chaleureusement par des bénévoles capables d'animer des jeux littéraires mais aussi d'emprunter des ouvrages pour leurs abonnés en interrogeant à distance les catalogues de dizaines d'autres établissements, j'ai eu, mieux que dans tout exposé de colloque, dans tout lieu d'enseignement, une idée de l'avenir. Il en a été de même dans les bibliothèques de villes moyennes, mieux dotées, où les bibliothécaires professionnels et leurs adjoints sont devenus des initiateurs de pointe à des savoirs qui, sur le marché, se vendent souvent fort cher alors que la bibliothèque les donne, ou presque. Il y a trente ans, à la naissance des « sciences de l'éducation », à l'aube de la massification de l'enseignement secondaire et postsecondaire, nous évoquions avec enthousiasme la démocratisation de la culture et du savoir. Nous n'avions, en fait, aucune idée de la forme qu'elle prendrait sur le terrain : dans les bibliothèques, je l'ai enfin rencontrée. Et ce n'est qu'un début.

Bourré de convictions sur le caractère « distinct » de sa culture mais toujours hésitant à en assumer les exigences concrètes, le Québec participe encore une fois timidement à cette ébullition pourtant forte dans tous les pays industrialisés. Le fameux « moratoire » sur les équipements culturels, décrété il y a cinq ans, sert de prétexte à trop de municipalités, qui assimilent toujours les bibliothèques à de simples équipements de loisirs, pour retarder ou refuser des agrandissements ou des constructions indispensables. Et l'opinion québécoise regorge, même dans les meilleurs médias, de réflexes de rejet du projet de Grande bibliothèque du Québec, assimilé à une aventure superflue alors qu'il se situe parmi les plus modestes du genre. Au moment où j'écris ces lignes, la banlieue new-yorkaise de Queens, pourtant voisine de la plus imposante bibliothèque municipale du monde, commence à planifier un agrandissement au coût de 60 millions \$US, un peu plus que le budget prévu pour la construction de la Grande bibliothèque du Québec, pourtant appelée à desservir non seulement une métropole mais le territoire national. On pourrait multiplier les exemples de villes nord-américaines qui ont édifié leur « GB » il y a plusieurs années, de villes françaises qui le font actuellement à la douzaine, de villes scandinaves – toujours pionnières – qui remettent sur la planche à dessin leurs équipements déjà admirables pendant qu'on accuse ici les concepteurs et planificateurs de la Grande bibliothèque de se livrer à un luxe, sinon à une luxure, coupables (aux deux sens du terme).

Les inepties passeront

Ces inepties passeront. La Grande bibliothèque du Québec, minutieusement planifiée, forte de ses études préalables et instruite des expériences autres en Europe et en Amérique, ne sera pas plus un éléphant blanc que les équipements culturels et éducatifs du quartier où elle vivra, ses moyens et son échelle en témoignent déjà. La Grande bibliothèque du Québec, comme tous les établissements de

même nature dans des pays semblables au nôtre, sera un immeuble extraordinairement fréquenté par des citoyens de tous âges et de toutes origines, tout simplement parce qu'elle leur offrira la même diversité de services. Pourquoi les Québécois et les Montréalais les bouderaient-ils plus que ceux de Malmö (Suède), de Reykjavik (Islande), de Denver ou de Vancouver, où les grandes bibliothèques récemment construites sont déjà débordées? Enfin, la Grande bibliothèque du Québec, loin de susciter l'extinction des plus petites bibliothèques, dans les quartiers environnants ou dans les régions, se prépare activement, avec leur collaboration, à soutenir leur développement. Cela, les animateurs des bibliothèques publiques l'ont compris depuis longtemps et accueillent le projet avec beaucoup plus d'attentes que de craintes, comme ils en ont partout témoigné au cours de notre récente tournée des régions du Québec. Les préjugés sont toujours tenaces et nous savons qu'ils ne s'éteindront vraiment, dans le cas de la GBQ, qu'au vu des résultats. En attendant, il y a mieux à faire, pour nous, que de nous en obséder.

Que nous nous retrouvions devant un défi technique, financier et communautaire étant donné le vaste nombre de nos partenaires et les requêtes qu'ils formulent à bon droit, cela est certain mais ne donne pas le vertige. Nous aurons la volonté et les outils nécessaires pour y répondre. La question principale, existentielle, est d'un autre ordre. Comment réussir à faire de la Grande bibliothèque du Québec une institution qui réponde aux exigences multiples et concrètes de son temps et qui demeure d'abord une institution culturelle? Nous avons, à cet égard, un devoir d'angoisse.

Le défi : l'équilibre des fonctions

L'irruption, dans les bibliothèques publiques, de nouvelles clientèles réclamant de nouveaux services documentaires et scientifiques, est irréversible. L'économie dite « nouvelle » mais toujours aussi impériale, a tant besoin de documentation – que seraient les bourses et que feraient leurs

spéculateurs sans les grandes machines à véhiculer renseignements et rumeurs, que feraient les commerçants du libre-échange sans information internationale de tous ordres? – qu'elle la réclame désormais à hauts cris de toutes les institutions publiques. Elle exige des travailleurs qualifiés, c'est-à-dire bardés de savoir. Elle demande aux gouvernements des statistiques, des évaluations, des analyses, des connaissances des marchés locaux et étrangers. Et elle commence à exiger, des bibliothèques, qu'elles deviennent des lieux de référence à usage des travailleurs autonomes, des lieux de renseignements industriels à l'usage des petites et moyennes entreprises, des lieux de formation linguistique pour travailleurs immigrants, des lieux d'information pour les jeunes et moins jeunes à la recherche d'emploi. Les pouvoirs publics ont aussi tendance à utiliser les bibliothèques de la façon la plus fonctionnelle, à y déposer des documents de consultation sur des projets locaux ou nationaux, à s'en servir comme annexe de la communication publique. Les citoyens eux-mêmes tendent à transformer les lieux en supermarché de la documentation : ils viennent y lire les journaux et périodiques, y apprendre une langue, y chercher de la documentation touristique, y naviguer sur Internet et souvent y correspondre, s'informer sur les lois et règlements de la cité ou de l'État, consulter annuaires et répertoires constamment mis à jour. C'est ainsi que les bibliothèques, comme il est arrivé aux établissements d'enseignement secondaire et post-secondaire autrefois méprisés mais aujourd'hui cooptés par la nouvelle économie, risquent de se retrouver bourrées d'instruction mais légères de culture. Et cela alors que l'accès à la culture a, depuis les siècles des siècles où elles sont nées, été leur raison d'être.

Concevoir des lieux, réels et virtuels, dont la beauté procède de la révérence quasiment sacrée des bibliothèques anciennes pour le savoir, et dont la vitalité fuse néanmoins dans tous les nouveaux quartiers du savoir, voilà notre tâche première. Elle n'est pas simple, elle est même contradictoire à certains égards. Le fort contenu technologique des nouvelles

bibliothèques se marie parfois difficilement avec leur esprit, qui exige calme et clarté, temps et respir, continuité entre les différentes offres de lecture, qui se présentent aujourd'hui en ordre dispersé. Mais le défi de l'architecture est peu auprès d'autres exigences, qui tiennent au contenu même des activités de la Grande bibliothèque du Québec.

La nature des collections en est le premier. Grande bibliothèque de prêt, éminemment publique, la GBQ devra répondre à la demande du plus grand nombre pour tous les types de documents. Mais elle doit aussi conserver au livre, et par conséquent à la littérature et à la vie des lettres, une place centrale malgré toutes les sollicitations autres qui vont l'assaillir. Elle sera construite au moment où la littérature explose en tous genres mais aussi se diversifie grâce au vaste mélange des imaginaires : échanges, traductions, migrations, multilinguisme croissant des populations, les lettres n'ont jamais été aussi plurielles. Il faudra non seulement refléter pleinement le phénomène mais aussi lui donner vie, stimuler la découverte et la connaissance de toutes les écritures du monde. En parallèle, la GBQ permettra aux Québécois d'avoir accès libre, pour la première fois, à la totalité de leur patrimoine et de leur production littéraire sous divers supports, anciens et nouveaux. La collection de consultation de la Bibliothèque nationale du Québec, qui migrera dans le nouvel espace, devra y trouver une place de choix mais aussi les moyens d'une lecture et d'une relecture qui en raffermira la présence dans la collectivité.

Et les outils d'animation que nous mettrons en place à Montréal (expositions, conférences, émissions, événements) devront trouver leur correspondance dans l'ensemble du Québec. Les régions ne sont plus des déserts culturels, il faudra que la GBQ participe et soutienne partout la vie de la lecture et du livre. Autant on nous a demandé, avec raison, de faciliter les correspondances, le prêt, les échanges par des voies électroniques et notamment le catalogue virtuel, autant

on espère que la GBQ devienne le carrefour par excellence des échanges littéraires, conçus et menés dans l'égalité.

Lieu de services dont la gamme sera sans précédent, mais aussi lieu de véritable développement culturel, la Grande bibliothèque du Québec deviendra ainsi et redeviendra ce que ses ancêtres ont d'abord voulu être, des endroits privilégiés pour l'individu qui veut poursuivre son propre cheminement culturel ou intellectuel. L'œuvre d'éducation évoque presque toujours une activité de groupe, ou tout au moins une relation maître-élève, parent-enfant. Mais la bibliothèque, malgré ses mutations actuelles, demeure un lieu de radicale individualité où chacun, quitte à demander ponctuellement de l'aide ou à se laisser guider par un conseil, suit le fil conducteur de son intérêt, construit son propre univers, choisit ses récréations, et pourtant ne pourrait le faire sans la solidarité de tous ceux qui ont écrit, gravé, transcrit, enregistré sous un format ou un autre leurs histoires et celles d'autrui. La bibliothèque est à la fois solitude et communauté, en cela elle répond presque parfaitement à l'esprit du temps, atomisé mais en quête de nouveaux liens, proches ou lointains.

Telle devra être la Grande bibliothèque du Québec, qui ne boudera pas ses fonctions utiles, qui devra même les multiplier et utiliser tous les nouveaux moyens imaginables. Mais dont le rôle culturel fera de cet utile un indispensable. Au moment où se terminent nos études préliminaires et où le projet s'apprête à sortir de sa chrysalide, il était important de le rappeler. ♦



Qu'est-ce qu'on ne ferait pas
POUR VOUS !

La modération a bien meilleur goût. *EdusAlcool*



SAO

Des bibliothèques privées aux institutions publiques

Un parcours dans l'histoire des bibliothèques

Un entretien de Georges Leroux
avec Raymond Klibansky.
Collaboration de Steve Maskaleut

Georges Leroux. Pour amorcer cet entretien sur le rôle des bibliothèques dans laculture, il serait sans doute judicieux de rappeler que vous avez été et que vous demeurez lié à plusieurs grandes bibliothèques dans le monde, soit parce que vous vous y êtes formé, comme c'est le cas pour la Bibliothèque de l'Institut Warburg, d'abord à Hambourg et ensuite à Londres, soit encore parce qu'une partie importante de vos travaux y a pris forme, comme par exemple la Bodleian Library d'Oxford ou encore la bibliothèque du Duc Auguste à Wolfenbüttel en Allemagne. Toutes ces bibliothèques ne sont pas identiques, elles ont des origines et des vocations particulières, qu'est-ce que vous retenir de cette grande diversité?

Raymond Klibansky. Vous avez raison d'insister sur ces différences, car les grandes bibliothèques à vocation universelle comme le British Museum ou la Bibliothèque nationale de France n'ont pas le même mandat qu'une institution comme la bibliothèque Warburg. La bibliothèque Warburg est l'œuvre d'un homme tout à fait original, qui était assez riche pour se permettre de rassembler des

choix. Il venait d'une famille fameuse de banquiers. Il était l'aîné, mais alors qu'il n'était encore qu'un adolescent de quatorze ans, il a fait un pacte avec son cadet. « Tu pourras conserver la banque, lui dit-il en substance, si de mon côté je conserve les moyens de me procurer les livres de mon choix. » Ce pacte a réussi et Aby Warburg a pu trouver tous les moyens de réaliser son projet, à condition de ne pas s'occuper des affaires de la Banque Warburg. Il voulait étudier l'esprit humain dans sa formation et dans toutes ses manifestations. Il s'agissait pour lui de connaître cet esprit en tant que créateur de symboles et d'œuvres d'art. Par exemple, il avait développé un intérêt pour les superstitions autant que pour les œuvres les plus sublimes de l'art et de la philosophie, son but étant de cerner ce qu'elles ont en commun, mais aussi leurs différences : toutes ces formes étaient pour lui des expressions, des manifestations des formes de la vie humaine, d'un esprit humain unique. L'étude des symboles propres à chacune des formes de l'esprit constituait son but principal. Sa curiosité était sans bornes, et son projet de bibliothèque reflète son activité de recherche insatiable : il s'était rendu dans sa jeunesse, ce n'est qu'un exemple, en Amérique pour étudier les danses de serpents chez les Indiens Hopi. Son but était d'étudier les formes de la culture et son projet de bibliothèque devait refléter cette étude de l'esprit humain.

G.L. Disposait-il de modèles de bibliothèques de ce genre, ou l'a-t-il entièrement créée pour répondre à son projet ?

R.K. Il a créé cette bibliothèque, il en a formé le concept. En Allemagne, il y avait au début du siècle de nombreuses bibliothèques universitaires, de grand calibre, souvent héritières de collections princières. Ces bibliothèques enrichissaient les villes qui les patronnaient, et elles étaient remarquablement organisées. Le lecteur, je peux en témoigner car j'ai travaillé dans plusieurs, avait

accès à une riche documentation et pouvait faire des recherches dans une érudition accumulée au cours des siècles, des grandes collections de manuscrits et d'incunables aux collections des imprimés modernes. Warburg entretenait un projet différent, plus personnel. Il n'était pas d'accord avec la désignation du savoir des cultures anciennes comme savoir « primitif ». Il n'acceptait pas cette caractérisation, et il y voyait une forme spécifique, différente certes de notre siècle, mais profondément rattachée au désir de l'esprit humain de comprendre son monde. Il s'agissait de voies différentes de la pensée.

G.L. Quelle était pour lui la fonction de cette bibliothèque, la destinait-il à des chercheurs, ou était-elle d'abord un dépôt personnel de sa recherche, une sorte de monument de sa compréhension de la culture ?

R.K. C'était une bibliothèque personnelle, qui répondait à son besoin de comprendre l'humanité dans toutes ses manifestations. Pour lui, elle était complémentaire des grandes bibliothèques d'érudition, mais elle représentait une sorte d'idéal de la recherche sur l'humanité. J'ai eu le privilège d'y travailler. J'avais étudié dans ma jeunesse la philosophie du langage et des formes symboliques, et j'ai eu la chance de rencontrer le grand philosophe Ernst Cassirer alors que j'étais à Heidelberg. Il m'a invité à Hambourg et il m'a fait rencontrer Warburg. Celui-ci m'a confié certaines tâches de classification, et je me suis retrouvé responsable du rangement de certaines sections particulières de sa bibliothèque, l'Antiquité classique et les encyclopédies notamment. C'était pour moi un privilège, car peu de personnes y avaient accès et j'étais au cœur d'une collection d'une grande richesse. Il y avait des étudiants d'histoire de l'art, mais finalement peu de lecteurs y travaillaient avant qu'elle ne soit transférée à Londres avant la guerre.

G.L. Cette bibliothèque, parce qu'elle repose sur un concept particulier, nous permet d'apprécier la variété des insti-

tutions, mais elle demeure un exemple assez rare. Existe-t-il plusieurs institutions comparables? Le projet habituel n'est-il pas de tendre plutôt vers la collection universelle ou vers le dépôt national?

R.K. Il y a plusieurs bibliothèques à vocation particulière, par exemple la grande bibliothèque Hertziana de Rome, entièrement vouée à l'étude de l'histoire de l'art. Elle a été fondée par Madame Hertz. Ou voyez ici même à Montréal la bibliothèque du Centre canadien d'architecture, fondée par Madame Phyllis Lambert. Mais il s'agit de bibliothèques spécialisées dans des domaines du savoir, alors que le projet Warburg transgresse les frontières des disciplines pour tenter de cerner par plusieurs points de vue un objet. Il recherchait une organisation du savoir autour du symbole et des forces qui déterminent la croyance humaine. L'exemple des sciences astronomiques et astrologiques illustre bien son projet; il était fasciné par ces forces spirituelles et leur effet sur les croyances. Un projet aussi particulier demeure, je pense, sans équivalent.

G.L. Si nous remontons maintenant dans l'histoire des cultures du passé, nous savons que la Grèce a connu plusieurs bibliothèques, nous connaissons en particulier les bibliothèques des écoles philosophiques de l'Académie de Platon et du Lycée d'Aristote. Mais pouvons-nous dire qu'Athènes, en tant que cité hégémonique de la culture grecque, a eu le projet d'une bibliothèque ouverte sur sa culture?

R.K. Vous avez raison de dire que nous connaissons bien les bibliothèques des communautés et des écoles, mais la grande bibliothèque d'Alexandrie qui constitue l'achèvement de la culture hellénistique se rattache à plusieurs efforts antérieurs. Il ne faut pas oublier cette lente progression vers une institution de culture ouverte sur l'universel. La bibliothèque de l'Académie n'avait pas beaucoup de livres, ce n'était pas un centre livres-

que, mais plutôt un lieu de vie et de discussion. Bien sûr, Xénophon évoque l'accessibilité des livres sans ses *Mémorables* (I,6,14), mais ce n'était pas le cœur de l'activité. Par contre, celle d'Aristote, un esprit curieux de tout et qui était toujours en quête de documents et d'information, était plus considérable. Et encore plus, celle de son disciple et collaborateur, Théophraste, un savant intéressé par une grande quantité de domaines. Il était le maître du fondateur de la bibliothèque d'Alexandrie, Démétrios de Phalère. Ce dernier, né aux alentours de 350 avant Jésus-Christ, était favorable au parti macédonien et il avait été le souverain d'Athènes pendant dix ans, mais il fut contraint de s'exiler en 307 et il fut accueilli dix ans plus tard par Ptolémée, ancien général d'Alexandre, pour réaliser le projet de la bibliothèque d'Alexandrie. Il fut responsable de la collection de tous les livres anciens qui formèrent le noyau de l'institution, à laquelle étaient associés des chercheurs qui y vivaient. La Bibliothèque d'Alexandrie était en effet liée au Musée, qui était le lieu de l'activité de recherche. Mais nous sommes là à l'époque des royaumes hellénistiques, et leur vision universaliste était très différente de celle des cités classiques, même si on doit reconnaître que le modèle alexandrin dérive de l'activité du Lycée. Les savants qui s'y succédèrent étaient de grands noms, Zénodote, Callimaque, Eratosthène et bien d'autres. C'est le poète Callimaque qui inventa l'art des catalogues, les pinakes, une invention décisive dans l'histoire de la conservation. La destruction de cette institution, un fait dont les causes demeurent obscures en raison des contradictions des témoignages des historiens qui nous le rapportent, est une catastrophe¹.

1. Voir à ce sujet l'entretien de Raymond Klibansky avec Christian Jacob, *Regagner Athènes à partir d'Alexandrie?*, Alexandrie III^e siècle av. J.C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées. Paris, Autrement, Série Mémoires, no 19, 1992; pp. 231-245.

G.L. Cette différence de vision était-elle attribuable aux structures politiques? Nous notons en effet qu'Athènes n'a pas eu de projet civique de bibliothèque.

R.K. Ce n'est pas tout à fait exact, puisque nous savons par un texte d'Athénée que Pisistrate avait fait assembler une collection de livres, une bibliothèque qu'il destinait sans doute à la cité. N'oublions pas que les grandes collections de documents sont bien antérieures. On doit évoquer Ebla en Syrie, où on a retrouvé des archives monumentales qui datent du deuxième millénaire, contenant surtout des documents administratifs, avec des milliers de tablettes. Il y a également des textes sacrés, tels que ceux conservés dans la collection de Néhémie à Jérusalem, après le retour de Babylone. Mais pour les textes séculiers, les origines sont en Mésopotamie, à la bibliothèque de Ninive, assemblée par Assurbanipal, celle qui nous a préservé une partie du texte de l'épopée de Gilgamesh. On ne voit rien d'équivalent pour la Grèce classique, nous n'avons aucun indice que Périclès par exemple ait formé un tel projet. Par contre, on est très bien renseigné sur Rome. Les conquêtes romaines en Orient et en Grèce, les campagnes de Sylla, permettent de rapporter des collections importantes. On pense aux collections de Pergame, un royaume hellénistique alexandrin, où se trouvait aussi la bibliothèque d'Aristote. Ce royaume était le rival de celui d'Alexandrie et sa bibliothèque contenait plus de deux cent mille ouvrages quand Antoine la donna en cadeau à Cléopâtre. Le grand projet de bibliothèque pour Rome fut celui de César, qui mandata Varron à cet effet. Nous le savons par le témoignage de l'historien Suétone. Nous sommes bien renseignés sur les premières bibliothèques publiques, notamment sur Asinius Pollio, qui avait rapporté d'Asie plusieurs documents. C'est Varron qui nous en informe, dans un ouvrage perdu, le *De bibliothecis*, dont le contenu cependant est répercuté par Pline dans son Histoire Naturelle (Livre VII, 30).

Viennent ensuite les projets d'Auguste, qui a fondé deux bibliothèques, l'une au Champ de Mars et l'autre au Palatin. Chacune comportait des sections latines et grecques. Nous avons là-dessus le beau témoignage d'Ovide, exilé sur les bords de la mer Noire et qui dans les *Tristes*, exprime son regret de ne plus pouvoir les fréquenter. Ces bibliothèques romaines ne surpasseront sans doute pas l'institution alexandrine, mais elles lui survivront après sa destruction. Nous savons aussi qu'un proche d'Auguste, Didyme l'Ancien, avait été formé à Alexandrie et qu'il avait protégé la bibliothèque des volontés romaines de la détruire. Tibère, Vespasien, Trajan ont aussi construit de grandes bibliothèques.

G.L. De Rome, passons-nous déjà aux bibliothèques byzantines?

R.K. Non, ce serait oublier de magnifiques bibliothèques privées. Dans la *Consolation de la philosophie* de Boèce (I,5), la Philosophie évoque les parois de la bibliothèque de l'auteur, avec leurs parures d'ivoire et de verre. Et puis, il ne faut pas passer sous silence les nombreuses bibliothèques des communautés chrétiennes, qui sont allées en se développant. Leur modèle est sans doute hérité de la bibliothèque d'Herculanum, c'est-à-dire des bibliothèques de communautés spirituelles et philosophiques très anciennes. Le plus bel exemple est celui de Cassiodore, lui qui avait été ministre de Theodoric et qui a vécu au sixième siècle de notre ère. À sa retraite, il s'installe au sud de la Calabre et il y assemble, dans un lieu qu'il nomme Vivarium, une collection remarquable. C'est une institution de type monastique, où les religieux privilégient le travail intellectuel, et son influence sur la pensée bénédictine sera considérable. Le sort de la bibliothèque de Vivarium fut décisif pour l'histoire des bibliothèques occidentales modernes. À sa mort, en effet, sa bibliothèque fut transportée au Latran à Rome, où il avait

voulu sans succès fonder une université chrétienne. Plusieurs manuscrits des fonds romains proviennent de sa collection, et les savants de cette époque purent en profiter. L'exemple le plus net est le livre annoté par Cassiodore, qu'on trouve d'abord à l'abbaye de Corbie, puis se retrouve à l'Abbaye de Saint-Germain. Lors de la révolution française, ce livre fut acheté par un noble polonais, Doubrovski, qui l'apporte en Russie et l'offre au Tsar à Saint Petersburg, où il se trouve aujourd'hui. Ces migrations d'ouvrages montrent le rôle des collections anciennes dans la formation des bibliothèques médiévales et modernes.

G.L. Est-ce que la culture byzantine a favorisé le développement des bibliothèques? Nous connaissons l'intense activité de ses philologues et de ses copistes. On n'a qu'à penser à Constantin Lascaris et à l'exemple de la ville de Mistra, mais avons-nous l'exemple de grandes institutions publiques?

R.K. Il y a d'abord l'énorme bibliothèque de Photius, patriarche de Constantinople de 858 à 867, qui en fit une recension élaborée dans son *Myrobiblion*, dont le texte nous a été transmis et qui constitue une source inépuisable pour la description des œuvres de la culture antique. Plusieurs institutions religieuses avaient aussi des collections importantes et il existe également des collections philosophiques, comme par exemple les collections assemblées par l'évêque Arethas. Mais de grandes bibliothèques publiques, à l'égal des projets d'Auguste ou des Ptolémées, non, nous n'en avons pas de traces.

G.L. Cette histoire nous mène à grands pas vers la constitution des bibliothèques princières et royales de la Renaissance, qui sont les ancêtres des bibliothèques modernes. Elles reposent sur des projets privés, qui furent ensuite légués aux États. C'est une transition d'une exceptionnelle richesse.

R.K. Oui, car elle nous en met en présence des collectionneurs privés, des érudits, des humanistes, animés d'une curiosité sans borne pour le livre. N'oublions pas que nous sommes dans la période qui ne connaît pas encore l'imprimerie, chaque ouvrage doit encore être recopié. Voyez par exemple cet exemplaire du *Timée* de Calcidius, un néoplatonicien du quatrième siècle, que j'ai en ma possession, il s'agit d'un manuscrit du quinzième siècle, copié d'une main très belle, très régulière. Le texte, dont une édition a été fournie dans la collection du *Corpus platonicum Medii Aevi* publiée sous ma direction, est accompagné de gloses marginales qui remontent au douzième siècle. À cette époque, il y avait une frénésie dans la recherche d'exemplaires d'œuvres anciennes, et le commerce des manuscrits était très lucratif. Les Vénitiens y étaient très bien exercés. J'aimerais aussi évoquer la bibliothèque de Pétrarque, dont les collections sont encore réparables aujourd'hui dans des bibliothèques modernes. On trouve à Paris son Platon, en traduction latine, et nous avons plusieurs notes de sa main.

G.L. Comment vont se former, sur la base de toutes ces initiatives de collectionneurs privés, les grandes institutions qui prennent leur essor à la Renaissance? Il a fallu des décisions de princes, de rois, d'hommes d'État désireux de doter leur société de grandes bibliothèques, surtout évidemment après l'avènement de l'imprimerie?

R.K. Prenons l'exemple de la Marciana de Venise, vous la connaissez bien pour y avoir travaillé, vous savez qu'on y trouve des richesses inestimables. C'est une collection splendide, qui provient du don des collections du Cardinal Bessarion. Nous avons la chance de posséder une étude détaillée de la formation de ces collections et de leur transfert à Saint-Marc, c'est l'étude de mon amie, Mme Lotte Labowsky, qui a publié des inventaires très anciens, qui montrent la progression de la collection².

De 1468 à 1575, on voit des additions exceptionnelles et on peut suivre les règles de l'acquisition. Les Vénitiens eurent ensuite plusieurs émissaires, partout et en particulier dans les États contrôlés par les Ottomans, où ils purent se procurer les textes qu'ils étaient désireux de posséder. La donation de Bessarion était hautement symbolique, il voulait sauver l'héritage gréco-latin et chrétien de la menace turque. Quand il arrive à Venise en 1438, il y voit une nouvelle Byzance. Dès ses années de formation, il avait commencé à amasser des livres. Mais une fois devenu cardinal, ses moyens étaient considérables. Son projet était de rassembler tout l'héritage occidental. Insistons cependant sur sa volonté, manifeste dans l'acte de donation dont nous possédons le texte, de glorifier la République de Venise en lui donnant ce patrimoine grandiose. Il est intéressant de noter dans le livre de Mme Labowsky comment Pétrarque, un siècle auparavant, avait lui aussi offert sa bibliothèque à La République, à la condition de pouvoir disposer personnellement d'une maison pour la loger durant sa vie. Ce projet n'aboutit à rien cependant, mais l'idée était là : créer une institution publique.

Il y a aussi l'exemple de la Laurentiana de Florence, une autre collection admirable. C'est Laurent de Médicis qui a amassé une collection splendide, prenant le relais de la collection de Marsile Ficin. Les princes florentins rivalisaient d'ingéniosité pour enrichir leur collection, ils la considéraient comme un trésor national. Longtemps avant ces collections, la bibliothèque papale, qui devint celle du Vatican, contenait de remarquables richesses, d'abord pour des collections religieuses. Mais un pape comme Nicolas V, et aussi Pie II, ont été de grands amateurs de

2. Voir FIGUIER, Richard, ed. *La Bibliothèque. Miroir de l'âme, mémoire du monde*. Paris, Éditions Autrement, • Série Mutations •, 1991, LABOWSKY, Lotte. *Bessarion's Library and the Biblioteca marciana. Six early inventories*. Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, • Sussidi eruditi, vol. 31 •, 1979, 547p.

livres séculiers, et ils ont contribué à donner à la Vaticane son ouverture au monde des œuvres profanes.

G.L. Les États germaniques donnent-ils des exemples d'institutions aussi riches ?

R.K. Bien sûr, on devrait pour les passer en revue, disposer de plus de temps que nous n'en avons aujourd'hui. Prenons le cas de la Bibliothèque que j'ai étudiée de très près, celle du cardinal Nicolas de Cues, un contemporain de Bessarion. Il faisait des acquisitions méthodiques, et il connaissait l'importance des traductions médiévales du grec. Son intérêt le portait vers les exemplaires les plus anciens, et on trouve même dans sa bibliothèque des documents pré-carolingiens. Voyez aussi l'exemple des bibliothèques visitées par Poggio, un expert dans l'art de trouver l'objet rare ! C'était devenu presque un sport, on le voit dans la correspondance de ces érudits, qui avaient leurs informateurs sur le transfert des collections, et aussi sur les prix.

G.L. A-t-il fallu attendre la création de la Bibliothèque nationale de France pour assister à la naissance d'une vraie bibliothèque publique ?

R.K. Les bibliothèques princières et royales avaient un mandat national, dans la mesure où ces princes et ces rois représentaient leur État. Mais ce serait trop dire que d'affirmer qu'il s'agissait de bibliothèques ouvertes ou publiques. N'oublions pas que la pratique de la lecture n'était pas très répandue, et que les intellectuels possédaient les livres qu'ils étaient désireux de lire. De Cicéron à Montaigne, de ce point de vue, les choses n'avaient guère changé. Même une grande bibliothèque monastique comme celle de Fleury, une abbaye bénédictine de la Loire, n'a pas été récupérée par l'État français dans les troubles qui ont suivi la Réforme. On peut cependant suivre cette collection plus tard dans la bibliothèque municipale de Berne, où on retrouve d'im-

portants manuscrits anciens. À la fin du seizième siècle, on a une grande institution municipale. Mais ce n'est pas une institution d'envergure nationale. Le développement des villes a entraîné la diffusion de ce modèle. Voyons par contre les plans de Mazarin, qui fait le projet d'une institution française. Il lègue ce qui deviendra le fonds de la Mazarine, une institution qui existe toujours. Mais ce n'est encore qu'une amorce. Il est donc juste de dire que la première bibliothèque publique est la Bibliothèque nationale, qui hérite des collections amassées depuis François Ier.

G.L. La gestation des institutions nationales est donc plutôt lente, elle dépend du projet politique national lui-même. L'exemple de l'Allemagne, qui ne s'est unifiée qu'au cours du dix-neuvième siècle, le montre très bien. Nous y trouvons plusieurs grandes bibliothèques universitaires, un certain nombre d'institutions principales reliées à des principautés ou à des royaumes autonomes, mais même l'Allemagne moderne ne possède pas une institution comme la Bibliothèque nationale de France ou le British Museum de Londres. L'Autriche possède la Bibliothèque des Habsbourg à Vienne, mais elle n'avait pas de vocation ouverte. Certaines bibliothèques principales, comme celle des princes de Braunschweig qui ont fondé Wolfenbüttel au début du XVII^e siècle, sont aussi de bons exemples de ces bibliothèques autonomes. Le grand Leibniz, et aussi Lessing, en furent les bibliothécaires. De la même manière, on ne voit pas une grande institution nationale pour l'ensemble de l'Italie, seulement des institutions municipales, comme Modène, ou encore des institutions universitaires.

R.K. Ce lien semble essentiel. On voit bien que le British Museum se forme avec la prospérité de la dynastie des rois de Hanovre, qui décidèrent de donner leurs collections à l'État. De grands mécènes, comme Lord

Harley, avaient acheté des manuscrits et des livres à travers toute l'Europe et leurs héritiers avaient cédé au gouvernement leurs collections. Ces rois éclairés transformèrent ces collections en collections nationales. Et puis, plus tard, le développement de l'Empire a favorisé la croissance d'une grande institution de conservation, à vocation universelle. D'ailleurs, cette institution regroupe aussi bien les œuvres d'art que les livres, c'est le trésor de l'Empire. Un autre mécène anglais, sir Thomas Bodley, se trouve à l'origine de la Bodleian Library à Oxford. Ce n'est sans doute pas une institution nationale, mais c'est une institution universellement reconnue et admirée, en raison de son accessibilité : le don de Bodley a doté l'Angleterre d'une bibliothèque qui est sans égale.

G.L. Les États-Unis ont rapidement développé des projets publics.

R.K. La prolifération des institutions américaines fut très rapide. Nous connaissons tous la Bibliothèque du Congrès, celle qui a développé le projet de collection le plus universel au monde. Dès son origine, elle fut conçue comme la bibliothèque nationale des États-Unis, par l'intermédiaire de la Chambre des représentants. Dans un décret de 1794, les pères fondateurs en établirent l'institution, qui fut officiellement fondée en 1800, sous la présidence de John Adams. Les collections devaient servir d'abord au travail des législateurs, et on ne s'étonnera pas d'y trouver les grands textes de la pensée politique européenne parmi les premières acquisitions. On le voit dans une lettre du président Jefferson en 1802. Mais les ambitions de ses conservateurs en ont fait la plus grande bibliothèque au monde. C'est un modèle par la variété et la richesse de ses départements. Mais elle ne doit pas nous faire oublier les grandes bibliothèques publiques qui font la richesse de plusieurs villes, en particulier celles de New-York et de

San Francisco, qui sont, comme la Pierpont Morgan, le résultat de grandes collections privées. Il faudrait aussi reparcourir l'histoire de la Bibliothèque nationale du Canada et celle de la Bibliothèque nationale du Québec.

G.L. Le mandat des bibliothèques modernes, quand on considère leur développement contemporain, paraît sans commune mesure avec le mandat des bibliothèques érudites. Il s'agit de bibliothèques publiques, destinées aux citoyens autant qu'aux chercheurs. Le projet de la Grande bibliothèque du Québec, qui associe le mandat de conservation de la Bibliothèque nationale à celui de la Bibliothèque publique de Montréal, représente certainement un défi de grande importance, qu'en pensez-vous?

R.K. Le défi est de taille, mais la tâche n'est pas impossible. Nous sommes en face de difficultés énormes. Le cas de la nouvelle Bibliothèque de France, qui a cherché précisément à lier ces deux missions, devrait servir à notre réflexion. Ces deux missions sont très différentes : l'usage en vue de la recherche vise la production de nouveaux livres, de contributions savantes, et il exige un fonds méticuleusement élaboré. L'usage public est par définition plus polyvalent, le public veut s'instruire sur une grande quantité de sujets et la bibliothèque est d'abord un outil d'information, mais cela peut conduire à des recherches authentiques, il ne faut pas l'oublier. Il y a parfois un passage de l'information à la recherche, certains lecteurs deviennent passionnés pour un sujet et ils se transforment à leur insu en chercheurs. Mais la combinaison de ces missions, ne serait-ce que du point de vue de l'espace, est très difficile. L'achalandage est recherché pour le public, mais le chercheur demandera silence et disponibilité des documents.

G.L. La Bibliothèque nationale de France a proposé de séparer en deux lieux étanches les espaces dont elle dispose. Elle les a en fait superposés, selon une architecture

qui place au niveau d'un jardin souterrain les salles réservées aux chercheurs, et à un niveau supérieur, également sous la surface, les salles ouvertes au grand public.

R.K. Cette solution a sans doute ses mérites, mais les critiques qui fusent à présent de partout montrent pourquoi la plupart des villes européennes ne se sont pas engagées sur ce chemin. On a plutôt tendance à maintenir séparées les bibliothèques publiques et les bibliothèques savantes, qui sont maintenant la plupart du temps gérées par des universités. Ceci ne signifie pas que les bibliothèques publiques sont maltraitées ou sont plus pauvres, bien au contraire, mais leur mission, et par conséquent leur aménagement visent l'extension et la diffusion des ressources auprès du public. Ce n'est pas la même chose que le mandat de conserver un patrimoine national ou de constituer des collections de recherche, qui visent l'exhaustivité dans leurs domaines de prédilection et qui souvent sont faites d'exemplaires rares et précieux.

G.L. Ne pouvons-nous pas penser que les ressources nouvelles de l'informatique vont rendre possible une information complète pour le public, alors que les chercheurs et les lecteurs érudits auront toujours besoin de sources imprimées plus rares?

R.K. Le défi est redoutable, les problèmes sont sérieux. L'exemple parisien donne lieu à de très nombreuses critiques, la revue *Le Débat* s'en est fait l'expression depuis le début du projet. Le partage des documents est en soi un problème, peut-on se permettre de maintenir des collections qui se redoublent selon les publics? Que faire des usuels, comment les ranger? Cela exige des moyens considérables. L'histoire des bibliothèques que nous venons de passer en revue rapidement montre une chose, ces institutions se sont ouvertes, et pour moi, la priorité essentielle, centrale, demeure la priorité publique, l'information des citoyens. C'est la mission

d'une bibliothèque publique, et il ne faut pas la confondre avec les finalités des lieux de recherche. Ces deux missions ne doivent pas se nuire. Si une institution conduit à ce résultat, il faut alors conclure qu'elle a été mal conçue. Dans beaucoup de villes que je connais, les bibliothèques publiques n'ont pas d'ambitions d'acquisition spécialisée. On vise plutôt à toucher le plus grand nombre de lecteurs. On sait bien que c'est le contraire pour les collections spécialisées des bibliothèques universitaires et des institutions spécialisées, comme le Centre canadien d'architecture.

G.L. Nos ressources sont en effet limitées, et la situation de Montréal est déjà problématique. Plusieurs bibliothèques de quartier, liées aux maisons de la culture, ont protesté contre ce qu'elles perçoivent comme un projet géant et inutile, qui réduira leurs ressources et donc la qualité des services qu'elles offrent à des lecteurs dans leur environnement.

R.K. Les moyens de l'informatique sont la solution. Si une bibliothèque de quartier ne possède pas un document, mais si on peut le localiser et le faire venir, n'est-ce pas une bonne solution? De plus, la numérisation des catalogues donnera un accès universel aux ressources disponibles sur le territoire. Il faut faire un grand catalogue national de toutes les ressources. Nos moyens financiers sont limités, et même si le gouvernement s'est montré généreux pour le projet actuel, les besoins seront plus grands, c'est inévitable. On ne pourra donc satisfaire tous les besoins. Déjà les bibliothèques universitaires souffrent passablement des coupures, souffriront-elles davantage du fait de cette Grande bibliothèque? Ce serait une grave erreur.

Par ailleurs, nous avons ici quatre institutions universitaires sur un territoire limité. Unifier le processus d'acquisition est une utopie, et pourtant chacune des universités n'est plus en mesure de procéder à des

acquisitions satisfaisantes. Je ne parle pas des collections spécialisées, car cela est déjà favorisé par le Conseil des Arts du Canada, mais simplement des collections de base. Les collections se redoublent et s'appauvrissent en même temps. Comment faire pour aller contre ce processus désastreux? Sur ce point, je serai dur. Il faut un contrôle, dans un contexte de ressources limitées, il faudrait une concertation. Cela semble une priorité. L'informatique rend cela possible. Bien entendu, aucune mesure coercitive imposée sans une concertation des intéressés ne réussira et il faut prévoir des cas d'exception pour le maintien de collections spécialisées, qui requièrent des fonds spéciaux et qui ne devraient pas souffrir indûment d'une politique restreignant les dédoublements. Il faut en effet favoriser des collections particulières, comme la Bibliothèque Osler d'Histoire de la Médecine à McGill ou encore les livres rares de l'Université de Montréal, qui a hérité de plusieurs beaux fonds. Pensons seulement au fonds Parizeau, qui contient une édition Estienne de Platon de 1547.

G.L. Oui, on peut aussi citer la Bibliothèque du chanoine Lionel Groulx, rapatriée à l'Institut d'histoire de l'Amérique française, qui a un grand besoin de soutien financier. Pensons également au destin de la bibliothèque rassemblée par les Pères dominicains, dans leur couvent de Saint-Albert-le-Grand pour l'Institut d'Études médiévales. C'était un lieu privilégié et une collection qui a bénéficié des soins amoureux de plusieurs bibliothécaires remarquables. Avec le démantèlement de l'Institut, elle a été absorbée dans la collection générale de l'Université de Montréal.

R.K. Son accessibilité sera-t-elle meilleure? Sans doute, en raison de l'accès informatique à son catalogue. Mon principe serait simple : les bibliothèques universitaires devraient se concerter, et de ce point de vue, il me semble net que la Bibliothèque nationale ne devrait pas

menacer le développement de ces collections. Son ouverture au public est sa mission principale et elle devra multiplier les initiatives en ce sens. Ce mandat est l'héritier des grandes traditions des bibliothèques publiques dans le monde, de Georges Pompidou à la Bibliothèque de la ville de New-York. La barre est placée haut, mais nous pouvons réussir.

Quant à sa fonction patrimoniale de conservation du fonds québécois, c'est une fonction claire et qui ne devrait faire aucun problème. N'oublions pas que nous sommes ici en présence d'une entreprise de grande importance, en raison de ses objectifs. Nous devons tenir compte de l'importance et de l'urgence, mais sans nous dissimuler les limitations des ressources, ni susciter des espoirs trop grands. Il faut procéder à pas mesurés, mais assurés³. C'est pour reprendre l'expression de Thucydide, un *ktema eis aei*, une entreprise pour l'avenir du Québec. ♦

3. Cet entretien a été réalisé à Montréal le 16 août de cette année. Pour des compléments sur l'histoire de la Bibliothèque Warburg et d'autres aspects de l'histoire des bibliothèques, voir *Le philosophe et la mémoire du siècle. Entretiens de Raymond Klibansky avec Georges Leroux*. Paris, Les Belles-Lettres, 1998.

GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU QUÉBEC

Historique

La Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal manquent depuis plusieurs d'années d'espace pour loger leurs collections et pour accueillir leurs clientèles, ce qui a empêché un développement adéquat des services aux citoyens. La Grande bibliothèque du Québec est née en bonne partie des besoins de répondre à ces problèmes mais aussi de la volonté de doter le Québec d'une nouvelle institution culturelle dans le domaine du livre, de la lecture et de la documentation, capable de relever les défis de la société du savoir. C'est ce qu'illustre la petite histoire de la GBQ.

En 1995, le gouvernement du Québec acquiert et rénove l'édifice Fullum, rue Holt à Montréal, pour loger la collection de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec et une partie des Archives nationales du Québec, également en manque d'espace. On continue à chercher un lieu pour loger la collection de diffusion de la Bibliothèque nationale qui demeure dans l'édifice Saint-Sulpice, rue Saint-Denis à Montréal, édifice trop petit et inadéquat.

En avril 1996, une rencontre entre la ministre de la Culture et des Communications, madame Louise Beaudoin, et le maire de Montréal, monsieur Pierre Bourque, évoque la possibilité et la pertinence de reloger conjointement la collection de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec et la collection de la bibliothèque centrale de Montréal.

En décembre 1996, soucieux de faire avancer le dossier des bibliothèques publiques et de regrouper les activités de diffusion de la BNQ, le gouvernement met sur pied, sous la présidence de monsieur Clément Richard, un comité

pour étudier la possibilité de doter le Québec d'une grande bibliothèque.

En juin 1997, le Comité Richard dépose un rapport favorable, et propose le concept de la future Grande bibliothèque du Québec.

En juillet 1997, le gouvernement du Québec nomme un conseil provisoire pour définir le programme de besoins de la nouvelle institution, les orientations législatives et les principes des protocoles devant lier la Bibliothèque centrale de Montréal, la Bibliothèque nationale du Québec et la Grande bibliothèque du Québec.

En novembre 1997, une commission parlementaire étudie le Rapport Richard, trente organismes et individus déposent un mémoire.

En mars 1998, la ministre Louise Beaudoin dépose un projet de Politique de la lecture et du livre, elle y précise le rôle et les missions nationales de la Grande bibliothèque du Québec.

Les 6, 7 et 9 avril 1998, la ministre de la Culture et des Communications préside à Montréal les audiences publiques qui portent sur le site de la Grande bibliothèque du Québec; quarante-six organismes ou individus expriment leurs opinions. 70% des participants souhaitent que la future GBQ soit construite au Quartier latin.

En juin 1998, le gouvernement du Québec se rallie à ce choix, annonce l'acquisition du Palais du Commerce, et l'Assemblée nationale du Québec adopte unanimement la loi constituant la GBQ.

En août 1998, madame Lise Bissonnette est nommée présidente-directrice générale de la GBQ.

En septembre 1998, le conseil d'administration est formé et la direction de la GBQ installe le siège temporaire de

l'établissement à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Denis, dans le Quartier latin.

D'octobre 1998 à février 1999, embauche de l'équipe initiale de la GBQ.

Depuis, la planification du projet de la GBQ se poursuit : approfondissement de sa mission, préparation du volet construction, établissement des liens avec le milieu culturel et éducatif associé aux livres et à la promotion de la lecture, examen et négociation des protocoles, exploration des partenariats. ♦

L'ÂME DE CE PAYS

*S'il est venu
le temps
de se donner
un pays,
il importe
de savoir
ce que nous
en ferons.*

L'Action nationale
a accompagné
le Québec
tout au long
de ce siècle.
Elle apporte
à nouveau
une pièce majeure
dans la patiente
construction de
notre projet collectif.

La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos débats.



La Grande bibliothèque et le monde des bibliothèques au Québec

Marcel Lajeunesse*

L'annonce de la création d'une Grande bibliothèque du Québec était d'une importance à la fois pour les citoyens de Montréal et du Québec et aussi pour les professionnels de la bibliothéconomie. Il faut remonter à la décennie 1910 pour retrouver un événement d'une telle importance avec la création de deux grandes bibliothèques; en 1915, les Sulpiciens inauguraient, rue Saint-Denis, la Bibliothèque «publique» St-Sulpice et à quelques rues de là, la Ville de Montréal ouvrait au public, à l'occasion de la visite du maréchal Joffre, sa Bibliothèque civique en 1917. Deux grandes bibliothèques créées à deux années d'intervalle, et à quelques rues l'une de l'autre, apparaissaient comme une période privilégiée de création de bibliothèques destinées à la population montréalaise.

Il a fallu attendre la décennie 1960 pour que les bibliothèques trouvent place comme éléments de politique cul-

* Professeur titulaire, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal.

turelle au Québec. Le nouveau ministère des Affaires culturelles fut un agent primordial de création de bibliothèques municipales pour la population des centres urbains et de bibliothèques régionales (les Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques, ex-Bibliothèques centrales de prêt) pour la population rurale. De plus, l'État québécois, qui avait acquis en 1941 la Bibliothèque St-Sulpice en fit en 1967 la Bibliothèque nationale du Québec. Le dynamisme naissant des bibliothèques publiques, allié à celui manifesté dans les bibliothèques universitaires et de collèges, a suscité la nécessité d'une école universitaire de formation de bibliothécaires francophones au Québec : L'Université de Montréal établit en 1961 l'École de bibliothéconomie, devenue depuis l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

De la spécificité de la Grande bibliothèque du Québec

La création de la Grande bibliothèque du Québec est un événement capital pour établir dans la ville de Montréal un établissement de diffusion de l'information qui soit comparable à ceux des grandes villes nord-américaines et européennes. La Grande bibliothèque est née, il faut le rappeler à la relecture du rapport Richard, de la nécessité de donner une plus large diffusion aux collections de la Bibliothèque nationale du Québec, après l'installation de cette dernière dans un nouvel immeuble qui a solutionné une partie du problème, c'est-à-dire l'aspect conservation de la collection nationale. Il s'agissait aussi de bâtir, à Montréal, au cœur des grands circuits de circulation, une vaste bibliothèque grand public qui soit de niveau d'une importante agglomération urbaine, à l'instar notamment de Toronto et de Vancouver. Si Montréal eût possédé déjà une telle bibliothèque, la nécessité d'une telle institution ne serait sans doute pas apparue aussi manifeste. La Grande bibliothèque est née de la recherche d'une solution à ces deux problèmes, comme l'ont bien montré les travaux du comité présidé par Clément Richard.

Dans le débat qui a entouré la création de la bibliothèque et qui perdurera, sur certains aspects, jusqu'à l'ouverture du bâtiment au public, il est important de préciser ce que ne doit pas être la Grande bibliothèque du Québec et ce qu'elle doit être, si l'on veut éviter les malentendus et les méprises.

La Grande bibliothèque du Québec n'est pas une bibliothèque d'enseignement et de recherche au sens strict. Même si, dans la réalité, elle accueillera une clientèle étudiante, elle ne doit pas se substituer aux bibliothèques d'université ni aux bibliothèques de collège, même pour des établissements situés à proximité de sa future localisation. L'avenir nous dira si certains établissements n'essaieront pas de s'appuyer sur la Grande bibliothèque du Québec pour rencontrer les besoins informationnels de leurs étudiants et pour se délester d'une partie de leurs responsabilités propres. Si cela était, la Grande bibliothèque du Québec nierait sa mission de grande bibliothèque de diffusion. Cela ne veut pas dire, par ailleurs, que la Grande bibliothèque du Québec ne doive pas développer des relations avec les établissements d'enseignement (universités et collèges) de même qu'avec d'autres types de bibliothèques; donc collaboration, pas substitution. De plus, la GBQ ne doit pas dédoubler, et même plus ne doit pas se considérer comme la Bibliothèque nationale du Québec. Cette dernière, grand établissement public, érigé par une loi de l'Assemblée nationale, doit continuer à exister et à se développer en synergie avec la GBQ. Cette inquiétude qui s'est manifestée lors de la création de la GBQ doit être solutionnée par l'établissement d'une collaboration entre les deux établissements qui soit assise sur des bases claires. La Bibliothèque nationale du Québec, à l'instar du mandat de toutes les bibliothèques nationales dans le monde, doit continuer à exercer pleinement ses missions de dépôt légal, de bibliographie nationale, de conservation avec les extensions internationales que ces missions exigent. Ce que la Bibliothèque nationale du Québec transfère à la GBQ, c'est la diffusion de ses collections.

Après ces *caveats*, que doit donc être la Grande bibliothèque du Québec? Elle a été créée avec un double mandat, d'être une bibliothèque grand public et de fournir une vitrine privilégiée pour l'édition québécoise qu'elle diffuse et met en valeur et dont elle accroît le rayonnement. Elle doit offrir une collection universelle de prêt suffisamment riche et encyclopédique pour attirer un public considérable et cette collection proviendra de la collection de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec (collection générale et un exemplaire sur les deux issus du dépôt légal), de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal et de la collection que la GBQ générera de ses propres acquisitions au cours des ans. La GBQ est une bibliothèque d'un genre nouveau, un concept original, à l'instar du grand questionnement relatif à la construction de nombreuses grandes bibliothèques qui s'est développé dans le monde occidental depuis une vingtaine d'années. Elle n'est ni nationale, ni municipale, ni universitaire, mais publique, ouverte à tous et gratuite, dans un but d'information, d'éducation, de culture et de loisir. Pourtant, elle n'est pas une bibliothèque publique selon les canons habituels et les définitions acceptées. Sa mission déborde la Ville de Montréal et la Communauté urbaine de Montréal. Il est manifeste, tant par le rapport Richard que par la loi qui l'a constituée, que la Grande bibliothèque du Québec est une institution nationale constituée en corporation et dirigée par un président directeur général et un conseil d'administration.

Les défis de la Grande bibliothèque du Québec

La Grande bibliothèque du Québec se veut une bibliothèque d'un genre nouveau. Cela suppose qu'elle devra définir son rôle et son champ d'action par rapport aux bibliothèques existantes. Le rapport Richard a balisé, à grands traits, son caractère. Dans les négociations nécessaires relatives aux collections de la Bibliothèque nationale du Québec et de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, les champs

d'actions des uns et des autres devront être précisés, pour ne pas en arriver à une confusion stérilisante ou à des querelles incessantes. Avec de la bonne volonté de part et d'autre, en s'appuyant sur l'orientation du rapport Richard, il est tout à fait possible d'en arriver à une entente profitable aux trois protagonistes, mais celle-ci devra reposer sur un partenariat solide entre les trois institutions. Des protocoles d'entente sont donc nécessaires entre la Grande bibliothèque du Québec, la Bibliothèque nationale du Québec et la Ville de Montréal. De son côté, la Ville de Montréal mettra à la disposition de la Grande bibliothèque du Québec la collection de sa Bibliothèque centrale, mais pour continuer à développer ses quelque 23 bibliothèques de quartier qui sont, en quelque sorte, la base même de sa politique de lecture publique, elle devra opérer des modifications substantielles dans son fonctionnement, car l'expérience nous montre que des bibliothèques de quartier dynamiques s'appuient normalement sur une bibliothèque centrale bien constituée et sur des services centraux forts. Quant à la Bibliothèque nationale du Québec, ses collections mises à la disposition de la Grande bibliothèque du Québec ne seront pas prêtées à l'extérieur et seront consultées à la Grande bibliothèque du Québec même.

La Grande bibliothèque du Québec se situe nettement dans la mouvance de la promotion de la lecture publique au Québec. En une génération, les bibliothèques publiques ont tout de même connu un développement spectaculaire, ont généré des établissements qui sont des exemples pour le milieu et se sont donné une culture propre comparable au reste du continent. Par ailleurs, nous devons relever un certain nombre de carences. En premier lieu, la première loi sur les bibliothèques publiques du Québec ne date que de décembre 1959, sous le Gouvernement Sauvé. Cette loi, excellente à ce moment, n'a pas suivi le développement survenu dans le milieu; par exemple, elle ne dit mot sur les bibliothèques régionales (les Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques). On attend toujours une loi qui

soit en adéquation avec la réalité des bibliothèques publiques et serve de stimulant pour leur avenir. Pire, depuis la loi créant le ministère de la Culture et des Communications en 1992, qui abrogeait la Loi sur les bibliothèques publiques de 1959, le Québec ne possède pas, somme toute, à l'exception de quelques articles retenus dans la loi de 1992, de véritable législation en matière de bibliothèques publiques. Le milieu des bibliothèques publiques en réclame une qui soit adaptée au temps présent. Il est impérieux de convaincre le gouvernement du Québec, et aussi le monde municipal, qu'une nouvelle loi peut être un instrument indispensable de développement. La Grande bibliothèque du Québec se doit d'être le moteur d'une nouvelle législation sur les bibliothèques publiques, et elle doit le faire en concertation avec le monde des bibliothèques publiques.

Toujours dans le monde des bibliothèques publiques du Québec, d'autres anomalies devront être corrigées. Au hasard d'une réforme administrative de la décennie 1980, a disparu la Direction des bibliothèques publiques qui a été un outil essentiel de promotion et de soutien aux bibliothèques publiques naissantes. Cette direction possédait un service de documentation spécialisé et de recherche qui était très utilisé et qui rendait des services indispensables. Chercheurs et praticiens ont besoin de s'appuyer sur des données fiables sur les bibliothèques publiques du Québec et hors-Québec (principalement canadiennes et américaines) dans une optique comparative. La Grande bibliothèque du Québec peut-elle fournir au milieu ce service de recherche qui fait défaut présentement? À notre avis, la Grande bibliothèque du Québec a mission de stimuler la lecture publique et elle devra, pour remplir cette mission, innover le monde des bibliothèques publiques au Québec si elle ne veut pas être perçue comme la Bibliothèque publique de Montréal. Le rapport Richard confiait d'ailleurs à la Grande bibliothèque du Québec ce mandat de planification, d'expertise et de recherche dans le domaine des bibliothèques publiques.

Le succès ou l'échec d'une nouvelle institution comme la Grande bibliothèque du Québec dépendra en dernière analyse de la qualité des collections et de la qualité du service offert. En faisant cette affirmation, nous ne sous-estimons pas l'importance d'un bâtiment qui soit propre à soutenir les hautes ambitions de la Grande bibliothèque du Québec comme navire amiral de la lecture publique : une bibliothèque pensée, dès sa conception, comme un lieu approprié de lecture publique des années 2000 et destinée aux exigences de grande fréquentation est à la base même du succès de l'entreprise. Mais au delà de la beauté et de la fonctionnalité du bâtiment et du modernisme de la technologie utilisée, le savoir-faire du personnel sera déterminant. Si l'on retourne au rapport Richard, en prenant en compte la vaste mission proposée de prêt et de référence aux usagers, de services réservés aux enfants et aux adolescents, d'accompagnement et de formation des usagers aux nouvelles technologies, de services spécialisés à certaines clientèles cibles (personnes handicapées, nouveaux arrivants, personnes en difficultés de lecture, soutien aux personnes en cheminement de carrière, services aux entreprises), et si on retient l'hypothèse d'ouverture de la bibliothèque à raison de 70 heures par semaine, l'affectation de 25 bibliothécaires professionnels sur un personnel total de 350 personnes, en vitesse de croisière, apparaît bien en deçà des normes et du fonctionnement de quelques grandes bibliothèques auxquelles la Grande bibliothèque du Québec veut être comparée (Toronto, Vancouver, San Francisco et Denver notamment). Il y a là une sous-estimation de personnel professionnel évidente. Dans les exemples de réussite d'institutions comparables, il y a toujours eu adéquation entre nombre et qualité du personnel professionnel d'une part, et qualité et diversité du service offert, d'autre part. Entre l'utilisateur, fût-il citoyen ou chercheur, et la masse d'information disponible et en croissance constante, on doit retrouver souvent une interface, — le professionnel de l'information documentaire —, car entre trop d'information et trop peu, la différence peut être tenue

pour l'utilisateur qui a de plus en plus de mal à s'y retrouver et à la trier.

Contrairement au tournant des années 1970, au temps de McLuhan, où la pérennité, et même l'avenir de l'imprimé étaient fortement questionnés, jamais on n'a tant produit de livres et de revues qu'aujourd'hui et jamais aussi on a tant construit de grandes bibliothèques à travers le monde, sur tous les continents. Dans les projets et les réalisations de grandes bibliothèques, qu'elles soient d'un genre traditionnel ou d'un genre nouveau, se pose toujours la discussion entre le virtuel (informatique et technologies de l'information) et le matériel (construction d'un bâtiment de bibliothèque). Ce débat est normal et il doit exister pour que les décisions prennent en compte les réalités d'aujourd'hui et surtout de demain. Car les bibliothèques publiques, comme les bibliothèques en général, sont des institutions sociales en mutation. On ne fait plus les bibliothèques publiques des années 1960 et, en 2040, les bibliothèques publiques seront bien différentes de celles d'aujourd'hui. Ceci dit, il est impérieux de penser, dès sa conception, la Grande bibliothèque du Québec comme une bibliothèque qui intégrera le plus possible l'informatique documentaire et les technologies de l'information. On devra exiger du personnel des compétences vérifiées en ce domaine et bâtir une solide équipe de spécialistes en informatique documentaire et en technologies de l'information qui puisse supporter le développement de la bibliothèque et qui soit à l'affût des changements qui interviendront sans cesse en ce domaine.

En guise de conclusion

La création de la Grande bibliothèque du Québec est un beau et stimulant projet. Créer à Montréal une institution nouvelle, de stature continentale et internationale, doit réjouir le monde des bibliothèques et de l'information du Québec. Nous l'affirmons en n'écartant pas les écueils dus à l'ampleur du projet, à l'aspect non traditionnel du projet

et au partenariat nécessaire avec d'autres établissements associés au projet. Il reste plusieurs étapes et plusieurs années avant l'ouverture de la Grande bibliothèque du Québec. Il est impérieux que le cheminement du projet soit mené avec l'appui des professionnels de l'information documentaire du Québec. En dernière analyse, ce sont eux qui assureront le succès de cette institution nécessaire. ♦

Avis aux Internauts !

Retrouvez *L'Action nationale* sur Internet !

<http://www.action-nationale.qc.ca>

Vous y retrouvez :

- l'éditorial
- des articles : social – culture – politique
- des faits saillants sur l'épargne
- des billets hebdomadaires
- des textes majeurs parus dans la revue
- l'abonnement en ligne

Venez naviguer et donnez-nous vos commentaires ou suggestions !

Notre courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Entreprendre, c'est agir ensemble.

Nous sommes la banque des gens d'action.

Des gens d'affaires.

Nous sommes au cœur des réalisations
de ceux qui ont l'esprit d'initiative.

Partenaires pour entreprendre.

Et réussir.



**BANQUE
NATIONALE**

La collection patrimoniale de la GBQ

Yvon-André Lacroix¹

La GBQ vise à offrir à une large clientèle aux intérêts très diversifiés une méga bibliothèque conviviale dans laquelle on retrouvera, après entente avec les deux principaux partenaires, les collections suivantes :

- la collection de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ)
- la collection de la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal (BCM)
- la collection de la GBQ constituée de ses propres acquisitions.

La GBQ a un double mandat, celui d'une bibliothèque grand public et d'une bibliothèque qui doit fournir « une vitrine privilégiée pour l'édition québécoise qu'elle diffuse et met en valeur et dont elle accroît le rayonnement »^{(2) (3)}. Elle a donc des collections qui ont deux statuts bien distincts de

1. Directeur général de la bibliothéconomie, Grande bibliothèque du Québec.

circulation : une **collection de prêt** et une **collection patrimoniale de consultation sur place**.

Collection de prêt

Cette collection grand public est constituée de documents publiés dans le monde, incluant le Québec, et destinés au prêt. La base de cette collection provient de la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal (440 000 livres) et des milliers d'acquisitions que fera la GBQ. Chaque titre de l'édition québécoise devrait s'y retrouver en au moins un exemplaire s'il est disponible ou à plusieurs exemplaires selon la popularité, reflétant ainsi la variété et la créativité de l'édition québécoise. Cet ensemble formera une collection suffisamment riche et encyclopédique pour susciter un attrait immense auprès du public.

Collection patrimoniale de consultation sur place

Cette collection est constituée de documents patrimoniaux accessibles au public mais pour consultation sur place seulement. Elle provient de deux bibliothèques :

- documents patrimoniaux publiés au Québec et relatifs au Québec et provenant de la **Bibliothèque nationale du Québec**. Selon l'inventaire de 1996⁴, ces documents sont composés ainsi : 196 626 livres, 302 titres de journaux, 1 500 titres de revues, 182 132 publications gouvernementales, 350 117 microformes, 108 866 partitions musicales, 36 016 enregistrements sonores, 648 disques compacts, 746 cassettes audio, 305 logiciels, 5 000 livres

2. *La Grande bibliothèque du Québec : programme des activités et des espaces*. Montréal, Conseil provisoire, Grande bibliothèque du Québec, version révisée août 1998, p. 24.

3. *Une grande bibliothèque pour le Québec : rapport du Comité sur le développement d'une très grande bibliothèque*. Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1997, p. 48.

4. *Idem*, p. 51

rares, 1 897 livres d'artistes, 33 797 photographies, 12 820 affiches, 4 033 estampes, 21 105 cartes postales.

Il s'agit du deuxième exemplaire, celui de diffusion, le premier exemplaire dit de conservation étant en sécurité complète dans des magasins de la Bibliothèque nationale du Québec, rue Holt. Par cette collection, la GBQ garantit le droit d'accès le plus large possible à la production publiée québécoise et assure en permanence la disponibilité en libre accès de ces documents.

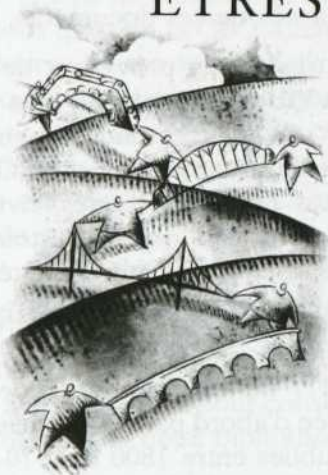
- documents patrimoniaux provenant de la **Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal**, plus précisément de la Salle Gagnon⁵. Ce sont essentiellement des documents publiés et/ou relatifs au Québec et au Canada. Il s'agit de 68 889 imprimés non périodiques, livres, brochures et documents microformats portant surtout sur l'histoire, la généalogie, les sciences sociales, la littérature.

La GBQ recevra, également après entente, environ 11 500 ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires, ...) et 68 124 titres (91 117 unités matérielles) de la Collection St-Sulpice⁶, constituée d'abord par les Sulpiciens. Ce sont avant tout des livres publiés entre 1800 et 1970 dans le domaine des sciences humaines. ♦

5. Baboyant, Marie. «La Bibliothèque de la Ville de Montréal, la collection Gagnon et son fondateur Philéas Gagnon». *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, no 6, automne 1996, pp. 67-82.

6. Brault, Jean-Rémi. «La collection Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec». *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, no 2, été 1994, pp. 11-36.

la passion des
ÊTRES



Caisse d'économie des travailleuses
et travailleurs (Québec)

155, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
G1K 3G6
(418) 647-1527
Télécopieur (418) 647-2051
1 800 626-5166

UNE FORCE AU TRAVAIL

Le défi de l'alphabétisation en français à la Grande bibliothèque du Québec

Sylvain Lavoie¹

Un jour de 2002, on procédera à l'inauguration d'une nouvelle bibliothèque publique sise en plein cœur de l'activité montréalaise, au-dessus de la station de métro Berri-UQAM, la Grande bibliothèque du Québec (GBQ).

La nouvelle bibliothèque cherchera à promouvoir la lecture publique et l'alphabétisme ambiant dans une société plus que jamais divisée entre une métropole plus multiethnique que jamais siégeant en amont d'un Québec régional demeuré, lui, encore très majoritairement francophone, mais aux prises avec un vieillissement critique de sa population. C'est dans ce contexte de crise démographique qu'on inaugurerà la nouvelle GBQ.

Durant tout le XX^e siècle, le Québec aura souffert d'un niveau d'alphabétisme symptomatiquement inférieur à la moyenne canadienne. La décision de doter Montréal et le Québec de cette grande bibliothèque au tournant du millénaire

1. Directeur Bibliothèque municipale Françoise-Bédard, Rivière-du-Loup (Québec).

semble donc correspondre à des besoins réels de ses citoyens. Les Québécois, comme tous les Canadiens français, sont encore marqués par les vieux schèmes qui les rendent plus fragiles, de nos jours encore, dans leurs rapports à la lecture et à l'alphabétisme en général.

Historiquement, il est à noter que les francophones n'ont pas accordé la même valeur à la lecture publique que leurs voisins de traditions anglo-saxonnes. On a souvent invoqué les dualités « *conquis / conquérants* », « *latins / germaniques* » et « *obscurantisme du catholicisme / liberté de conscience du protestantisme* » pour expliquer les écarts d'alphabétisme et les perceptions différentes de la lecture entre francophones et anglophones.²

Car il faut parler des fantômes du passé qui ont encore une influence certaine et facilement discernable qui se reflète jusque dans les structures mêmes de nos bibliothèques publiques ou par l'insouciance des élites d'affaires et décideurs face à la lecture publique et aux bibliothèques.

Une GBQ montréalaise ou québécoise ?

Durant le dernier quart de siècle, on aura vu se dessiner le fossé toujours plus large, à la manière des rives du Saint-Laurent quand on le descend depuis la Montérégie jusqu'à son estuaire, entre la région métropolitaine et le reste du Québec.

Une question s'impose. La GBQ sera-t-elle montréalaise ou québécoise? Sera-t-elle d'abord à l'image du Montréal multiethnique ou plutôt semblable à celle du Québec régional francophone?

Les réactions du milieu des bibliothèques et de la part du public sur le projet GBQ paraissent partagées. Il en ressort que les avantages et retombées qu'en tireront les

2. Graff, Harvey. « Interpreting historical literacy: the pattern of literacy in Quebec. » *Histoire sociale*, vol. XI, no 22, pp. 444-455.

régions restent encore à déterminer. Rien n'est encore joué, tout reste encore à définir.

Chose certaine, la situation géographique de la GBQ sera à l'avantage des Montréalais, sa localisation étant de plus propice à sa fréquentation par les usagers empruntant le métro. Ceux-ci représentent probablement une clientèle parfaite pour la GBQ.

Si la révolution tranquille a amené le développement de dizaines de bibliothèques publiques au Québec durant une vingtaine d'année, le niveau d'alphabétisme des Québécois a bien gagné du terrain mais reste encore en marge de la moyenne canadienne. La GBQ aura un défi de taille à relever sur ce point. Mais il y a plus.

La langue : l'enjeu oublié ?

L'enjeu oublié autour des discussions sur la GBQ se rapporte à la langue. L'île de Montréal est et sera de plus en plus au cœur du Québec allophone et anglophone. La GBQ ouvrira ses portes au grand public à un moment où un autre choix de société devra se repositionner sur le plan linguistique.

Dans un contexte de mondialisation des échanges et de crise démographique caractérisée par une dénatalité très marquée (indice de fécondité de 1,5) et l'arrivée de néo-Québécois dont 90% parlent une autre langue que le français, il est certain que la venue de la GBQ peut avoir un impact bien différent selon qu'on mette l'accent sur une représentativité linguistique à l'échelle de Montréal ou du Québec.

La GBQ devra-t-elle s'attacher à développer ses collections en fonction de la langue d'usage des nouveaux Montréalais ou en viendra-t-on à orienter les nouveaux citoyens vers la langue française ?

Du côté du développement des collections, certains s'attendent à ce que la GBQ desserve d'abord le Québec dans son ensemble, alors que d'autres réclameront probablement

des collections plus orientées vers le milieu ambiant montréalais, radicalement différent au point de vue linguistique.

La GBQ sur le front linguistique

À coup sûr, la GBQ sera érigée sur les remparts de la francophonie québécoise. La nouvelle bibliothèque sera amenée à jouer un rôle non négligeable en ce qui se rapporte à l'acquisition des capacités de lecture de ses usagers. Or, s'il est un rendez-vous qui soit souhaitable pour le Québec à l'aube du troisième millénaire, c'est bien celui de l'alphabétisme et des aptitudes à lire et à écrire en français... à Montréal.

La GBQ, une fois inaugurée et fonctionnelle, deviendra forcément un lieu privilégié de réflexion d'un peuple sur lui-même, sur les enjeux cruciaux pour son devenir linguistique et culturel. Son mandat devra certainement être précisé. Dans un milieu où les allophones et les anglophones représenteront désormais plus de la moitié des insulaires de Montréal dès l'ouverture des portes au public.

«Alphabétisation» et «alphabétisation en français» sont deux choses bien distinctes à l'échelle montréalaise puisque deux allophones sur trois optent pour la langue anglaise comme langue de substitution à leur langue maternelle sur le territoire de la CUM.³ Il est probable que l'écart entre les attentes documentaires des Montréalais et celles venant des régions soit significatif.

Comme toute bonne bibliothèque publique, la GBQ aura certainement un impact positif sur l'alphabétisme ambiant. Il reste à voir si on s'y alphabétisera en français. Car on prévoit bien offrir aux nouveaux citoyens de diverses origines des documents dans leur propre langue.⁴

3. Chartier, Jean. «Verdict du démographe Marc Termote: le français a chuté partout». *Le Devoir*, samedi 3 avril 1999, p. A5. Aussi, données du recensement de 1996. Selon, ces données, 10,7% des allophones de la CUM parlent français à la maison.

Si une ouverture sur les langues pratiquées par les nouveaux arrivants constitue un signe de tolérance, il reste à réfléchir sur l'ampleur du développement des collections multiethniques.

Dans un contexte où Montréal est et sera en pleine mutation ethnique, on se verra bientôt confronté à évaluer l'impact de cette ouverture sur le monde sur l'alphabétisation en français des nouveaux citoyens et usagers de la GBQ.

Il est à souhaiter que l'ensemble des responsables des bibliothèques publiques du Québec sauront exploiter tous les filons du nouveau type de collaboration qui s'esquisse déjà avant même la construction de l'édifice GBQ.

L'idée d'un centre de recherche appliqué sur la lecture et le livre⁵ doit se concrétiser. Si on a su démontrer que l'analphabétisme représente un lourd fardeau socioéconomique pour nos sociétés, on n'a pas su convaincre les décideurs d'investir conséquemment dans les bibliothèques publiques.

Des représentants des *Bibliothèques publiques du Québec* ont bien dit, écrit et répété à qui voulait entendre que les bibliothèques publiques sont un investissement rentable pour le Québec. Il semble pourtant que les décideurs francophones n'ont jamais vraiment su soupeser correctement la rentabilité sociale et économique qu'aurait rapporté un bon réseau de bibliothèques publiques pour la francophonie canadienne et québécoise. La GBQ aura probablement un rôle de revendication à jouer conjointement avec les autres bibliothèques publiques du Québec.

Le glissement effectué entre les dénominations de « garderie » et « centre de la petite enfance » et l'important réa-

4. Une grande bibliothèque pour le Québec : rapport du comité sur le développement d'une très grande bibliothèque. Gouvernement du Québec, 1997, p. 67.

5. Tel que mentionné par Lise Bissonnette, pdg de la GBQ à la conférence d'ouverture du 30^e congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. (Montréal, 27 mai 1999).

justement salarial des intervenants à un niveau décent représente bien une évolution positive dans les mentalités des Québécois. L'importance de la prévention en matière d'alphabétisme semble gagner du terrain. Le jeune enfant a longtemps été traité comme un fardeau qu'il fallait faire garder à rabais ; il est grand temps qu'on le considère comme un être pleinement ouvert aux stimuli du monde. D'où la nécessité d'offrir à la petite enfance des infrastructures et des programmes d'éveil qui ne sont pas garochés sans soin. Il en va du devenir de notre société après tout.

En juillet 1999, un nouveau « programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux populaires » a été lancé avec la collaboration de **quatre** ministères (Min. de l'Éducation, Min. de la Culture et des Communications, Min. de la Famille et de l'Enfance, Min. de la Santé et des Services sociaux). Cette initiative confirme une prise de conscience certaine au niveau des ministères sur le rôle de la prévention et de l'intervention précoce en matière d'alphabétisme au Québec.

L'alphabétisation ne commence pas à l'école

Si on demande à Monsieur ou Madame Tout-le-monde de nommer l'institution qui est déterminante pour l'alphabétisation des enfants, combien de fois entendra-t-on « L'école » en guise de réponse ? Tant que cette perception restera dominante, il y a peu à espérer en matière d'alphabétisme.

En fait, si l'école constitue bien un lieu voué à l'alphabétisation supervisée, il est temps qu'on reconnaisse que la bibliothèque publique est l'endroit idéal pour l'éveil au plaisir du livre et de la lecture. En ce sens, sa fréquentation précoce devient un pré-requis souhaitable à l'école. Sachant cela, il est à souhaiter que la GBQ réservera un espace accueillant et stimulant pour la petite enfance.

Car les Québécois francophones, comme les autres Canadiens français, n'ont pas encore suffisamment perçu tous les

enjeux (économiques, sociaux voire psychologiques) tournant autour de l'alphabétisme en vue de leur prospérité à long terme. Il leur reste encore à percevoir collectivement les effets qu'un bon réseau de bibliothèques publiques pourrait amener en matière d'éveil et de capacité à s'assumer comme communauté linguistique spécifique.

Pour ou contre la GBQ

On a posé mille fois la question de l'origine des fonds qui serviront à financer la construction de la GBQ. On aurait pu croire que tous les promoteurs de la lecture publique auraient applaudi à l'annonce de la création de la GBQ. Cependant, il ressort que plusieurs craignent que l'argent qui sera investi dans la GBQ sera de l'argent en moins pour l'ensemble du réseau des bibliothèques ; d'où une réticence certaine pour plusieurs.

Pour

D'un côté, les ministres concernés insistent sur le fait que la GBQ ne sera pas financée aux dépens des autres bibliothèques.

On ne répète jamais assez que l'offre tend à accroître la consommation lorsque l'offre est de bonne qualité. Il est certain que la GBQ jouira d'une fréquentation très largement supérieure à la clientèle traditionnelle de la Bibliothèque municipale de Montréal.

Nous avons besoin d'une grande bibliothèque et de bien plus dans une province où la population francophone est encore partiellement analphabète. Il importe à nos citoyens de percevoir le lien entre l'analphabétisme de notre société et sa prospérité à long terme.

Il y a un trou à combler au niveau de la coordination des orientations et des actions du milieu des bibliothèques

publiques québécoises malgré les efforts remarquables des leaders des BPQ.

Ceux-ci ont tous des postes à plein temps qui marginalisent, par la force des choses, la possibilité de leur implication au niveau des actions coordonnées à l'échelle provinciale (à moins de croire en leur don d'ubiquité).

La GBQ jouira certainement d'une plus grande liberté d'action que l'ex-direction des bibliothèques publiques de l'ex-ministère des Affaires culturelles qui était ligoté du fait même de son entité sous-ministérielle.

Objectivement, la GBQ offrira très probablement des espaces favorisant le bouquinage et les sorties en famille, ce dont tous les Québécois ont besoin.

Les Québécois, Montréalais autant que « régionaux », ont grand besoin d'entendre parler de lecture et de bibliothèques publiques. La nouvelle GBQ devrait attirer, pour un temps, l'attention des médias, conséquemment celle du public.

Contre

L'argument le plus solide du côté de ceux qui soupçonnent que la GBQ sera financée sur le dos des autres bibliothèques publiques est qu'il existe au Québec un moratoire sur le *Programme d'aide financière aux équipements culturels* depuis le 1^{er} avril 1996. En fin de compte, certains concluent que c'est l'argent économisé par le gouvernement sur divers projets bloqués par le présent moratoire qui est maintenant dirigé vers la nouvelle GBQ.

Par conséquent, ces détracteurs argumenteront que le Québec régional risque d'être laissé pour compte avec ses bibliothèques parfois désuètes.

D'autre part, il est surprenant de constater que la Loi sur la GBQ n'a pas prévu un siège au conseil d'administration pour un représentant non Montréalais des bibliothèques

publiques du Québec. Cette lacune étonne d'autant plus que la GBQ a reçu son mandat à l'échelle du Québec.

Ceci ne peut qu'entretenir le doute des régions face à un centre de décision métropolitain parfois peu au fait des préoccupations régionales.

Perception du monde des affaires

Comment le monde des affaires québécois percevra-t-il la GBQ? On sait que le mécénat n'a jamais été le fort de l'entreprise privée envers les bibliothèques publiques au Québec.

Mais quand on sait que l'analphabétisme coûte des milliards de dollars par année aux entreprises privées du pays (4 milliards \$ par année au Canada dans les années '80, selon un document du Secrétariat national à l'alphabétisation)⁶ et que les bibliothèques publiques constituent des intervenants privilégiés dans la prévention de l'analphabétisme, il est temps qu'on sollicite ce milieu en vue du financement de nos bibliothèques publiques, donc de la GBQ en l'occurrence.

Doit-on s'attendre à ce que des mécènes québécois de la trempe d'un Andrew Carnegie ou, plus récemment, d'un Bill Gates (du côté de l'alphabétisation numérique), reconnaissent le rôle fondamental de l'intervention de la nouvelle GBQ dans la prospérité à venir du Québec? Une réponse affirmative serait étonnante dans un proche avenir.

Le mécénat à l'endroit des bibliothèques publiques se développera lorsqu'on percevra clairement les liens existants entre «bibliothèque publique», «alphabétisme» et «performances économiques»; la prospérité économique sous-tendant le financement adéquat des bibliothèques.

À ce sujet, on doit saluer la nomination du jeune et dynamique Daniel Langlois, fondateur de Softimage, au conseil

6. Perrin, Burt. L'importance de l'alphabétisation. Ottawa: Secrétariat national à l'alphabétisation, 17 p.

d'administration de la GBQ. Ce repêchage fut, à coup sûr, un bon coup. Il reste à développer cette tendance.

L'infrastructure

Suite à un concours d'architecture, si on prend la peine de sélectionner le projet le plus convivial en sachant anticiper les besoins et attentes de demain, on récoltera bientôt les fruits résultant d'une bonne planification.

On tirera de précieuses leçons de l'amère expérience de la Grande bibliothèque de France comme des projets plus réussis comme à San Francisco ou Vancouver. Il importe de tirer les leçons de l'histoire. Pourquoi des constructions romaines vieilles de deux mille ans résisteraient-elle encore à l'épreuve du temps alors que quelques décennies suffisent à ruiner certaines réalisations érigées par nos contemporains?

Il faudrait peut-être nous référer aux grands principes de Vitruve, le célèbre architecte de l'antiquité romaine, qui énonçait jadis dans son *De architectura* les grands principes à respecter pour réussir dans le domaine : une attention marquée pour la fonctionnalité, la solidité et l'esthétique du bâtiment à construire devrait assurer le succès.

Un autre gage de succès consiste à ne pas donner carte blanche au concepteur du projet le plus attrayant. Il serait souhaitable que le projet retenu par le comité de sélection le soit « pour négociations »⁷ ; détail qui laisse le gros bout du bâton dans le camp du client.

La GBQ arrive au moment où, plus que jamais, la francophonie montréalaise et québécoise se trouve à la croisée des chemins.

Toutes ces précautions ne sont pas vaines. Après tout, plus le lieu sera convivial, plus on encouragera l'alphabétisme ambiant. ♦

7. *Une grande bibliothèque pour le Québec*, p. 40.

Traits communs de quelques grandes bibliothèques publiques

Yvon-André Lacroix*

Ce texte se veut un bref survol portant sur les 14 bibliothèques publiques, presque toutes construites après 1985, visitées récemment aux États-Unis, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède et en Finlande. Faits, impressions et réflexions sont réunis pour mettre en relief les similitudes et les points forts de ces lieux de diffusion et d'animation de tous les supports de la connaissance, de ces équipements bibliothéconomiques et culturels majeurs et de ces carrefours communautaires incontournables dans leur cité respective. Ces bibliothèques donnent toujours accès d'abord et avant tout aux livres et imprimés et à l'audio-visuel ; elles intègrent avantagusement l'informatique, les nouvelles technologies et le savoir numérique. Elles centrent leurs efforts sur une approche pro-active envers la clientèle.

Ces réalisations immobilières importantes n'ont pas été à l'abri des enjeux de pouvoir et des controverses, touchant à la fois la fibre émotive et le porte-monnaie du contribua-

* Directeur général de la bibliothéconomie, Grande bibliothèque du Québec

ble. Que la décision de construire ait été limitée à quelques gestionnaires ou étendue à l'ensemble de la population par le biais d'un référendum, ces projets ont exigé concertation et solidarité de la part des concepteurs pour arriver à se concrétiser tant dans le béton que dans les collections et les services. Ces bibliothèques publiques ont toutes en commun, une fois le ruban d'inauguration coupé, d'avoir été littéralement prises d'assaut et envahies, dans plusieurs cas, par un flot quotidien oscillant entre 3 000 à 6 000 personnes manifestant ainsi leur appréciation par une utilisation intensive des ressources. L'exemple le plus éloquent de cette popularité étant la bibliothèque de Malmö, ville suédoise de 245,000 habitants située en face de Copenhague : elle accueille 5 000 personnes par jour.

1. Des contraintes

Certains projets ont connu un lent cheminement, soit plus de 20 ans dans le cas de Malmö. De son côté, Denver a intégré l'ancien local de 12 439 m² et porté la superficie du nouvel immeuble à 50 000 m². Copenhague a acquis plusieurs petits immeubles et les a réunis par un atrium. La Science, Industry and Business Library (SIBL) de New York, bibliothèque publique exclusivement consacrée aux sciences et aux affaires, a récupéré une partie du très grand et vieux magasin Altman (5e avenue et Madison) pour le moderniser et le rendre conforme à une utilisation performante des nouvelles technologies. Malmö a érigé un remarquable édifice très moderne qui doit être rattaché sous peu à un château en cours de rénovation totale.

Des choix ont aussi été priorisés avec lesquels ces bibliothèques ont été obligées de composer. Ces choix révèlent déjà une personnalité propre. L'occupation spatiale est un excellent exemple. Elles sont localisées dans divers environnements : dans un parc, (Malmö) ; voisine de musées et d'un square important (Denver) ; faisant partie d'un complexe immobilier municipal près de la gare (La Haye) ; col-

lée sur une place publique et le marché en plein air (Rotterdam) ou sur une station de métro (Chicago, San Francisco); perdue dans un «no man's land» entre le «downtown» et le «mid-town» de Phoenix, ou encore conçue pour répondre à une clientèle utilisant d'abord l'automobile par l'offre d'un vaste terrain de stationnement (Denver, Phoenix); ou enfin déménagée dans un quartier plus récent que l'on avait espéré voir devenir le nouveau centre-ville (Helsinki).

Il est intéressant de relever que, pour échapper à des contraintes jugées insurmontables, Chicago, Phoenix et San Francisco ont tout simplement abandonné des bâtiments désuets et les ont cédés à la récupération culturelle: centre culturel à Chicago, musée d'art moderne à Phoenix et musée des arts d'Asie à San Francisco.

2. L'architecture

Ces grandes bibliothèques ont une architecture résolument moderne et contemporaine et affichent une identité visuelle qui traduit une très forte vitalité. Hormis Stockholm, ce sont des bâtiments très récents réalisés surtout après 1985 dont six après 1995. Seule Chicago (1991) fait un appel au passé avec son style néo-classique et ses éléments gréco-romains. Loin d'être banales, elles savent être fantaisistes et parfois provocantes. Vue du haut des airs, l'architecture de Tampere recrée les formes du metso, oiseau indigène de la Finlande. Même si San Francisco est impressionnante, spectaculaire et qu'elle a coûté très cher, aucune n'a le luxe et le faste comparables de l'ancienne bibliothèque publique de Chicago. Elles sont plutôt rectangulaires mais réussissent, à Stockholm comme à San Francisco, Denver, Malmö et Tampere, à introduire des formes arrondies tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment.

Ces bibliothèques sont ouvertes sur le monde extérieur par une utilisation parfois très large de fenestration. Un habillement léger et transparent qui, de jour comme de nuit, les rend

très belles et invitantes. Ces murs de verre sont immenses, sur quatre étages à Malmö, et illustrent bien la vision que l'architecte a inscrite dans le programme intitulé « The Calendar of Light ». Deux des côtés de l'édifice de cinq étages de Phoenix sont de verre et équipés de paravents réglés électroniquement pour jouer avec l'intensité de la lumière du sud désertique.

3. L'aménagement intérieur

Ouvertes à l'extérieur par une fenestration généreuse, elles sont également ouvertes à l'intérieur par la présence d'un atrium, centré ou décentré, et souvent coiffées d'un puits de lumière (San Francisco, Rotterdam, Tampere, Gentoft, Denver). Elles respirent. L'utilisation du verre comme élément fonctionnel et décoratif se retrouve partout à l'intérieur, particulièrement à Phoenix dans l'impressionnant hall d'entrée, le « Crystal Canyon » ouvert sur cinq étages, ainsi que pour les garde-fous et les cages d'ascenseurs.

La lumière artificielle est tout aussi présente partout, de différentes intensités selon les besoins. Lumière indirecte réfléchie et dirigée vers le plafond, lumière provenant du plafond et dirigée vers le sol. Phénomène de plus en plus répandu, éclairage intégré au rayonnement (Tampere, Phoenix, Malmö), et mené à son paroxysme à Gentoft où toutes les tablettes sont dotées d'un tube fluorescent miniature joliment dissimulé. L'utilisation de lampes suspendues et de petits projecteurs créent des mises en scène et des contrastes alors que l'éclairage supplémentaire des tables, des alcôves et des carrels favorise le travail individuel.

La combinaison chanceuse se retrouve dans un mélange harmonieux de lumière naturelle et artificielle, la présence d'un atrium, l'utilisation du verre et une élévation suffisante des plafonds. Ces éléments sont d'un apport capital même dans une superficie aussi petite et pleine à craquer que la Bibliothèque municipale de Copenhague. La pénétration de

la lumière et son infiltration partout annulent l'atmosphère écrasante et claustrophobique imposée tant par la masse documentaire que par la hauteur des étagères. L'effet est bénéfique. La luminosité favorise une visualisation rapide des lieux et une lisibilité qui accroissent la compréhension de l'organisation spatiale des services et des collections. Le résultat est parfois magique comme à Malmö et à Phoenix où tout semble flotter avec une légèreté proche de l'état de grâce. Par contre, à San Francisco, les nombreux atriums et les parois vitrées qui réfléchissent trop la lumière ont parfois un effet trompeur, tandis que New York doit corriger des lacunes importantes de l'intensité lumineuse de l'éclairage provenant du plafond.

Toutes les bibliothèques ne suivent pas à la lettre ce schéma. Ainsi en est-il de Rodovre, banlieue de Copenhague. À part l'entrée principale, de plein pied avec le stationnement, Rodovre est revêtue d'une pierre brute noire qui rend la bibliothèque complètement aveugle, déconcertante et peu invitante. L'intérieur est tout autre. L'utilisateur sera largement récompensé par des très nombreuses cloisons vitrées bien réparties autour de cinq atriums qui constituent de magnifiques et silencieux jardins en plein air.

Conçues pour une intense fréquentation quotidienne et une circulation intérieure maximale, une attention particulière a été portée pour faciliter les déplacements. Les comptoirs de renseignements, d'abonnement, de prêt et de retour sont toujours bien situés (sauf à Chicago, au troisième étage) et dégagés. Les escaliers, escaliers mobiles et ascenseurs sont facilement repérables. Les escaliers mobiles de Denver sont d'un silence étonnant garanti tant par le fait d'être bien encadrés que par un entretien quotidien rigoureux. Les escaliers mobiles de Rotterdam et de Copenhague sont localisés au centre de l'atrium mais sont plus bruyants. Les ascenseurs de verre très rapides et très silencieux de Phoenix ont le seul défaut de donner le vertige à certaines personnes.

Les espaces de chacun des étages sont généralement modulés par une répartition similaire des comptoirs de services et des toilettes. Les parties les plus utilisées et plus bruyantes sont au centre, et les parties plus silencieuses, à circulation plus restreinte, se trouvent à la périphérie et près des fenêtres.

Les bibliothèques américaines favorisent l'utilisation du tapis et les bibliothèques européennes privilégient le bois et le linoléum. Ces dernières s'avèrent plus bruyantes. Pour assourdir, Tampere a posé un matériel acoustique sur le dessus des étagères. Plusieurs bibliothèques offrent une salle cloisonnée spécialement réservée aux personnes qui désirent le silence.

4. Présence forte des nouvelles technologies

Ces édifices sont avant-gardistes et les nouvelles technologies font partie de l'infrastructure. New York, Malmö et Phoenix ont des planchers surélevés munis de carrelages amovibles permettant le passage des systèmes électrique, mécanique et de climatisation et offrent ainsi une adaptabilité et une flexibilité aux réaménagements futurs.

Les catalogues et les services de ces bibliothèques sont complètement informatisés. Les catalogues en ligne, le plus souvent grâce à un serveur multimédia accessible via le web, sont un acquis définitif. De même, des micro-ordinateurs sont à l'usage du public pour naviguer dans des banques de données internes, externes, sur CD-Rom ou Internet. Les tables de travail sont munies des branchements nécessaires aux portables. Il faut souligner la réussite exceptionnelle de la SIBL de New York tant pour la quantité des postes et des salles de formation de l'Electronic Training Center que pour la qualité des installations et l'expertise poussée du personnel. Une autre expérience qui demain pourrait se révéler être la norme, celle de Malmö et de Gentoft: une préoccupation ergonomique voulant contrer la fatigue et les maux

de dos divers occasionnés par un travail continu dans une position assise a amené les responsables à offrir systématiquement, au personnel (surtout à Malmö) tout comme au public, des tables de travail ajustables et au design d'une grande élégance. La pression d'un simple bouton permet l'ajustement électrique du poste multimédia à la hauteur désirée et un travail alternativement en position assise ou debout.

Le repérage des lieux est rendu encore plus facile à New York par la disponibilité de bornes informatiques interactives. Un succès à La Haye où des bornes sophistiquées indiquent à l'utilisateur l'endroit exact où il se trouve dans l'édifice qu'il peut visualiser en trois dimensions et s'y déplacer virtuellement ; l'utilisateur peut également voir au catalogue d'accès public en ligne la localisation d'un document dans l'immeuble.

Les bibliothèques européennes sont de leur temps. Pour des raisons évidentes d'économie mais aussi pour répondre aux nouveaux besoins de consommateurs de plus en plus nombreux, particulièrement des jeunes, qui désirent l'autonomie et la rapidité du portable, du cellulaire et du guichet bancaire automatique, les bibliothèques scandinaves offrent un système libre-service d'autoprêt. Près de 90 % des opérations de prêt et de retour de Malmö relèvent de l'autoprêt et les documents remis sont même d'abord pré-classés par les deux robots qui règnent au sous-sol. L'autoprêt existe aux États-Unis, mais très curieusement les usagers sont très réticents et préfèrent encore le contact humain. Avec quatre (4) appareils, Denver n'exécute de cette manière que 10 % de ses transactions de prêt et de retour.

Ceux qui passeront par Helsinki pourront apprécier avec bonheur l'aménagement du local et les nombreux postes multimédias de la petite mais très dynamique succursale du réseau des bibliothèques publiques de la capitale de la Finlande. Baptisée la «Cable Book», cette succursale a été relocalisée en 1998 dans un complexe multimédiatique très

animé, le « palais de verre » de Lasipalatsi, situé à côté de la gare et du terminus d'autobus. Première bibliothèque publique à donner accès à Internet en 1994, elle offre plus de 20 postes multimédias, des CD-Rom, des revues populaires, des quotidiens, des bandes dessinées et un choix de livres sur certains sujets.

Enfin, Denver offre à sa population un service de référence téléphonique exceptionnel. Les bibliothécaires utilisent des cellulaires avec casque d'écoute qui leur permettent de se déplacer dans les collections pour répondre en direct aux questions posées au téléphone par les usagers et qui nécessitent une recherche brève et rapide.

5. Autres considérations

Au même titre que les grands musées, les salles philharmoniques et d'opéra, ces bibliothèques sont considérées par les élus et les gestionnaires comme des « high profile buildings ». Pour cette raison, elles jouissent d'un budget exemplaire aux fins de sécurité et d'entretien, particulièrement les bibliothèques américaines.

Elles ont toutes des espaces multifonctionnels (auditorium, salles d'exposition, salles en location...) accessibles indépendamment du passage contrôlé de la bibliothèque. Elles offrent un casse-croûte, une cafétéria ou même un restaurant. Denver jouit d'un tel prestige dans la ville que ses installations et ses salles équipées de cuisines sont louées et rapportent des revenus très intéressants. Avec une vue imprenable sur les Rocheuses, cette bibliothèque a eu l'honneur d'être l'hôtesse, en 1997, de la réunion des représentants des pays membres du G-8.

Enfin, il faut souligner quelques réalisations remarquables particulièrement dans l'aménagement de l'aire réservée aux enfants. Il faut noter la beauté magique de la salle (ancienne) de l'heure du conte de Stockholm, la très spectaculaire salle de l'heure du conte de Denver, la douce et colorée

excentricité, à la façon de Miro, de l'ameublement des jeunes à Phoenix.

BRÈVES STATISTIQUES DES BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DES 14 VILLES

Pays	Ville	Année d'ouverture	Superficie	Population
États-Unis	Chicago	1991	70,230 m ²	2,783,726
	Denver	1995	50,000 m ²	496,470
	New York	1996	23,500 m ²	3,070,302
	Phoenix	1996	26,000 m ²	1,790,000
	San Francisco	1996	35,000 m ²	724,200
Danemark	Copenhague	1993	9,000 m ²	479,000
	Gentofte	1985	7,300 m ²	67,402
	Rodovre	1970	5,598 m ²	35,839
Finlande	Helsinki	1986	10,208 m ²	539,363
	Tampere	1986	11,226 m ²	186,026
Pays-Bas	La Haye	1995	14,500 m ²	445,999
	Rotterdam	1983	24,000 m ²	590,000
Suède	Malmö	1997	14,000 m ²	245,000
	Stockholm	1928	10,153 m ²	727,340

PHÉNOMÈNE INTERNATIONAL

Rappelons brièvement un phénomène international. Sans concertation et ce, depuis quelques années, sont apparus dans le monde des projets d'envergure de bibliothèques publiques, particulièrement en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. À titre d'exemple, la France ajoute annuellement entre 65 000 et 70 000 m²* de superficie nouvelle depuis 1987. Au sud de la frontière canadienne, les États-Unis agrandissent annuellement le parc immobilier des bibliothèques publiques d'environ 185 000 m² depuis 1992. Récemment, Cleveland (574 000 habitants) a consacré 67 000 000 \$ (U.S.) pour donner 24 900 m² de plus à sa bibliothèque centrale. La bibliothèque publique de Nashville (488 000 habitants) a mis sur la table une somme semblable de 67 000 000 \$ (U.S.) pour une centrale de 26 500 m² et 26 800 000 \$ (U.S.) pour la construction de cinq succursales. Il faut maintenant surveiller Seattle (516 000 habitants) qui s'apprête à investir 156 000 000 \$ (U.S.) pour une bibliothèque centrale qui passera de 13 850 m² à 33 000 m² et une somme supplémentaire de 66 781 000 \$ (U.S.) pour son réseau de 25 succursales. La superficie totale de ces succursales passera de 12 000 m² à 22 000 m² et les travaux incluront sept rénovations, sept agrandissements, deux relocalisations, six remplacements et trois constructions. Salt Lake City (160 000 habitants) et Akron (ville de 223 000 habitants en Ohio) s'annoncent aussi dans la course avec la construction d'une bibliothèque centrale imposante par sa taille. Et les bibliothèques publiques américaines n'ont pas la réputation de n'investir que dans du ciment. Il est facile d'imaginer l'étendue des collections et les budgets d'acquisitions.

Par le projet de GBQ, Montréal et le Québec participent à cette civilisation et à cette économie de l'écrit et du savoir, avec un immeuble de 32 000 m² au coût de 85 000 000 \$ (dollars canadiens).

Yvon-André Lacroix

* Anne-Marie Bertrand, «Les bibliothèques municipales dans les années 1980: un développement spectaculaire mais inachevé», *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1992, p.10.

Bibliotheca Alexandrina Ad Mundum

Gisèle Boulad¹

Josiane Ayoub²

Cité matricielle de la civilisation méditerranéenne, Alexandrie *ad Ægyptum*, capitale intellectuelle où naquirent et, le plus souvent, enseignèrent, les grands maîtres de la culture universelle, a scandé l'histoire de la tradition autant que l'histoire de la modernité. Ville du Musée, ville de la Bibliothèque, ces architectures de collections et de passage tout à la fois à travers lesquelles on change d'époque, Alexandrie a commencé, ville intempestive, à renouer avec sa double vocation et, à l'aube du troisième millénaire, à réinventer au bénéfice du patrimoine mondial le lieu fondamental dont Ptolomée I Soter eut la magnifique idée dès les premières années de son règne, en 305 avant Jésus-Christ. À l'instar de l'ancienne bibliothèque, paradigme même de la bibliothèque, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie, sise à l'emplacement même de l'antique palais des Lagides, dessinera un espace pluriel, à la mesure de l'idéal de l'UNESCO qui a

1. Journaliste à l'*Abram-Hebdo*, chronique d'Alexandrie

2. UQAM, Chaire UNESCO de philosophie

piloté son projet. Un espace non seulement de mémoire mais aussi de fiction, d'ouverture, de recherche et de communauté, un espace humaniste qui ramène une destination à ce qui se fragmentait et réunit dans la convergence les sens hétérogènes en suspens de notre héritage historique commun.

La *Bibliotheca Alexandrina* dont la première pierre fut posée le 26 juin 1988 par le président Moubarak d'Égypte et le directeur général de l'UNESCO, F. Mayor, est marquée dans ses objectifs par la vision leibnizienne et messianique des signataires de la Déclaration internationale qui proclamait, le 12 février 1990, la renaissance de la Bibliothèque d'Alexandrie, quelque vingt-trois siècles après sa fondation. Déclaration exemplaire pour une entreprise exemplaire, celle-ci exprimait l'ambition de refaçonner, en termes contemporains, l'expérience lancée par la culture hellénistique, et de faire souffler son esprit à l'échelle de l'humanité. La nouvelle Bibliothèque devra s'affirmer, sur le plan symbolique, comme le témoin privilégié d'une étape décisive dans l'aventure humaine, et, sur le plan institutionnel, comme le cadre emblématique de la connaissance et du savoir pour les chercheurs du monde entier.

Fidèle aux objectifs que la commission internationale lui assignait, la Bibliothèque d'Alexandrie, sise à ce carrefour cosmopolite des peuples et des cultures, entend bien en effet donner à l'entreprise qui fut « la gloire des Ptolémées », la « métropole des sciences, sommet panhellénique, dans toutes les lettres, dans tous les arts, la plus experte » ainsi que l'alexandrinisme naguère la célébrait, les formes nouvelles en consonance avec notre contemporanéité. Lien avec la tradition du passé, plate-forme à notre présent virtuel, avant-garde vers le monde du futur, la nouvelle bibliothèque, la première à être conçue et réalisée avec l'aide généreuse de la communauté internationale, offre, sur le plan culturel, un aperçu de ce que seront, ou, du moins, de ce que devraient être les institutions de la communauté internationale dans le contexte de la mondialisation. La nouvelle Bibliothèque n'a-

t-elle pas pour mandat exprès de constituer une bibliothèque publique universelle ouverte à la communauté nationale et internationale des chercheurs?

Les collections comprennent, outre les ouvrages sur les civilisations égyptienne, hellénistique, antique et médiévale, un volet important en science et en technologie. Elles doivent servir d'assises dynamiques au développement futur d'études socio-économiques et culturelles de l'Égypte et de la grande région méditerranéenne. Le complexe entier comprendra un centre de congrès, un musée de la science, un planétarium, une école spécialisée en sciences de l'information, un institut de calligraphie et un petit musée archéologique. Le catalogue, s'il ne dépasse pas en manuscrits la célèbre collection des 700 000 manuscrits que comptait la Grande bibliothèque, est pourtant déjà riche de 4 millions de volumes anciens et modernes en humanités et en sciences et devrait atteindre les huit millions vers 2020, mais les responsables mettent surtout l'accent sur les collections de support électronique et de multimédia.

Un nombre impressionnant d'organisations se sont créées, un peu partout dans le monde, sous le nom d'*Amis de la Bibliothèque d'Alexandrie*, pour contribuer à la constitution des ressources de la nouvelle Bibliothèque. Sous l'égide de l'UNESCO, elles s'impliquent activement pour faire connaître le projet, mobiliser les dons, et participer de multiples façons à la réalisation de ce projet grandiose. Au premier plan, les donations très importantes de la Grèce qui se souvient de ses liens particuliers avec Alexandrie et l'Égypte pour aider à l'avancement des collections et à leur unité plurielle. Le chapitre grec des *Amis de la bibliothèque* a même lancé le projet d'un monument dans le style hellénistique qui abritera une statue d'Alexandre le Grand et sera situé près de la Bibliothèque. La France, pour sa part, fait bénéficier le projet de son expertise dans le domaine des « grandes bibliothèques ». Ainsi a-t-elle mis à la disposition du directeur égyptien de la Bibliothèque des spécialistes de

haut niveau, tel Monsieur Gérald Grumberg, un des pionniers de la Bibliothèque nationale de France. Elle a aussi assuré le financement d'études relatives au système d'information qui a l'avantage de proposer un système trilingue (anglais, arabe, français) à la pointe des technologies en ces matières. Le Québec est loin d'être absent de ce concert international : non seulement enverra-t-il des livres mais il concourra également à la formation du personnel égyptien.

L'architecture du bâtiment lui-même, dont on doit les plans au cabinet norvégien Snohetta, lauréat du concours international ouvert à cette occasion, se combine harmonieusement par ses structures innovatrices au projet éminemment symbolique de la renaissance de la Bibliothèque. Dans le prolongement de l'Université d'Alexandrie, telle l'ancienne Bibliothèque qui s'abritait à l'ombre du Musée, l'édifice, commencé en 1995, a la forme d'un cylindre tronqué de 160 mètres de diamètre. Le cercle de granit, de verre et d'aluminium, image de Râ, s'élève, nouveau phare de la culture, face à l'arc que dessine le Vieux Port pour regarder, en symétrie, le fort mamelouk de Kaït Bey, édifié à la place du Phare d'Alexandrie. Un plan d'eau autour du bâtiment a un rôle pragmatique pour le protéger de la poussière et de la chaleur. L'enceinte de pierre est ornée de signes graphiques représentant les divers alphabets, grec, égyptien, chinois, arabe. L'espace interne se présente comme une cascade de plates-formes sur dix niveaux, chaque niveau logeant un type de collections ou de domaines du savoir, pendant que le plafond incliné permet de bénéficier de la lumière tout en évitant d'exposer les collections au soleil direct.

Le président Moubarak doit inaugurer officiellement en l'an 2000 les activités de la nouvelle Bibliothèque destinée à faire revivre l'héritage égyptien et hellénistique en même temps qu'elle est appelée à faire rayonner la culture sur tout l'univers, comme son illustre modèle. Défi fou, luxe insultant à la misère du monde, le projet scientifique et le projet d'aménagement urbain comme tous les projets de grande

bibliothèque ne manquent pas cependant de susciter les critiques. Elles se doublent, dans le contexte égyptien, de problèmes sérieux, surtout d'ordre politique : appréhension de la censure toujours possible, analphabétisme général qui devrait commander des priorités plus prosaïques, infrastructures fragiles.

Sans doute, mais la bibliothèque n'a-t-elle pas toujours été l'instrument de la *paidéia*, et celle-ci, à son tour, le ferment des « progrès de l'esprit humain », la promesse vivante de matins plus lumineux ? Le long itinéraire a commencé. Une fenêtre s'est ouverte, un monde nouveau et grand risque d'apparaître. Comme le poète de la Ville, Constantin Cavafy, le disait déjà, scrutant cet orient hellénique auquel il appartenait :

- *Je rôde de long en large cherchant à trouver des fenêtres.*
- *Lorsqu'il s'en ouvrira une ce sera une consolation [...].*
- *Qui sait quelles choses nouvelles elle fera surgir... » ♦*

**ADHÉSION
FACILE
ET
PEU
CÔTEUSE!**

**RENDEMENT
AVANTAGEUX!**

**CRÉDITS D'IMPÔTS
TOTALISANT 30%**

**UNE
ÉPARGNE
RETRAITE
ADMISSIBLE
AUX DÉDUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES
À TITRE DE REER.**

ADHÉRER À FONDACTION

**C'EST PARTICIPER
À UNE ENTREPRISE
COLLECTIVE
QUI VISE
À MAINTENIR ET À CRÉER
DES EMPLOIS AU QUÉBEC,
TOUT EN BÉNÉFICIAIRE
D'AVANTAGES
FISCAUX
FACILITANT
L'ACCUMULATION
D'ÉPARGNE
POUR LA RETRAITE**

**MAINTIEN
ET
CRÉATION
D'EMPLOIS**

**INVESTISSEMENT
DANS
L'ENTREPRISE
QUÉBÉCOISE**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE...**

**UNE
CONSCIENCE
SOCIALE
EN ACTION!**

FONDACTION

**LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI**

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU :

SIÈGE SOCIAL

**2100, de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2K 4S1**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**Téléphoner au : 1 800 253-6665
ou (514) 525-5505**

Ceci n'est pas une offre publique de valeurs. Pour de plus amples renseignements, consulter le prospectus FONDACTION disponible au siège social.

La Grande bibliothèque et le quartier Centre-Sud **À la croisée des chemins**

**Corporation de développement
économique et communautaire
Plateau/Centre-Sud (CDEC)¹**

A l'heure de la revitalisation des quartiers centraux, les secteurs du Quartier latin et du quartier Centre-Sud à Montréal connaissent depuis plusieurs années déjà un dynamisme et un développement exemplaires. La Table d'aménagement du Centre-Sud, mise de l'avant par la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Plateau Mont-Royal/Centre-Sud et de nombreux autres organismes, est un véritable lieu de concertation et de discussion qui regroupe des résidants, des organismes culturels, communautaires, institutionnels et d'affaires. Ses membres ont établi des priorités d'action visant la consolidation de la revitalisation du Centre-Sud. Dans cette optique et dès le début du projet, la Table a appuyé le site du Palais du commerce pour la construction de la Grande bibliothèque.

1. Résumé tiré d'un mémoire déposé à la Commission de la Culture de l'Assemblée nationale du Québec par la Corporation de développement économique et communautaire Plateau/Centre-Sud et le Cégep du Vieux-Montréal, novembre 1997.

Un catalyseur de réseau nécessaire

Dans un quartier dont l'économie et l'activité sociale reposent sur une forte trame culturelle (le quartier abrite déjà un bon nombre d'institutions culturelles d'envergure nationale, telles la Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque centrale de Montréal.) la Grande bibliothèque revêt une importance stratégique. Elle ne vient non pas concurrencer le réseau des bibliothèques montréalaises, mais bien le renforcer en le dotant d'un véritable centre névralgique. C'est une occasion unique d'ajouter à la flotte d'organismes culturels québécois, un véritable vaisseau amiral, un phare à la tête d'un réseau intégré des bibliothèques montréalaises et québécoises. En ce sens, venant combler les manques laissés par les ressources insuffisantes en matière de diffusion des collections, d'accessibilité et de promotion de la culture, la Grande bibliothèque représente une occasion hors du commun de mettre en valeur le réseau actuel.

Ouverte sur le monde, la Grande bibliothèque se dressera rapidement comme un carrefour culturel incontournable où se rencontreront la spécificité du Québec et le caractère humain de sa métropole. Il est plus que temps que le Québec et sa métropole se dotent d'une véritable bibliothèque d'envergure nationale afin de rendre les collections accessibles et de créer un lieu de rencontre, d'animation où la passion du livre et de la lecture pourra devenir contagieuse!

A la croisée des chemins

Selon certains, l'emplacement de cet équipement est secondaire face à la question de l'existence même d'une Grande bibliothèque. Pour la Table, la localisation de la Grande bibliothèque sera garante de la mise en valeur de son rôle et de ses objectifs intrinsèques. La promotion du livre et de la lecture est intimement liée au mandat de diffusion et au critère d'accessibilité de la Grande bibliothèque.

Selon le *Comité sur le développement d'une très grande bibliothèque*, La Grande bibliothèque du Québec est une bibliothèque :

- « grand public, accessible à tous, jeunes, adultes, quels que soient leur origine ethnique, leur statut socio-économique, leur langue ou leur religion » ;
- qui « sert d'abord la clientèle locale, celle qui est dans son environnement immédiat » ;
- qui « contribue ensuite à répondre aux besoins du bassin urbain montréalais ». ²

Le site du Palais du commerce situé directement dans le pôle Berri-UQAM est l'emplacement idéal afin de combler le besoin de promotion du goût de la lecture et répond en tous points à ces trois derniers principes.

Adjacent à un secteur résidentiel qui représente environ 35 000 à 45 000 personnes (jusqu'à 120 000 personnes si on inclut le Plateau Mont-Royal), le bassin de population représente le mieux toute la diversité sociale de la métropole. Ce pôle se démarque aussi par sa grande diversité d'activités urbaines et de clientèles. C'est un carrefour effervescent d'activités tant commerciales que culturelles, notamment grâce à la présence du Théâtre Saint-Denis, de la cinémathèque, de l'ONF, du Centre international d'art contemporain, de la salle Pierre-Mercure, de l'écomusée du Fier Monde, etc.

Le quartier ne regroupe pas seulement des activités culturelles orientées vers les arts de la scène ou les arts visuels. À celles-ci s'ajoutent des institutions culturelles qui sont tout à fait complémentaires avec la mission de la Grande bibliothèque et qui composent pratiquement une cité unique du haut savoir, de l'enseignement et de la formation dont font partie l'Université du Québec à Montréal, le Cégep du Vieux-Montréal et l'École d'administration publique, autour desquels gravitent quelque 50 000 étudiants et 2 000 enseignants.

2. Rapport du comité sur le développement d'une très grande bibliothèque, Une Grande bibliothèque du Québec, Québec, 1997, pp.44-45.

Cette diversité de clientèle, appuyée par la proximité d'une population résidante et de nombreux groupes communautaires actifs dans le Centre-Sud, présentent le Pôle Quartier latin comme un endroit idéal pour animer cette Grande bibliothèque, entreprendre des activités d'alphabétisation et appuyer les structures d'apprentissage et de formation de la main-d'œuvre de demain. C'est une occasion unique pour une démocratisation culturelle.

C'est ça, promouvoir le goût de la lecture.

L'accessibilité au savoir universel et à l'information

Outre l'affluence entourant directement le site, sa très grande accessibilité demeure son avantage le plus marqué. Le Quartier latin est une zone de transit quotidien pour des centaines de milliers de montréalais. Tous pourront y accéder par le métro, l'autobus, en voiture, à vélo ou à pied. C'est ça l'accessibilité.

- la station Berri-UQAM étant le carrefour des transports en commun à Montréal, elle dessert non seulement les habitants de l'île de Montréal mais, aussi mieux que tout autre station, la Rive-Sud et le reste de la région métropolitaine ;
- le site de la Grande bibliothèque est également adjacent à la gare d'autobus Voyageur assurant la plupart des déplacements inter-régionaux et provinciaux ;
- la fréquentation du site est favorable aux automobilistes grâce aux artères commerciales et aux liens routiers de première importance situés à proximité. Même en vélo, la Grande bibliothèque sera accessible par la piste cyclable qui traverse le pôle Berri-UQAM.
- Quant aux piétons, ce sont chaque jour des milliers de travailleurs, employés, résidents et étudiants qui empruntent ces artères commerciales (Sainte-Catherine, Saint-Denis, Berri et Ontario).

Une complémentarité des ressources

Il ne fait aucun doute, le développement de la Grande bibliothèque dans le quartier est non seulement une initiative de consolidation logique face à un établissement trop épars des bibliothèques Nationale et Centrale de Montréal dans le quartier mais il est aussi essentiel à la revitalisation en cours depuis de nombreuses années.

Outre la structure commerciale, institutionnelle et culturelle importante, la diversité des clientèles et un achalandage tout à fait remarquables, un des éléments clés est certes la complémentarité des ressources du Quartier latin et du Centre-Sud.

Tous les éléments sont là pour que la Grande bibliothèque ne soit pas qu'un édifice, pas que du béton mais un lieu convivial, dynamique d'échange, de rencontre, un pôle de lecture et de culture unique au Québec. De nombreux organismes populaires se sont engagés dans ce projet et pour une utilisation optimale de cette bibliothèque. Le quartier est enthousiaste à contribuer à l'épanouissement de cette nouvelle ressource. Cette complémentarité, associée à la grande accessibilité du site ne pourra que renforcer la dimension d'accessibilité « grand public » aux livres et d'universalité du savoir, que prétend atteindre la future Grande bibliothèque.

En somme, pour reprendre les critères de localisation du Conseil provisoire de la Grande bibliothèque, la complémentarité du milieu du site du Palais du commerce ne va pas de « moyen » à « faible » mais est excellente à tous de points de vue. D'autant plus qu'il s'agit d'un milieu diversifié, qui s'est mobilisé pour travailler ensemble à revitaliser son quartier. Par ailleurs, l'impact sur le développement du secteur ne sera simplement pas « moyen » mais bel et bien considérable. ♦

FORCES

Forces **rend hommage à** ***L'Action nationale.***

L'Action nationale est une revue d'idées. Depuis 1917, elle brasse des idées. Sans argent, elle accomplit une œuvre dont l'importance n'est pas mesurable.

Revue de documentation économique et culturelle
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1270
Montréal (Québec) H3A 3C6

La Grande bibliothèque de... Montréal

Denis Vaugeois*

La Grande bibliothèque de mon enfance était située sur la rue Hart, nom prédestiné pour moi, à mi-chemin entre l'école et la maison. À notre arrivée aux Trois-Rivières, mon père nous aurait inscrits à l'école du quartier que ma vie aurait été toute différente. Les Filles de Jésus ne m'auraient pas transmis leur savoir mais, surtout, la bibliothèque des jeunes n'aurait pas été sur mon chemin. Un immeuble gris et une lourde porte. On l'appelait l'édifice des « Guides ». Tout de suite dans le hall, un escalier conduisait à l'étage où nous attendaient, toujours souriantes, mesdames Godbout et Johnson.

Après un an de fréquentation, nous avions à peu près lu tous les livres de « notre âge ». Les nouveautés n'arrivaient pas assez vite, il nous a fallu relire et relire les mêmes livres. Les deux bibliothécaires tenaient des statistiques pour nous. « Celui-là, il y a longtemps que vous ne l'avez pas lu ».

* Éditeur.

Ni le Jardin de l'Enfance ni le Séminaire n'avaient de bibliothèque. Tout au plus un meuble au fond de la classe où s'entremêlaient livres de références et romans.

Ce n'est pas par hasard si Trois-Rivières a produit autant d'écrivains, de bibliothécaires, d'éditeurs. Le réseau des bibliothèques publiques porte la marque du dynamisme tri-fluvien, par ceux qui l'ont pensé et voulu, par ceux aussi qui l'ont mis en place. Les BCP (Bibliothèques centrales de prêts) sont signés Marcel Panneton-Philippe Sauvageau; tandis que le plan de développement des bibliothèques que nous avons lancé en 1978 trouve son origine dans le travail des deux bibliothécaires de la rue Hart.

La Grande bibliothèque, une réponse aux retards et aux problèmes de Montréal.

Au moment d'adopter ce programme de construction de bibliothèques à Montréal, vers 1979-1980, messieurs Drapeau et Lamarre m'avaient demandé l'autorisation de se démarquer en créant plutôt des « maisons de la culture ». Pourquoi pas? Le programme de subventions s'adapterait.

Pour des raisons que j'ignore, Montréal a toujours traîné de la patte dans le développement de ses bibliothèques. Qui a visité la « Metropolitan » à Toronto ou Gabrielle-Roy à Québec sait de quoi je parle.

Il fallait un premier ministre, Lucien Bouchard, amoureux des livres et de la lecture, pour prendre l'initiative et permettre enfin à Montréal de se rattraper un peu.

Qu'on ne se méprenne pas, la Grande bibliothèque sera en effet un équipement culturel montréalais, grâce à un programme particulier d'aide. Traitement de faveur pour Montréal? Oui, absolument. En somme, le Gouvernement du Québec paie pour ses propres négligences. Depuis un demi-siècle, on laisse gruger cette ville, on la laisse se briser,

s'étioler, se vider. Comme toutes autres villes-centres du Québec, elle s'appauvrit.

L'étalement urbain est le problème premier du Québec. Le phénomène existe ailleurs, bien sûr, mais les enjeux ne sont pas les mêmes.

Les villes font les États. Le Québec a besoin d'une métropole forte, dynamique, prospère. Le moteur par excellence, à cette étape-ci, peut fort bien être une Grande bibliothèque, lieu de rencontres et d'échanges, point de départ de rêves, de projets, base du développement, du respect du patrimoine, de l'harmonie et du progrès.

La Grande bibliothèque et les hésitations du Gouvernement.

Les millions débloqués au Sommet sur le livre à l'intention des bibliothèques ont enfin ramené les budgets d'aide aux bibliothèques au niveau où je les avais laissés en 1981. Le même gouvernement aura-t-il finalement la sagesse d'adapter au contexte actuel la loi du livre dont il a hérité? Au lieu d'aller de comité en comité, de Lespérance à Larose – sans doute deux descendants des soldats du régiment de Carignan –, le gouvernement n'aurait-il pas dû tout simplement être plus attentif au consensus dégagé au forum sur le livre de mai 1997? Pourquoi ce volte-face au Sommet sur le livre? Pourquoi avoir reculé sur la réglementation des remises, le prix unique ou le prix «plancher»? Pourquoi ne pas avoir révisé d'urgence les applications de la loi pour les achats des bibliothèques?

Tout de même, le projet de Grande bibliothèque et la nomination de Lise Bissonnette, le budget spécial de rattrapage et les déclarations du premier ministre ne laissent pas de doutes: le Gouvernement est conscient de l'importance de la lecture, il reconnaît la crise qui touche les librairies dont le rôle est essentiel pour le maintien de la diversité, de

la création, de l'ouverture, de la transmission du savoir; il veut agir, mais il ne sait pas quoi faire.

Pour l'instant, il mise sur la Grande bibliothèque. Mais que sera-t-elle?

Ce qui ne doit pas ou ne peut pas être la Grande bibliothèque.

La Bibliothèque nationale existe et remplit parfaitement son rôle de conservation avec un personnel compétent et des locaux fonctionnels.

La Bibliothèque centrale de Montréal a sa personnalité propre, grâce en particulier à la Salle Gagnon. Alors qu'on vient de la restaurer à coups de millions, on a songé à la fermer! Si la Grande bibliothèque devait signifier la fermeture d'une seule bibliothèque, elle prendrait un bien mauvais départ.

Bref, le Grande bibliothèque ne doit pas se construire en dédoublant la Bibliothèque nationale ou en dépouillant la Bibliothèque centrale. Il faut être logique, ne pas mettre tout l'argent dans le béton. Il en faudra pour monter les collections, sans compter les dons possibles. J'y reviendrai.

La Grande bibliothèque n'est pas la solution aux difficultés du monde du livre, même si son personnel doit en tenir compte. La Grande bibliothèque n'a pas de mandat «national», même si son développement peut être source d'inspiration pour les autres bibliothèques, tandis que certains de ses services pourront être offerts à l'ensemble des bibliothèques, particulièrement dans l'utilisation de l'informatique où chacun n'a pas à faire toutes les expériences. La Grande bibliothèque n'a pas à être «la voie d'accès pour la bibliothèque publique aux bibliothèques universitaires». Les communications doivent demeurer directes et souples. Que la Grande bibliothèque soit un centre d'expertise, souhaitons-le, mais elle n'a pas à jouer le rôle de coordination

nationale. Cette fonction appartient au ministère et son titulaire est imputable.

Quels sont alors les défis propres à la Grande bibliothèque? À mon avis, ils tiennent dans deux mots : solidarité et proximité.

Solidarité.

La Grande bibliothèque sera un succès si elle provoque un solide mouvement de solidarité à son endroit. À cet égard, le site choisi n'est pas idéal.

Loin de là. Il est dans un quartier trop « homogène » et à proximité d'une université et d'un collège. Autrement dit, des clientèles importantes risquent de l'ignorer et des institutions d'enseignement auront la tentation de se l'approprier, surtout que les ressources pour les bibliothèques font cruellement défaut dans les collèges tandis que les problèmes de la bibliothèque de l'Uquam sont connus.

Il faudra donc des stratégies particulières pour aller chercher les gens. L'une passe par un plan d'acquisitions et de constitution des collections.

Qu'on mette à contribution les autres bibliothèques, y compris la Bibliothèque centrale de Montréal et la Bibliothèque nationale du Québec, rien de plus normal, mais pas au point de priver l'une ou l'autre de ce qui fait sa spécificité. Les collections doivent demeurer là où elles sont. Je serais étonné d'ailleurs que le transfert de la collection Gagnon soit légalement possible.

Comment faire pour constituer de nouvelles collections? Copier le modèle nord-américain. Les grandes bibliothèques de ce continent, et il y en a de magnifiques, ont profité de la générosité de donateurs et d'importants collectionneurs, à l'exemple de Philéas Gagnon d'ailleurs.

Il existe au Québec de grands bibliophiles qui seraient prêts à faire des dons, pourquoi pas contre des reçus déductibles de l'impôt à payer. Des salles ou des espaces pourraient rappeler les noms des principaux donateurs de livres ou d'argent, bien entendu. À mon avis, il y a là une voie extrêmement féconde. Surtout si on sait rejoindre des donateurs de diverses origines professionnelles ou ethniques. Ce sera une façon de rapprocher la Grande bibliothèque de certaines clientèles.

Également, un tissu de solidarité est à développer avec les professionnels du livre. Avec une certaine malice, j'aurais le goût de dire que le personnel de la Grande bibliothèque aura à se faire pardonner son luxe et son confort. Il ne faudrait surtout pas que les responsables des bibliothèques publiques tout comme les « gens du livre » aient l'impression de faire les frais « bubgétaires » de la nouvelle institution. Plusieurs mesures concrètes et simples devront être envisagées.

À titre d'exemple, je suggérerais que le personnel de la Grande bibliothèque soit régulièrement plongé dans divers milieux de travail, principalement par des stages dans d'autres bibliothèques et surtout en librairie.

La diffusion du livre repose sur deux canaux principaux : la bibliothèque et la librairie. La distance est actuellement trop grande entre les deux. Même si la loi oblige les bibliothécaires à acheter leurs livres au prix régulier chez un libraire agréé, cette mesure ne suffit pas. Le personnel de la Grande bibliothèque devrait régulièrement faire des séjours en librairie et être en contact direct avec les clients. « Faire du plancher », c'est toute une école. Je n'ose cependant pas proposer que ce soit au salaire moyen du libraire, lequel se situe hélas à environ la moitié de celui des bibliothécaires qui sont pourtant les professionnels les moins bien payés du secteur public. Quand Gérald Larose découvrira cette réalité, il risque une syncope (on est loin du salaire des cols bleus de la Ville de Montréal ou des chauffeurs d'autobus de la STCUQ).

On ne parlera pas des revenus des écrivains. Envers ces derniers, la dette de tous est immense. Le moins qu'ils puissent espérer, c'est d'avoir une place d'honneur dans la Grande bibliothèque. En général, les libraires lisent et font lire. C'est de nos jours moins vrai pour les bibliothécaires happés qu'ils sont par des tâches administratives. À cet égard, ils ont du rattrapage à faire. Ils doivent renouer avec un rôle conseil. Il n'est pas sain que la demande soit si forte pour les best-sellers. Les bibliothécaires doivent être constamment à l'affût des œuvres valables. Ils ont à leur disposition mille et un moyens pour les faire connaître : rencontres avec les auteurs, séances de lecture, conférences, expositions, affichage, etc.

L'accès direct aux livres prévu pour la Grande bibliothèque est un grand avantage dont il faut savoir tirer parti. Non seulement les livres peuvent être regroupés par auteur et par sujet, mais un effort de présentation peut être souhaitable. Le travail du bibliothécaire ne se termine pas avec le catalogage et le rangement. Bon lecteur lui-même, le bibliothécaire sait faire lire, faire découvrir. Ce ne serait pas un luxe de laisser à chacun deux heures par jour strictement pour la lecture des nouveautés.

La Grande bibliothèque devrait avoir comme rôle principal de faire découvrir de nouvelles œuvres, de nouveaux auteurs. Soutenir et compléter le travail des librairies indépendantes plutôt que de souscrire aux modes nivelantes et abrutissantes, voilà ce que nous attendons d'elle.

Proximité.

La Grande bibliothèque sera accessible par le transport en commun. C'est bien, mais cela ne suffit pas. Elle devra éclater, bien sûr, par l'informatique, par le prêt interbibliothèques, mais aussi par le soutien aux autres bibliothèques de Montréal et, pourquoi pas, par la création de multiples

points de lecture. Un peu sur le modèle des BCP (auj. CRSBP).

Pourquoi pas? Pourquoi ne pas multiplier les petites bibliothèques du type de celle de la rue Hart aux Trois-Rivières? D'autant que ces petites bibliothèques pourraient s'adapter aux caractéristiques culturelles de chaque secteur et, en même temps, faire découvrir et connaître la Grande bibliothèque.

Aujourd'hui, les bibliothèques sont orientées vers le multimédia. C'est bien. Ce ne sont pas pour autant des lieux d'amusement. De détente oui, mais de formation aussi.

À l'époque de la mise en place d'un plan de développement de bibliothèques et de musées, nous parlions d'éducation permanente. Cette notion est toujours valable. Pour nous, bibliothèques et musées sont des lieux d'éducation permanente où la personne évolue à son rythme et en toute indépendance. Ces institutions complètent et prolongent l'école en respectant le rythme de chacun. La Grande bibliothèque devra offrir des salles ouvertes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La Grande bibliothèque est un beau projet. Il naît dans une période difficile pour les nouveaux auteurs, pour les ouvrages sérieux. Les médias se nourrissent de vedettes et les éditeurs le savent. Les maisons d'édition qui sont entre les mains des financiers ont déjà orienté leur production en conséquence, les autres devront être soutenues et encouragées dans leurs efforts de création et de diffusion.

Montréal a besoin d'un lieu d'échanges, de rencontres, de découvertes qui échappe aux engouements passagers et rejoint les valeurs profondes d'une société distincte. La Grande bibliothèque pourra jouer ce rôle et devenir la Grande bibliothèque de Montréal. C'est en tout cas le défi posé à madame Lise Bissonnette et à son équipe.

Un conseil personnel à Lise Bissonnette

Du temps où j'étais aux Affaires culturelles et au Conseil du Trésor, que je dénichais des millions oubliés dans les ententes fédérales-provinciales, il se trouvait une Lise Bissonnette au *Devoir* pour me prodiguer des conseils, ou encore me rappeler à l'ordre.

Rénover et agrandir le Musée du Québec? Plus tard. Créer un Musée de la civilisation à Québec? Non, plutôt à Montréal.

Pourtant, Montréal n'était pas oubliée. Nous avons « sorti du trou » le Musée des Beaux-Arts, préparé des plans pour le Musée d'art contemporain et créé une commission chargée d'étudier un projet de Musée de la science.

Pour Montréal, il y avait aussi un généreux programme d'aide pour développer un réseau de bibliothèques publiques. Quand on pense qu'à cette époque, tout de même pas si lointaine, Montréal ne comptait que deux bibliothèques publiques et demie! L'une, rue Sherbrooke, une autre, la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis et une moitié, une annexe sur l'Esplanade. Aujourd'hui Montréal compte, nous dit-on, vingt-trois bibliothèques ou « maisons de la culture ».

C'est à mon tour de fournir à l'infatigable Lise Bissonnette un petit conseil. Bien sûr, je pourrais lui rendre la monnaie de sa pièce et lui dire que la Grande bibliothèque du Québec serait plus à sa place à Québec.

Mais j'ai de bonnes nouvelles pour elle. Le Musée de la civilisation est une réussite totale, le Musée du Québec aussi. Côté bibliothèques, Québec a une des plus chaleureuses et des plus accueillantes bibliothèques du Québec avec Gabrielle-Roy; tous les quartiers de la ville sont également bien desservis.

Cette réussite porte plusieurs signatures, dont celle de Philippe Sauvageau qui a réussi récemment un autre tour de force avec la B.N. de la rue Holt.

Madame Bissonnette me voit venir; elle ne peut douter de ma sincérité, pas plus que je ne doute de la sienne. Le chantier de la Grande bibliothèque devrait être confié à Philippe Sauvageau. Avec lui, elle aura ce dont elle rêve – et nous avec elle – et à un prix aussi raisonnable que possible.

Quel que soit toutefois le maître d'œuvre de la future construction, il me reste un conseil à lui donner. Et j'y tiens par-dessus tout. La trame urbaine du coin Berri est déjà lourdement amochée. La Grande bibliothèque peut et doit être une étape importante dans la revitalisation du secteur. Du côté de la rue, le bâtiment devra être percé d'ouvertures. Pour une fois, évitons les « murs aveugles ». Pourquoi d'ailleurs ne pas en profiter pour repenser l'aménagement des deux côtés de la rue Berri?

Conclusion : un triumvirat Bissonnette, Panneton, Sauvageau

Le programme tracé par le comité présidé par Clément Richard suggère une étroite collaboration entre la Grande bibliothèque du Québec (GBQ) qui devrait devenir officiellement la Grande bibliothèque de Montréal (GBM), la Bibliothèque centrale de la rue Sherbrooke, et la Bibliothèque nationale de la rue Holt. Bref, un triumvirat Bissonnette, Panneton (Jacques), Sauvageau.

L'énergie et l'enthousiasme de Madame Bissonnette permettent les plus grands espoirs, d'autant qu'elle peut compter sur l'appui de deux ex-Trifluviens, bibliothécaires de métier, héritiers d'une solide tradition.

La Grande bibliothèque de Montréal peut devenir l'âme et le moteur d'une métropole dynamique dont le Québec a un grand besoin. ♦

Loin de son ombre...

Louise Saint-Pierre*

L'annonce du projet de la Grande bibliothèque a vivement attiré mon attention, moi qui habite en région dite éloignée.

De voir naître au Québec un lieu où la connaissance et l'information seraient accessibles, je n'ose encore y croire! Va-t-il enfin se concrétiser ce rêve, qui hantait mon enfance?

Mon intérêt a grandi de jour en jour pour ce projet. Mais, lorsque les médias nous faisaient part des chiffres, des budgets et des promesses de béton, sans toutefois nous parler de la mission, des objectifs poursuivis et de la place de ce programme dans une perspective culturelle au Québec, c'est alors l'inquiétude qui montait en moi.

Dans un désir de mieux comprendre les enjeux d'un tel projet, j'ai écouté plus attentivement le débat qui s'élevait, m'a-t-il semblé, entre initiés politiques et gens des bibliothèques, surtout dans la métropole. De jour en jour, le dis-

* Agente littéraire

cours se colorait des mots argent, enveloppe fermée, béton, pouvoir... Toujours pas le mot CULTURE.

De plus en plus intriguée, j'ai décidé de passer à l'action pour en savoir davantage. J'ai fait trois heures de route pour assister à la rencontre de consultation et d'information convoquée et animée par Madame Bissonnette. Étonnée, j'ai entendu parler de mission puis, des questions à saveur culturelle furent soulevées par les participants et participantes. La naissance d'une véritable Grande bibliothèque du Québec, dépositaire du volet littéraire de notre culture et animatrice de cette richesse, serait donc possible dans cette enceinte close? De retour chez moi, contrôle de télévision en main, journal et magazine sur les genoux, je revois et lis des arguments de financiers, j'entends des propos trahissant l'inquiétude, je perçois des conflits de personnalité. Déçue face à ce discours stérile, j'ai voulu dès lors questionner ce phénomène qui se passe en sourdine.

Que peut représenter une Grande bibliothèque, dite nationale, pour nous qui serons bien loin de l'ombre produite par ses épais murs de béton? Face à la préoccupation de voir la Grande bibliothèque occuper une place d'importance dans le paysage culturel au Québec, qu'est-ce que les régions ont à gagner ou à perdre dans cette aventure?

Deux des axes majeurs soutenant ces enjeux soulèvent chez moi bien des questions et des commentaires. Il s'agit de la vocation nationale de ce nouvel équipement culturel et de son impact sur les milieux reliés à la littérature, plus particulièrement sur le travail des auteurs en région.

Nationale...la Grande bibliothèque ?

Si nous abordons la question par la lorgnette régionale, la Grande bibliothèque ne se profile pas comme un monument gigantesque rivalisant de splendeur avec les « cathédrales modernes » érigées « à la gloire du livre »¹, ni comme

le « défi architectural qui pourrait nous venger enfin de la grossièreté du Stade olympique. »²

En région, la Grande bibliothèque se veut un projet enfin voué aux livres, c'est-à-dire au réseau du livre et à la lecture. C'est aussi une résurgence de projet culturel d'envergure nationale. Depuis combien d'années avons-nous assisté à l'érection d'un équipement culturel au Québec? La dernière construction d'importance remonte à 1992 et il s'agit du Musée d'Art contemporain de Montréal. Depuis ce temps, à part la politique du livre, la culture et plus particulièrement le domaine du livre sont restés parents pauvres au Québec. Chez nous, les mouvements sportifs ont toujours eu la main plus heureuse que les organismes culturels et cela semble vouloir continuer. Nous sommes passés de l'ère du développement du muscle à l'ère du néolibéralisme. Dans un cas comme dans l'autre, la culture a été évacuée. Dans cette dernière logique tout aussi insensée, la culture devient une marchandise en concurrence avec d'autres; tandis que pour les sports, secteur évalué en termes de retombées économiques, la bourse des financiers s'ouvre plus facilement. Les orientations tant culturelles que linguistiques sont désormais dictées par les enjeux économiques où les projets de société deviennent une valeur marchande. Le rôle tenu par la Société de développement des entreprises culturelles, la Sodéc, dans la fusion Renaud-Bray, Garneau, Champigny, n'en est-il pas une désolante illustration? Cette situation nous plonge dans le monde impitoyable de la concurrence où le plus fort gagne tout en écrasant les autres. Cette philosophie qui risque d'hypothéquer lourdement le livre québécois, en plus d'ériger une menace sérieuse à la diffusion du livre par les petites librairies, ne nous conduit-elle pas inexorablement à l'appauvrissement de la culture québécoise?

-
1. De Billy, Hélène. « Tempête pour une bibliothèque ». **L'actualité**, vol : 26, no.10, 15 juin 1999.
 2. Lise Bissonnette, citée dans « Tempête pour une bibliothèque ». **L'actualité**, vol : 26, no.10, 15 juin 1999.

À l'instar de Réjean Savard, professeur de bibliothéconomie à l'Université de Montréal, je crois que la Grande bibliothèque se présente d'abord et avant tout comme l'occasion ultime de «sortir le Québec de son sous-développement en matière de bibliothèque»³ et comme instrument du rehaussement de son niveau culturel.

Certes, une majorité des localités en régions sont pourvues soit de bibliothèque municipale ou scolaire ou encore, sont desservies par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP). Mais l'état des lieux, la qualité des fonds, la compétence du personnel (excluant les personnes bénévoles des bibliothèques affiliées au CRSBP), la nature et la quantité des services, en plus de varier considérablement d'une place à l'autre, font souvent montre d'indigence. À ces disparités importantes constatées d'une région à l'autre vient s'ajouter «l'insuffisance des ressources, tant documentaires qu'humaines et financières»⁴ dans les bibliothèques scolaires.

À l'aube de l'an 2000, il est inacceptable que les gens des régions n'aient pas accès à la richesse culturelle, à l'information disponible ainsi qu'au savoir et ce, au même titre que les citoyens de la métropole. La Grande bibliothèque se doit d'être l'outil qui contribuera à corriger ce problème de taille. L'état de situation de la lecture, du livre et de l'analphabétisme au Québec est là pour démontrer l'ampleur de la problématique et mettre en relief une des causes de cet état de fait. La situation de la lecture est pitoyable. Le ministère de la Culture et des Communications révélait, en mars 1998, que 43% des Québécois ne lisent jamais de livre.»⁵ Rappelons-nous cette réflexion de Claire Martin, extraite de son

3. De Billy, Hélène. «Tempête pour une bibliothèque». **L'actualité**, vol: 26, no 10, 15 juin 1999.

4. Gouvernement du Québec. **Le temps de lire, un art de vivre. L'état de situation de la lecture et du livre au Québec**. ministère de la Culture et des Communications. Québec. 13 mars 1998. Page 49

5. *Ibid.*

livre *La joue droite*: « C'est un crime de ne pas mettre une bibliothèque ordonnée à la portée de l'enfant qui aime lire. En cela plus qu'en n'importe quelle autre chose, le temps perdu ne se retrouve pas. » Alors que de temps perdu dans nos régions ! N'est-il pas l'heure de réparer ce crime ?



À quel impératif doit alors répondre la Grande bibliothèque ? La mission de l'institution, c'est-à-dire la ligne directrice qu'elle devra suivre, est primordiale et préliminaire à toute autre question. Il me semble que c'est là où le bât blesse actuellement. On nage en plein flou ; les attaques et les interrogations qui fusent de toutes parts sont tantôt dirigées vers la raison d'être, tantôt vers les objectifs, les options stratégiques ou la gestion du contexte organisationnel.

Pour moi, en région, le terme clé de la mission de la Grande bibliothèque, c'est le mot *ACCÈS*. Accès au patrimoine documentaire du Québec, accès à la création de nos auteurs, accès aux collections existantes. En consolidant et en utilisant les bibliothèques de quartiers de la métropole de même que les bibliothèques régionales, municipales, voire scolaires, le Québec se doterait d'un réseau de canaux rejoignant ainsi toute la population. Si cette nouvelle institution n'élargit pas son action jusqu'aux bibliothèques en périphérie, elle ne sera pas la Grande bibliothèque, elle n'aura pas l'envergure d'une institution nationale.

Pour réaliser cette mission, il faut l'armer de deux fonctions indissociables, à savoir : la *DIFFUSION* et la *PROMOTION*.

D'abord la diffusion, en faisant connaître à tous les Québécois et québécoises la richesse de notre culture, la singularité de nos créations littéraires, l'infinie diversité du monde du livre. Outre les bibliothèques municipales et scolaires, le rôle du libraire est crucial pour la diffusion et la promotion du livre, voire pour son accessibilité. Actuellement, la diffusion du livre au Québec est très vulnérable. L'arrivée de la librairie « super-consolidée » Renaud-Bray ainsi que l'in-

vasion des mégalibrairies Chapters, Indigo, Archambault et des grandes surfaces bouleversent profondément l'échiquier du commerce de livre au détail. Cela risque d'entraîner le démantèlement progressif du réseau des librairies indépendantes au Québec.⁶ D'un autre côté, la démocratisation d'Internet est en voie de transformer les habitudes d'achat des consommateurs. L'expérience des États-Unis nous démontre l'effet ravageur de la montée en flèche des mégalibrairies et du cybercommerce. «En cinq ans, les librairies indépendantes ont vu leur part de marché passer de 32% à 17%»⁷.

La deuxième fonction qui incombe à la Grande bibliothèque est la promotion; celle-ci doit devenir l'âme d'un vaste mouvement d'animation et de valorisation de la culture littéraire, notamment celle du Québec. En s'associant les bibliothèques existantes, la Grande bibliothèque pourra établir des liens interactifs visant à créer une synergie des forces de chacun des milieux. Faire en sorte que le monde du livre devienne un modèle de dynamisme et un projet collectif d'émulation. L'exercice de cette fonction présuppose une connaissance exhaustive de l'état de situation des bibliothèques partenaires. Il faut éviter, à tout prix, que le gouvernement devienne prisonnier du béton et soit incapable de consacrer assez d'argent à l'achat des livres et à l'acquisition de nouvelles collections, comme le dit si bien André Vanasse.⁸ La Grande bibliothèque doit être le cœur d'un large mouvement de consolidation et d'animation du réseau de bibliothèques québécoises.



-
6. Thériault, Jacques. • La grande bouffe. Renaud-Bray met la main sur Champigny et Garneau. • **Livre d'ici**. Vol. 24, no 10. Juin/juillet/août 1999.
 7. Bonenfant, René. • Les grands défis de l'édition anglophone. Le livre à l'heure de la mondialisation, des mégalibrairies et du cybercommerce. • **Livre d'ici**. Vol. 24, no 10. Juin/juillet/août 1999.
 8. Chouinard, Marie-Andrée. • Milliards, millions et grandes bibliothèques. • **Le Devoir**, 7-8 novembre 1998.

Si peu de projets sont rassembleurs en cette fin de siècle! Pourquoi celui-ci ne ferait-il pas exception? Faut-il toujours sacrifier sur l'autel des précurseurs ceux et celles qui acceptent de mener à bien l'émergence des grands projets au Québec? Plutôt que de brandir le spectre des échecs et des difficultés déjà rencontrées par les promoteurs des grandes bibliothèques partout dans le monde, d'ériger des oppositions et d'appliquer les freins, pourquoi ne pas mettre l'épaule à la roue? Pour une fois, analyser avec acuité et sagesse les causes des problèmes rencontrés ailleurs et élaborer un projet réaliste, efficace et capable de répondre à des objectifs à saveur culturelle. Bref, faire en sorte que le résident de Blanc-Sablon, celui de Québec, de Montréal, de Hull ou de l'Abitibi puisse connaître, accéder et apprécier le patrimoine écrit, ce qui l'aidera à mieux s'intégrer à la vie économique, sociale et culturelle. N'est-il pas démontré que « la maîtrise de la langue et de la pratique des activités rattachées à la lecture (sont) des facteurs incontournables d'intégration »⁹ à nos sociétés contemporaines? Le discours corporatif, la divergence politique, le conflit de personnalité, les luttes de pouvoir ne sont pas des éléments porteurs d'avenir. Que sommes-nous au sein de tels débats? Aurions-nous perdu jusqu'à la notion de la culture? Ne faudrait-il pas cesser de vouloir démolir avant même de savoir et de comprendre? Sartre disait que la culture «...est un produit de l'homme: il s'y reconnaît; seul ce miroir critique lui offre son image.» Vu de la périphérie, il semble que les détracteurs s'acharnent à déformer, voire à casser le miroir.



Maintenant, comment concrétiser cette mission? Somme toute, que veut-on faire et comment le faire? Puisque le néolibéralisme impose son discours, précisons que nous sommes dans l'ère de l'économie du savoir et de l'économie

9. Gouvernement du Québec. **Le temps de lire, un art de vivre.** *L'état de situation de la lecture et du livre au Québec.* Ministère de la Culture et des Communications. Québec, 13 mars 1998, page 22

de l'électronique. L'homme et la machine offrent donc deux ingrédients utiles pour articuler le concept de l'accessibilité.

L'environnement dans lequel nous évoluons se modifie sans cesse et à une vitesse folle. Les intervenants de la chaîne du livre n'échappent pas à cette tempête de changements. La Grande bibliothèque doit faire un diagnostic exhaustif de situation afin de bien appréhender le monde dans lequel elle s'inscrit. La place qu'elle occupera dans cet univers est primordiale et ses choix stratégiques seront déterminants pour l'avenir du livre et de la culture. Si son diagnostic est incomplet, elle risque de compromettre à tout jamais un pan de la vie culturelle déjà si précaire au Québec. Les connaissances en matière de planification stratégique sont éprouvées et utiles à l'entreprise privée comme à toute société d'État. L'influence politique doit se tenir loin de la démarche d'analyse et d'élaboration, tout en gardant un œil sur le professionnalisme et l'objectivité dans lesquels le processus doit se dérouler. La place et la façon dont elle occupera cette place doivent concourir à renforcer le réseau actuel des bibliothèques tout en évitant de le fragiliser ou de nuire à un maillon de la chaîne du livre. La peur de « l'éléphant blanc » est omniprésente et trouble le jugement de plusieurs observateurs. Une démarche transparente, rigoureuse et concertée, serait d'ordre à sécuriser les inquiets, à rallier les indécis et à convaincre les plus sceptiques de la nécessité d'une Grande bibliothèque au Québec.

En un peu plus d'une décennie, l'ordinateur est devenu un outil indispensable, ou presque, au fonctionnement des entreprises, des gouvernements et des particuliers. Conscient de la chose, le gouvernement a investi des millions pour amorcer la modernisation des équipements des bibliothèques publiques depuis les années 80. La bibliothèque virtuelle n'appartient plus au monde de la science. Pour sa part, le livre électronique a franchi l'étape du brevet, les premières réalisations étant maintenant disponibles sur le marché. L'interaction entre les divers acteurs de ce nouveau

réseau du livre est réalisable puisque la révolution des communications en assure la faisabilité. Les relations de la Grande bibliothèque avec les bibliothèques des régions ne doivent pas être à sens unique. Celle-ci doit offrir la possibilité de mise en valeur des ressources documentaires régionales qui, actuellement, sont ignorées ou sous-utilisées, laissant ainsi le Québec dans l'ignorance d'une grande partie de son histoire. Si nous avons la prétention de nous ouvrir sur le monde et d'être des acteurs aux premières loges du Village global, pourquoi crier haro sur un projet québécois novateur? Bien sûr, le cafouillis de la nouvelle Bibliothèque de France nous laisse perplexe. Mais l'expérience européenne sert d'école et l'expertise des grandes firmes québécoises en matière de système informatique et de programmation suscite la confiance. Les librairies en ligne commencent à se multiplier et la bibliothèque virtuelle sera une réalité mondiale d'ici peu. La Grande bibliothèque doit s'inscrire dans la foulée informatique au risque de naître obsolète.

Et le liant de la culture... dans tout ça ?

Il convient que la Grande bibliothèque soit perçue comme le pivot d'un vaste projet culturel de société. Elle se doit de devenir la vitrine de nos créateurs littéraires afin de porter à la connaissance du peuple québécois la richesse de cette production. Moteur de la culture imprimée, sa tâche est aussi de promouvoir les trésors, la diversité et la singularité de ce que nous apportent, au-delà des courants de pensée de « quelques faiseurs de modes », l'ensemble des écrivains du Québec.



La culture, au sens large d'un milieu, résulte de l'activité des individus créateurs qui y vivent et de l'influence qu'ils subissent de leur entourage; il y a donc interaction permanente entre la culture et le milieu qui la porte, par l'intermédiaire des créateurs qui provoquent son évolution.

Partant de ce concept, il y a dissonance ou ignorance en ce pays du Québec, puisque l'écrivain, tout comme la majorité de nos artistes, est respecté et adulé, une fois seulement qu'il est monté au pinacle à l'étranger. Les écrivains de la métropole et, plus justement, certains de ces écrivains qui font partie des « faiseurs de modes », piétinent d'impatience de se faire connaître et reconnaître en revendiquant le droit de définir les codes de la culture contemporaine québécoise. Ils occupent tout le devant de la scène, envahissant littéralement les médias. Cette attitude est largement encensée par ces derniers qui, de plus en plus, sont eux aussi régis par des motifs exclusivement économiques. Nous assistons à la Mcdoïsation de la culture. Le livre, tout comme son auteur, nous sont présentés, sous forme d'instantané, comme un divertissement peu contraignant, un spectacle drôle et humoristique de préférence.

Les partisans du multiculturalisme, pour leur part, prétendent ouvrir l'héritage aux quatre vents. Mais Finkielkraut ne dit-il pas d'eux qu'ils ne font que changer les critères de sa composition? « Dans leur optique, en effet, la valeur d'une œuvre ne procède plus de sa beauté, de la nouveauté qu'elle a introduite dans le monde ou de sa capacité d'illuminer l'obscur, mais de sa représentativité sociale ou culturelle. »¹⁰ Ces mouvements, orchestrés de la métropole, ont pour effet d'empêcher l'auteur en région de se faire connaître. Les maisons d'édition, forcées de reconnaître le pouvoir des médias, jouent le jeu afin de survivre. Il en résulte donc une image culturelle tronquée et incomplète de la réalité du Québec. La production urbaine et multiculturelle a sa place et il convient qu'elle soit bien diffusée. Cependant, là où ça ne va plus, c'est lorsqu'elle occupe toute la place, empêchant ainsi les écrivains des régions de rejoindre le cercle littéraire québécois.

10. Finkielkraut, Alain. **L'ingratitude**. Conversation sur notre temps avec Antoine Robitaille. Éditions Québec-Amérique. Collection Débats, Montréal, 1999.

Parce que, ignorer les talents en région, c'est nier le *LIANT DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE*. La création des écrivains en région est un facteur fondamental de la singularité, de la force, voire de la pérennité de notre culture. La culture est le fruit, notamment, de l'apport de tous ces créateurs quel que soit leur lieu de résidence. C'est avoir une vision réductrice que de croire que les créatifs, les vrais, ne peuvent qu'émerger de grands milieux urbains. Les écrivains en région sont nombreux, méconnus et pleins de talent. Ils doivent lutter contre les préjugés des médias, souventes fois contre ceux des chroniqueurs et, malheureusement aussi, contre ceux de certaines maisons d'édition. Ignorer les talents en région, c'est aussi priver le lecteur tant à Montréal qu'en périphérie, d'une diversité de choix et d'un éventail d'expériences susceptibles de nous déprendre de nous-mêmes. « Lire, écrit Virginia Woolf, c'est un peu comme ouvrir sa porte à une horde de rebelles qui déferlent en attaquant vingt endroits à la fois. »¹¹ Et d'ajouter Finkielkraut : « Vous devriez donc être content de voir l'héritage s'agrandir, et d'autres rebelles entrer dans la place. »¹²

La Grande bibliothèque peut trouver un créneau de choix dans le paysage culturel si elle réussit à transcender les courants de pensée ainsi que les pressions économiques et politiques, et si elle rend visibles les écrivains qui demeurent en région. La Grande bibliothèque doit être la Mecque de la littérature du Québec et offrir à ses citoyens les moyens d'avoir accès au patrimoine existant et à celui qui se façonne de jour en jour.

Une fierté... pourquoi pas ?

Les Québécoises et les Québécois font montre de fierté devant de belles réalisations comme, par exemple, les grands musées du Québec ; surtout depuis que ces derniers nous

11. Citée dans Finkielkraut, *L'ingratitude*. Voir référence 10.

12. *Ibid.*

offrent des expositions d'envergure, susceptibles d'élargir nos horizons, en mettant en valeur l'apport de nos prédécesseurs, de nos contemporains et des cultures des autres pays. Cette fierté, nous pourrions aussi l'éprouver envers la Grande bibliothèque, surtout si cette dernière campe sa mission dans l'axe de la Culture avec un grand C.



Pour moi qui vis en région, les mots clés de cette mission sont : accessibilité, diffusion et promotion. Au-delà des murs de béton, il s'agit d'un vaste projet de dynamisation et de consolidation du réseau des bibliothèques au Québec. Grâce aux cyber-liens, la Grande bibliothèque est l'outil par lequel l'œuvre littéraire ou toute production imprimée devient accessible gratuitement au citoyen du Québec, là où il habite. C'est aussi un projet bien planifié, conçu et implanté en toute connaissance du milieu du livre. Aussi, c'est une organisation qui met en œuvre des conditions de succès, en respectant un cheminement de concertation des acteurs concernés et en maintenant le souci de renforcer un secteur de notre culture de plus en plus fragile.



C'est le lieu où l'on transcende toutes les modes éphémères, un lieu libre des pressions économiques et politiques, un lieu où l'écrivain québécois sait qu'il est chez lui, connu, reconnu et encouragé. C'est l'institution par laquelle l'auteur en périphérie pourra enfin être rendu visible au lectorat de tout le Québec. La Grande bibliothèque, c'est surtout un apport à la vie culturelle grâce à l'accessibilité du patrimoine écrit et, plus particulièrement, du patrimoine littéraire. Par le fait même, elle contribuera à élargir les champs d'intérêt du lecteur, sera un incitatif pour certaines personnes à devenir assidues à la lecture et offrira une opportunité collective d'acquérir graduellement une meilleure maîtrise de la langue.



On comprend donc que la mission de la Grande bibliothèque est plus importante que les murs de béton qui vont l'abriter. Cependant, l'édifice où elle trouvera place peut aussi jouer un rôle de force attractive, devenir objet de fierté et assurer la pérennité du patrimoine édité au Québec. Son architecture peut être le reflet de la valeur que nous accordons à l'apport du patrimoine écrit à la culture québécoise. Objet de fierté, cette institution vouée à la culture littéraire du Québec doit être le témoin d'une époque où la recherche de l'esthétisme, l'application de la mesure, du bon goût et du réalisme financier étaient présents. Sa beauté et son dynamisme doivent devenir un attrait pour tous les Québécois, de même que pour les visiteurs étrangers. Cependant, pour qu'elle devienne et se maintienne objet de fierté, elle ne doit pas être une coquille vide. Services efficaces, animation du milieu des bibliothèques québécoises, émulation littéraire : ce sont de tels ingrédients qui feront en sorte que le Baie-Comois, tout comme le citoyen de La Sarre, sera heureux de visiter ce bel équipement culturel dont il est le client et le bénéficiaire, toutes les fois qu'il le désire, à partir de son milieu. Là, et seulement à ces conditions, le contribuable des régions périphériques, tout comme celui de Montréal, se félicitera du choix éclairé de ses dirigeants en voyant l'avenir culturel assuré pour ses descendants. Ce sera alors un investissement pour la pérennité.

Mais n'oublions pas que les murs réels de la Grande bibliothèque ne sont véritablement pas de béton. L'enceinte de ce méga-projet, c'est le Québec en son entier et ses murs en sont ses frontières. C'est dans cet esprit que doit naître ce grand projet et ce n'est qu'à cette condition qu'elle sera *NATIONALE*, la Grande bibliothèque. Un incontournable outil de *CULTURE*. ♦



Pierre Allard
Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

980, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 308
Montréal (Québec)
H3C 1A8
Téléphone : (514) 874-0838
Télécopieur : (514) 874-3638



Plus de
32 000 membres
au cœur
du Québec

SSJB CENTRE DU QUÉBEC

449, rue Notre-Dame, Drummondville

819-478-2519

Organisme régional d'entraide
et de fierté québécoise



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369

MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Téléphone : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@cam.org



18 Sociétés nationales et Saint-
Jean-Baptiste souverainistes
Coordonnateur de la Fête
nationale depuis 1984

Le rêve d'Alexandrie

André Girard*

C'était prévisible; ça me donne envie de vomir. Moins d'un an après le lancement du projet, la Grande bibliothèque de madame Bissonnette a déjà gagné son titre d'Éléphant blanc. C'était prévisible, la grenouille québécoise sera bien toujours amoureuse de son glauque marais. Ce n'est pas d'hier, car sur ce grand territoire qui ne sera jamais un pays, on s'est toujours montré allergique à la bibliothèque publique. Québec, j'ai honte pour toi! Québec, minable petite bourgade, magnifique petit pays télévisuellement culturé, lorsqu'on a le malheur de parler de la construction d'une bibliothèque, il s'en trouve toujours pour se mettre à calculer en béton/dollars.

Et comme si ce n'était pas assez, parmi ces enragés, il y a même des écrivains. Comme Claude Jasmin, par exemple, qui aime bien se définir lui-même comme étant un intellectuel éclairé.

On croit rêver!

* Membre de l'UNEQ

Ce sont là les premiers paragraphes d'une *lettre ouverte* écrite un soir de colère en réaction à l'article de Claude Jasmin paru en février 1999 dans *La Presse*. Elle s'intitulait : ***La grenouille et l'éléphant***.

Je vous ferai grâce de la suite, mais sachez qu'elle allait évidemment dans le même sens. Terrible fut la colère... et viscérale la réaction. Il faut m'excuser, je suis comme ça. Il n'est pas dans mes habitudes de m'exprimer par journal interposé, mais ce jour-là, c'en était trop ; après avoir lu le texte de monsieur Jasmin, je me suis senti blessé dans ma québécoisité, dans mon humanité.

J'avais prévu expédier une copie de ma lettre à *La Presse* et au *Devoir*, car le projet est un projet national, mais je me suis limité à *Lubie*, un journal culturel saguenéen devenu par ici incontournable. Aujourd'hui, c'est l'heure des débats, et vous pouvez me croire, j'éprouve un grand plaisir à exprimer mon point de vue dans les pages d'une revue comme *L'Action nationale*. Mais si avec le temps mon sentiment de colère a fini par s'estomper pour faire place à un calme presque serein, le viscéral est toujours aussi bien ancré. Je ne sais pas, j'imagine que ça fait partie de mon espace intérieur. Cela dit, allons-y sans détour.

Je demeure à La Baie, très très loin au nord du nord, c'est-à-dire à quelques 500 kilomètres de Montréal, mais malgré l'éloignement, je défendrai toujours la *GBQ*. Elle nous en coûterait 150 millions, notre grande bibliothèque, que j'en serais encore et toujours le défenseur. C'est tout dire. Enfin ! me suis-je dit lorsqu'on en a parlé pour la première fois, une bibliothèque digne de ce nom au cœur même de **ma** métropole, une institution qui va nécessairement dynamiser notre littérature. Et elle en a bien besoin, notre littérature. Non, je ne rêvais pas, ce n'était pas encore une fois l'annonce d'un nouvel équipement sportif haut de gamme, mais bien celle d'une bibliothèque ! L'information ! La lecture ! Le savoir ! La science ! La littérature ! Je me souviens m'être pincé, telle-

ment j'avais fini par croire qu'un si beau projet n'était pas pour nous. Trop cher, trop fastueux, trop intelligent. Nos politiques seraient-ils tombés sur la tête, me suis-je dit, et tous en même temps? Méchante jambette; j'aurais bien aimé voir ça. Ils viennent enfin de découvrir **le livre**! Non, ça ne se peut pas; c'est pas possible. Je rêve, oui, je rêve; c'est trop beau, je vais bientôt me réveiller tout nu devant ma télé, le cœur en boîte et la tête bombe-à-neutronisée.

C'est qu'ils reviennent vraiment de très très loin, nos hommes et nos femmes politiques, il reviennent de si loin: pour cette gent de robe colonisée à l'os, *Printemps du Québec à Paris* ou pas, le livre en général et la littérature québécoise en particulier, ça n'a jamais existé. Pur gaspillage d'encre, de colle, de papier. Eh! ils nous avaient tellement habitués aux major-investissements dans notre sacro-sainte télé-conneries, dans le réseau routier pour tous les truckeurs d'Amérique, dans le vidéoclipage à tout prix de chansonnettes bas de gamme en trois accords ou à peu près et trip-pant solo de *guitarde*, dans les musées juste pour le fun entre amis stupidement consentants, dans les bingos débilitants de toutes espèces. Y a-t-il un intellectuel dans la salle? Oui, ai-je eu envie de hurler ce jour-là dans ma ruelle périphérique. Avec toute la fierté du monde. Sauf que...

Sauf que je n'étais pas seul dans la ruelle, ma rue ou sur la place publique. Et puis, intello ou pas, c'est bien connu, nous ne sommes pas toujours nécessairement d'accord; c'est la vie en démocratie, et c'est très bien ainsi. Prenez monsieur Jasmin, justement, celui par qui ma colère est arrivée. Tout comme lui, je suis membre de l'*UNEQ*, et je m'affiche bien humblement comme étant un intellectuel. Je pense, donc j'écris. Très bien, direz-vous, sauf qu'en ce qui a trait à la *GBQ*, malgré tout le respect que je lui dois, nous nous situons aux antipodes. C'est tout simple: à la différence de ce dernier, je ne souffre pas de nostalgite aiguë. Comme argument massue anti-bibliothèque, s'il vous plaît, cherchez ailleurs. La bibliothèque municipale de mes huit ans, dans

mon beau petit bled aéroportuaire, elle ressemblait un peu à la sienne. Elle m'a peut-être fait voir mon petit port différemment, les *gars de bateau* d'un autre œil ; elle m'a ouvert les yeux sur le monde, mais pour moi, elle restera toujours l'image du sous-développement. Je me dis souvent qu'on a les souvenirs qu'on mérite. C'est très bien, la médiocrité et la pauvreté quotidienne autour d'une assiettée de baloney, mais on n'est pas obligé d'en faire un monument à l'enfance heureuse.

La bibliothèque publique, c'est devenu avec le temps ma raison de vivre. Si j'enseigne présentement la littérature au Cégep de Chicoutimi, j'ai surtout passé dix-sept ans de ma vie dans les bibliothèques de l'Université du Québec, soit cinq ans à Chicoutimi et douze à Montréal. Je crois tellement aux valeurs démocratiques et républicaines véhiculées par la bibliothèque publique que lorsque je suis revenu vivre dans ma petite ville de 22 000 habitants, j'ai rapidement ressenti le besoin de m'impliquer dans le développement de la mienne par ma présence au sein du conseil d'administration.

Alors aujourd'hui, je le sais, je le sens, j'en ai la conviction profonde : notre *Grande bibliothèque du Québec* deviendra très vite une institution incontournable dans la vie culturelle québécoise. Elle s'imposera comme un monument d'architecture, un modèle à suivre pour toutes les collectivités locales, à la grandeur du territoire. Surtout, surtout, elle deviendra un lieu d'échange exceptionnel qui va humaniser et dynamiser notre métropole si bellement multi-ethnique.

J'imagine qu'on peut rêver. J'y vois déjà une tribune télévisuelle pour nos intellectuels de toutes origines qu'on a trop longtemps cachés, remisés et méprisés dans ce pays, tous champs d'études confondus. Tiens, j'imagine même un *Cercle de minuit* quotidien qui nous permettrait entre autres de parler philosophie, ou de rapatrier pour un soir ou dix notre brillant et télégénique Hubert Reeves. *La nuit des étoiles*, sur TV5, ça vous dit quelque chose ? Et ça, c'est-à-dire la lecture, la science, la littérature, le choc des cultures dans

un environnement propice aux débats et à la réflexion, ça n'a pas de prix. Même qu'un peu partout sur la planète, dans toute démocratie digne de ce nom, on appelle ça **la civilisation**.

Alors, elle nous coûtera ce qu'elle coûtera, notre grande bibliothèque ; après le désert, nous la méritons bien. Car si en moins de quarante ans, nous avons investi des milliards dans la construction d'un réseau d'hôpitaux, d'un réseau d'écoles polyvalentes, d'un réseau d'autoroutes et de transport en commun, d'un réseau de cégeps, d'un réseau de CLSC, d'un réseau d'universités, d'un réseau de musées, d'un réseau d'usines d'épuration des eaux et d'un réseau de casinos – que de béton, que de béton –, il était temps qu'on pense un tout petit peu à la bibliothèque.

Elle est si capitale, la bibliothèque, si essentielle pour une communauté ; les mots me manquent. Et je me garderai bien ici d'établir une relation de cause à effet entre l'absence d'équipements culturels de qualité et le phénomène de l'exode des cerveaux ; on va me traiter de démagogue. Mais entre nous, si j'avais eu un enfant, je crois bien que j'aurais prénommé mon gars Alexandre, ou ma fille Alexandrie. ♦

**BIJOUTERIE
EMBLÉMATIQUE**

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, Président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél. : 1 800 567-9771

ASSURANCES

**Poitras, Larue &
Rondeau Inc.**

Courtier d'assurances

3925, rue Rachel Est, bur. 200

Montréal H1X 3G8

Tél. : (514) 899-5377

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur: (514) 849-7914

Jean-Nicolas Brousseau
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3B 1S6 Tél. : (514) 879-3900

**TRANSLATEX⁺
Communications**

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227

Chronique francophone

Océan Indien (4)

Les Seychelles

par

Michel Tétu

Professeur à l'Université Laval,
Directeur de *L'Année francophone internationale*,

Anne-Marie Busque

Recherchiste à *L'Année francophone internationale*

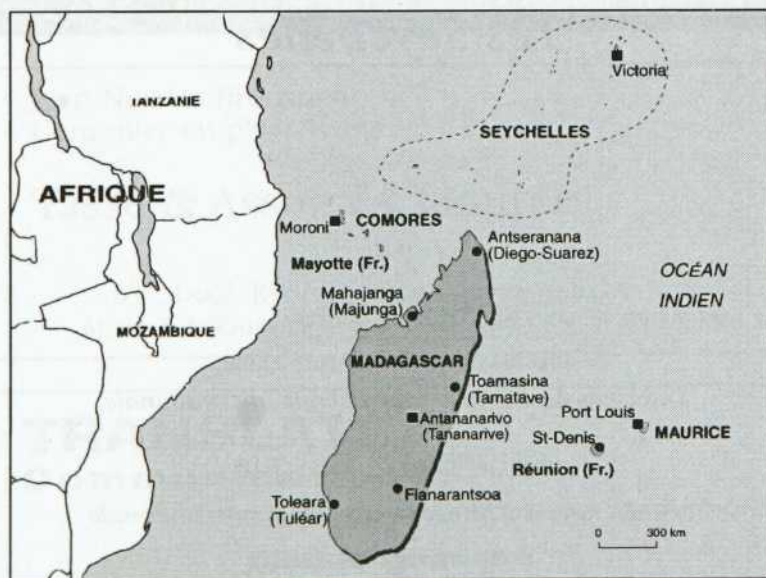
et

Réjean Beaudin

Documentaliste à *L'Année francophone internationale*

Les Seychelles

Les Seychelles, joliment surnommées le « Royaume de Neptune », ont trois langues officielles, soit l'anglais, le créole et le français. Bien que dans la pratique journalière le créole l'emporte largement sur les autres langues, l'anglais et le français sont toujours valorisés et occupent une place non négligeable au sein de la culture nationale seychelloise. Le pays, à la fois membre du Commonwealth et de la Francophonie, a été représenté à chacun des sommets de la Francophonie. Il est membre de l'ACCT (Agence de la Francophonie), de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage), de la CONFESJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française), de la Commission de l'Océan Indien, favorable à la Francophonie, de l'Organisation de l'unité africaine et de l'ONU.



Les relations Québec-Seychelles sont rares et sporadiques. Toutefois, le Québec a procuré une importante assis-

tance technique dans la formation sur place des premiers maîtres d'écoles seychellois, avec la collaboration de l'Université du Québec aux Trois-Rivières.

Géographie

État insulaire de l'Océan Indien, situé à 1600 km à l'est des côtes de l'Afrique orientale, et environ 905 km au nord-est de Madagascar, juste en dessous de l'équateur, la République des Seychelles est un archipel tropical formé d'une centaine d'îles et d'îlots. Sa superficie totale est de 454 km² répartis sur un espace maritime de 800 000 km².

Le principal groupe d'îles, d'origine volcanique, comprend Mahé (153 km²), où la capitale **Victoria**, pittoresque et riche de traces du passé colonial, rassemble, avec ses 65 000 habitants, 88% de la population totale du pays. Viennent ensuite les îles Praslin, Silhouette, Frégate et La Digue. Entre Mahé et Madagascar, on compte aussi 83 îles extérieures de nature corallienne (214 km²) très faiblement peuplées (à peine plus de 400 hab.), dont font partie les îles Amirantes (Desroches, Poivre, Daros) ainsi que les îles Aldabra, Assomption et Cosmeledo.

Véritable paradis de plages de sable blanc, de mer tiède, d'eau turquoise, de poissons multicolores, de coraux lumineux et de cocotiers, ces îles recèlent des oiseaux rares tels les perroquets noirs et les gobe-mouches. Les tortues géantes, qui se prélassent à l'embouchure des rivières, peuvent atteindre 1,50 m. de long, peser jusqu'à 300 kg et vivre centenaires. On y trouve aussi les caïmans, ces crocodiles à large museau.

Situé en dehors de la zone des grands cyclones, le pays jouit d'un climat tropical maritime humide, et connaît deux saisons. La température moyenne est de 28,9° C en janvier et de 25° C en juillet. Ainsi, la saison est plus fraîche durant la mousson du sud-est (de mai à septembre) et plus chaude durant la mousson du nord-ouest (de novembre à mars). Les

périodes de transition d'avril et d'octobre sont assez chaudes et agrémentées de vents doux.

Population

Les Seychelles comptent 79 000 habitants, avec un taux de croissance démographique de 0,8%. D'origines diverses (africaine, française, indienne, chinoise et arabe), la population est catholique à 90%. Le créole seychellois est parlé par 97% des habitants de l'archipel. Parmi les deux langues administratives, l'anglais est plus utilisé que le français, mais on compte néanmoins 20 000 francophones.

Le football est le sport national. La cuisine, à base de poissons et de riz, est souvent assaisonnée à la sauce rougail (tomates et pâte de piments). Les boissons populaires sont le rhum et les punchs.

Gouvernement

Le régime à parti unique socialiste des Seychelles a pris fin le 18 juin 1993 avec la naissance d'une nouvelle constitution adoptée par référendum. Le pouvoir législatif est constitué par une Assemblée populaire de 33 membres. Les députés sont élus pour un mandat de 5 ans et le président dirige le conseil des ministres. France-Albert René et son parti, le SPPF (Seychelles People's Progressive Party), à la tête du pays depuis 1977, ont été reportés au pouvoir avec 59,5% des voix lors des dernières élections en 1998.

Communications

Le réseau routier, d'environ 345 km (277 km sont pavés), compte 8 500 véhicules. Mahé, la plus grande île des Seychelles, possède à **Victoria** un port et un aéroport international. Des bateaux privés font la navette entre Mahé, Praslin et La Digue. En 1995, on évalue à 13 000 le nombre d'appareils téléphoniques. Des communications par radio-

téléphone sont établies entre les îles. Deux stations de télévision sont en opération dans un réseau gouvernemental. On dénombre environ 88 téléviseurs pour mille habitants. Les Seychelles sont branchées sur quelques-uns des grands réseaux de télécommunications et de banques de données francophones. Sur le plan diplomatique, une base d'observation de satellites, sur l'île Mahé, est louée aux États-Unis jusqu'en l'an 2000.

Économie

Sous l'influence du climat tropical, l'archipel est favorable à la culture des plantes à épices. On y cultive aussi le cocotier (coprah : amande de noix de coco décortiquée), la canne à sucre, la banane, le letchi, la mangue, la patate douce, l'igname et l'arbre à pain. Sont destinés à l'exportation le thé, la vanille, la cannelle, l'huile de feuille de cannelle, des huiles essentielles et le guano. Cependant, la nourriture de base, le riz, doit être importée, et la Grande-Bretagne fournit plus d'un tiers des importations en valeur. La monnaie courante est la roupie seychelloise.

La pêche, première activité économique, trouve des débouchés en vente de droits de pêches aux armateurs étrangers. Le pays exporte les conserves de thon (la grande conserverie de thon Indian Ocean Tuna ne parvient toutefois pas à recevoir des tonnages suffisants de poisson), le poisson frais et le poisson congelé. Le gouvernement encourage en outre de petites industries locales, comme celles du tabac et de la bière.

Les Seychelles possèdent de nombreuses attractions touristiques dont se prévaut surtout l'Afrique du Sud. Cette activité assure 60% des recettes en devises et le gouvernement, qui bénéficie d'une importante aide internationale, a entrepris un programme réglementé de construction d'hôtels.

Mentionnons, parmi quelques attrait, l'île Moyenne, qui sert d'asile aux pirates et à leurs trésors; l'île Round, à

4 kilomètres de Mahé, entourée d'une barrière corallienne où vivent une multitude de poissons multicolores; l'île Praslin, qui possède la Vallée de Mai, un parc national renommé abritant de nombreuses espèces végétales et animales exotiques et protégées (arbres géants, cocos de mer et perroquets noirs); l'île Curieuse, célèbre pour sa villa coloniale en ruines; la Digue pour ses plantations de vanille et ses maisons créoles; l'île Denis, paradis des pêcheurs; l'île Silhouette, enfin, où l'on peut admirer des maisons de planteurs créoles, une villa coloniale et des tombes arabes.

Histoire

Probablement visité dès le Moyen Âge par les navigateurs indiens et arabes, l'archipel est inhabité lorsque les Portugais l'abordent en 1505. Aussitôt cartographiées, les îles sont surnommées « les Sept Sœurs », et deviennent rapidement une curiosité pour les marins britanniques, français, hollandais, etc. Au cours du XVII^e siècle, elles servent de lieux de mouillage pour les pirates de la mer des Indes, qui y enterrent peut-être leurs trésors (on persiste à les chercher de nos jours).

L'Occupation française 1742-1814

Les Seychelles sont colonisées au XVIII^e siècle par la France, qui y établit une ligne de navigation pour les navires français en route pour les comptoirs des Indes. La France en fait une dépendance de l'île de France (île Maurice). Mahé de la Bourdonnais, gouverneur général des Mascareignes de 1735 à 1746, fait venir des colons français et des esclaves d'Afrique. Les îles sont alors nommées îles de la Bourdonnais en son honneur. La plus grande, appelée « île Abondance », prendra plus tard le nom de Mahé.

En 1756, Corneille Nicolas Morphey prend possession de l'archipel au nom du roi de France sous le nom de Seychelles, d'après Moreau de Séchelles, contrôleur général

des finances de Louis XVI. L'île Mahé conserve, quant à elle, le nom du gouverneur français précédemment cité.

Le 27 août 1770, les premiers habitants (26 hommes et femmes) entreprennent la construction de cases et érigent des magasins pour les vivres. Ils cultivent riz, maïs, manioc, café et légumes de toutes espèces. L'intendant général Pierre Poivre introduit, en 1771, la culture des plantes à épices, ce qui permet à la France de faire concurrence au monopole de la Hollande.

Mais les colons, abandonnés à eux-mêmes, se livrent à toutes sortes d'excès. Ils massacrent ainsi les tortues géantes par milliers afin d'assurer le ravitaillement des bateaux de passage. En 1778, un représentant du Roi, chargé d'y mettre bon ordre, est envoyé avec quinze soldats. Il crée l'**Établissement**, qui s'appellera plus tard **Port-Royal**, puis **Victoria**. L'agriculture et le rôle d'escale maritime se développent en quelques années. Les habitants (une trentaine de colons en 1788) essaient de vivre en harmonie, d'élever leurs enfants, de cultiver la terre et de commercer. Environ deux cents esclaves leur obéissent et accomplissent les plus durs travaux.

En 1790, touchés par les idées révolutionnaires françaises, quelques habitants se réunissent, désireux de s'administrer eux-mêmes. Mais des commissaires venus de l'île de France ont tôt fait de rétablir l'autorité du gouverneur général, et réorganisent l'administration.

Cependant, les Britanniques aspirent à contrôler les routes maritimes de l'Inde. Quatre vaisseaux portant douze cents marins et cent soixante-six canons attaquent les îles en 1794. Les Seychelles, après maintes capitulations, deviennent possession anglaise en 1811, et une dépendance de l'île Maurice en 1814.

La période anglaise 1814-1976

La traite des esclaves est officiellement interdite à partir de 1813. Après des mesures préparatoires, 6 521 esclaves (sur environ 7 500 habitants) sont libérés le 1^{er} février 1835. Ils continuent toutefois de travailler comme « apprentis » chez leurs anciens maîtres qui sont indemnisés par le gouvernement britannique. Le système de « l'apprentissage » prend fin le 11 février 1839 et l'émancipation est alors totale. Les affranchis refusent dès lors de travailler sur les propriétés qui sont en grande partie laissées à elles-mêmes. Certains colons se décident à abandonner l'archipel. D'autres optent pour l'exploitation des cocotiers, qui réclament peu de main-d'œuvre. Entre 1830 et 1840, la population diminue de 8 500 à 5 500 habitants.

Entre 1861 et 1874, cette baisse démographique est contrebalancée par l'arrivée de « libérés » (environ 3 000 personnes) : il s'agit d'Africains que des négriers arabes conduisaient aux pays du nord de l'océan Indien ; délivrés par les « croisières » britanniques, ils sont débarqués aux Seychelles où ils s'intègrent aisément.

Le 12 octobre 1862, une énorme tempête faite de vents violents et de trombes d'eau ruine les îles et notamment la ville de **Victoria**. Les habitations, les plantations et les chemins sont détruits en quelques minutes. On compte cinquante morts et autant de disparus.

À la fin du XIX^e siècle, un renouveau économique se fait sentir. Les produits du cocotier, ainsi que la vanille (introduite en 1866), assurent au pays un développement agricole remarquable. Mais cette prospérité n'intéresse qu'une minorité : celle des grands planteurs. L'immense majorité de la population doit travailler durement pour survivre. La Caisse d'Épargne, ouverte en 1894, connaît peu de succès, car les gens n'ont pas d'économies. Les épidémies, les dysenteries déciment fréquemment la population. Ainsi, une épidémie de variole fait plusieurs centaines de morts en 1883.

Les Seychelles, administrativement détachées de l'Angleterre en 1897, deviennent une « colonie » de la Couronne britannique en 1903. Ses débuts sont marqués par des reconversions agricoles. Les cours de la vanille s'effondrent sur les marchés européens : en janvier 1906, la vanille est supplantée par un substitut artificiel, la vanilline, qui coûte vingt fois moins cher. Les îles se tournent vers l'exploitation du coprah et de la cannelle.

À la veille de la Première Guerre mondiale, le pays semble retrouver la prospérité. Les routes nouvellement aménagées sont excellentes et les exportations vers l'Europe génèrent de bons profits. Les comptes à la Caisse d'Épargne augmentent.

Le conflit mondial de 1914-1918 anéantit les espoirs. La désorganisation des marchés européens et la baisse des cours engendrent chômage et pauvreté chez les plus humbles travailleurs. Un corps de « Volontaires » va participer à l'effort de guerre en Afrique orientale. Au fil des mois, les Seychelles se voient isolées de l'Europe et les récoltes ne peuvent plus partir. En 1918, la crise et la misère atteignent leur paroxysme. Pour survivre, beaucoup sont contraints au vol. Les tribunaux passent 2 450 personnes en jugement, soit 10% de la population (24 572 habitants).

Après une certaine prospérité retrouvée au début des années 1920, le pays subit durement le contrecoup de la crise économique mondiale. L'économie ne se relèvera vraiment qu'aux alentours de 1936-1937.

Des revendications commencent à apparaître face à l'autorité britannique. Les planteurs, déjà groupés en 1917, témoignent d'une volonté d'action plus politique en 1937 avec le mouvement des « Contribuables seychellois ».

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, les Seychelles servent de base aéronavale à l'armée britannique, et près de 900 hommes s'engagent comme volontaires. Ils reçoivent le nom de Pionniers et s'embarquent pour l'Afrique

en 1941. Ils participent à la bataille d'El-Alamein en octobre 1942, et sont appelés à se battre à Tobrouk, en Libye, en Tunisie et même en Italie. Pendant ce temps, la population seychelloise manque de ravitaillement. Les productions agricoles sont affectées par la raréfaction des transports maritimes et par le manque de main-d'œuvre.

Une nouvelle révolution agricole se produit : l'essence de patchouli prend en quelques années une grande valeur marchande, de sorte qu'en 1946, on ne l'appelle plus que la «feuille d'or». Elle devient la deuxième richesse, derrière le coprah.

Pendant, la colonie accuse un retard dans bien des domaines. La «Loi pour le développement colonial et le Bien-Être» permet d'y pallier. Des subventions importantes arrivent de Londres, destinées aux travaux publics, à la santé et à l'éducation. Un nouveau gouverneur, Percy Selwyn-Clarke (1947-1951), médecin de formation, lance un programme de réformes sociales. Une relative croissance s'ensuit jusqu'en 1956. Le retour des Pionniers au pays signifie la perte, pour plus de 3 000 personnes, de la solde accordée aux familles. Comme ces anciens soldats sont, pour la plupart, artisans ou commerçants, ils s'inscrivent à présent dans une classe excédentaire, ce qui entraîne une importante vague de chômage.

Des experts compétents et généreux, envoyés par la métropole, se penchent sur l'économie seychelloise. De cette investigation résulte, en 1960, un «Plan pour les Seychelles» qui va apporter un progrès décisif. L'agriculture est réhabilitée et un plan d'aménagement rural est mis sur pied. Un projet d'habitation à bon marché voit le jour en 1964, et le chantier de la station de repérage des satellites américains procure du travail durant une très longue période.

En quelques années, toutes les branches de l'activité économique se syndicalisent. En 1964, une grève majeure visant à changer les conditions de travail et à améliorer les

salaires indique que les Seychellois commencent à espérer et à sont prêts à se battre pour leurs droits.

La vie politique nationale voit réellement le jour avec la création, en 1964, du Parti uni du peuple seychellois (SPUP : *Seychelles People's United Party*) de France-Albert René, qui réclame l'indépendance, et du Parti démocratique seychellois (SDP : *Seychelles Democratic Party*), plus conservateur, de l'avocat James Mancham. Une prise de conscience politique est en marche (la lutte acharnée pour l'indépendance durera dix ans). On instaure en 1967 le suffrage universel pour désigner les membres élus du Conseil législatif. Le nombre des votants atteint 77,2% des électeurs inscrits. Le SPUP perd les élections d'un siège, et l'archipel demeure sous tutelle britannique. Il faudra attendre 1975 pour que les Seychelles obtiennent une nouvelle constitution et deviennent « colonie autonome ».

La République des Seychelles

La colonie acquiert son indépendance le 29 juin 1976 sous la présidence de James Mancham, dans le cadre du Commonwealth. En juin 1977, à la suite d'un coup d'État, le président Mancham est déposé par son premier ministre France-Albert René qui affiche des opinions progressistes et s'ouvre en direction du bloc de l'Est. La mentalité du peuple change et sa personnalité s'affirme, tandis que les grands travaux industriels et le développement du tourisme amorcent une révolution économique.

En 1991, l'archipel opte pour une restauration du multipartisme. L'ardent désir manifesté par la population de voir le pays se doter d'une constitution plus libérale, et l'échéance électorale prochaine ne sont pas étrangers au rapprochement des partis. Cette ouverture politique marque le départ vers une libéralisation économique et sociale. Après le refus par référendum d'un premier projet de Constitution en 1992, le président René et le chef de l'opposition James Mancham

se réunissent pour élaborer un second document qui, le 18 juin 1993, est finalement adopté. Le 27 juillet suivant ont lieu les premières élections présidentielles à être organisées de manière pluraliste dans ce pays. France-Albert René est élu.

Pour remédier à une situation économique malaisée, le gouvernement cherche à favoriser les relations avec les pays en expansion de l'Asie du Sud-Est, ainsi qu'avec diverses sociétés d'État, dont les Conserveries de l'Océan Indien. Les autorités adoptent des mesures pour consolider les piliers de l'économie que sont la pêche et le tourisme, misant sur la réputation de « sanctuaire de la nature » du pays, 40% du territoire étant classé « réserves naturelles » et faisant partie du patrimoine mondial. Des projets de lois sont déposés pour développer le secteur des services et créer un centre d'affaires international qui puisse intéresser les investisseurs étrangers.

Si la situation politique de l'archipel semble stable, le gouvernement doit faire face à une pénurie de devises étrangères qui risque d'affecter l'activité économique. Il choisit cependant de s'opposer aux experts qui recommandent une dévaluation de la roupie, pour éviter d'accentuer l'inflation et d'encherir le prix des produits importés.

L'industrie du tourisme connaît une nette progression depuis 1995. Le port de **Victoria** s'efforce de maintenir son rôle de point de transbordement pour les thoniers espagnols et français opérant dans l'océan Indien. Le déficit commercial de l'archipel est en recul.

France-Albert René, réélu en 1998, s'efforce de maintenir une cohabitation paisible entre le parti au pouvoir et l'opposition.

SEYCHELLES - EN BREF

1742	Occupation française.
1814	Les Anglais s'emparent de l'île.
1967	Instauration du suffrage universel.
1976 (29 juin)	Proclamation de l'indépendance.
1977	Coup d'État. Politique socialiste jusqu'en 1993.
1993 (18 juin)	Adoption par référendum d'une nouvelle Constitution ; France-Albert René président.
1996	Choix d'un nouveau drapeau.

Culture

Un théâtre créole tente prudemment de se développer, allant de l'adaptation des classiques français à l'improvisation sur des thèmes qui rappellent ceux de la *commedia dell'arte*.

En 1979, ont été publiés en français des contes créoles de l'Océan Indien, reflets d'une longue tradition orale largement influencée par l'Afrique (surtout swahili). Parmi les écrivains contemporains, mentionnons Antoine Abel, poète et romancier né en 1934, auteur d'*Une tortue se rappelle* (1977), ensemble savoureux de poèmes, contes et récits dont pêcheurs et paysans sont les héros, et John Louis Adam, né en 1939, auteur d'*Histoires vraies des Seychelles*. Si quelques jeunes auteurs écrivent aujourd'hui en anglais et plusieurs en créole, le français demeure une langue de prédilection pour la littérature. ♦

L'Année francophone internationale édition 2000 présente le panorama de l'espace francophone le plus complet à l'heure actuelle dans toute la francophonie.

Cet ouvrage de plus de 400 pages se divise en trois parties: Éditorial; Pays et régions; Idées et événements.

Pour chacun des pays traités dans la seconde partie le lecteur pourra prendre connaissance des faits marquants de l'année dans les domaines suivants: politique, économie, société, culture, sports et une bibliographie, souvent commentée, des plus importantes parutions en français dans chacun de ces pays. La troisième partie traite quant à elle des grands courants de pensée ayant animé la Francophonie ainsi que des principales organisations internationales qui y œuvrent.

Grâce à l'implication de plus de 200 collaborateurs, la plupart d'entre eux étant d'éminents universitaires bénéficiant d'une reconnaissance internationale, *L'Année francophone internationale* est un ouvrage de référence incontournable tant pour le spécialiste que pour ceux, de plus en plus nombreux, qui souhaitent une analyse sérieuse et une synthèse complète de l'actualité récente.

***L'Année francophone internationale* est disponible dans toute bonne librairie ou en retournant le bon de commande ci-dessous.**

L'Année francophone internationale



Bon de commande

Veuillez m'expédier _____ exemplaire(s) de *L'Année francophone internationale* édition 2000 au prix de 19,95 \$ chacun plus 5,00 \$ de frais de port unitaire, et taxes si il y a lieu.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Pays: _____

L'Année francophone internationale. Faculté des lettres. Université Laval
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 CANADA

Tél.: (418) 656-5772; Fax: (418) 656-7017; Courriel: AFI@fl.ulaval.ca
Site internet: <http://www.francophonie.net/AFI>

S.V.P. établir votre chèque à l'ordre de *L'Année francophone internationale*.

LE PRIX ANDRÉ-LAURENDEAU 1998

L'Action nationale est depuis toujours un lieu de débats. Des milliers d'auteur(e)s ont écrit dans ses pages. Depuis 1995, le prix André-Laurendeau récompense le meilleur article paru dans l'année. C'est un hommage à ce grand journaliste qui fut directeur de L'Action nationale de 1937 à 1942 et de 1948 à 1954.

Pour 1998, le **Prix André-Laurendeau** a été remis à Marc-Urbain Proulx, *L'organisation des territoires au Québec*, Février-mars 1998

Mention

Pierre-Paul Proulx, *Quel Québec économique voulons-nous?*
Janvier 1998

Mention

Charles Castonguay, *Tendances de l'assimilation linguistique des allophones*, Septembre 1998

Les membres du jury étaient : Jules Bélanger, historien à Gaspé, Lucia Ferretti, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières et Daniel Thomas, professeur à l'Université du Québec à Rouyn Noranda.

Le lauréat se voit attribuer un modeste prix de 1000 \$, la première mention reçoit 500 \$ et la deuxième mention 300 \$.

Les prix ont été remis à la Bibliothèque nationale du Québec, rue Saint-Denis à Montréal le 9 juin dernier en présence des lauréats.

En 1997, les récipiendaires étaient :

1^{er} prix

Michel Seymour, *La souveraineté du Québec, un objectif légitime*, mai 1997

Mention

Jean-Claude Germain, *La cave est pleine*, février 1997

Mention

Gérard Bouchard, *Ouvrir le cercle de la nation*, avril 1997



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



MAXIMA CAPITAL INC.
COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

Sans frais : 1-800-363-6294
E-mail : maxcap@istar.ca

Gilles Bertrand

Président, Directeur-général

MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

321 de la Commune Ouest, Suite 100, Vieux Montréal (Québec) H2Y 2E1
Télécopieur : (514) 843-0418

Téléphone : (514) 843-4000



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Conseillers et administrateurs en avantages sociaux

Michel Taillefer

Président

Téléphone : (514) 355-7869 - (800) 782-5799

Télécopieur : (514) 355-7923

mtaillefer@sta-conseil.com

5125, rue du Trianon, bureau 560, Montréal (QC) H1M 2S5

*« Une bonne diversification est
la meilleure sécurité pour vos REER »*

Les services financiers OPTION

Christian Haché

*Représentant en épargne collective
inscrit auprès des Services
en placements Peak inc.*

990-REER (Montréal)

1-800-413-REER (ext. de Montréal)

(450) 359-4725 (Saint-Jean)

<http://blizz.qc.ca/optionsf>

439, boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5L4

Le Bulletin du lundi

*« On ne s'entend plus
venir au monde »*

Michel Garneau

Le poids démographique du québec

La question du poids démographique du Québec dans le Canada a refait surface cette semaine, un reportage de Radio-Canada ayant présenté la chose comme inquiétante. Le journaliste Bernard Drainville s'appuyait sur un rapport actuariel pour présenter le ratatinement du Québec dans le Canada au terme du prochain siècle. Les projections de ce genre, il faut les prendre pour ce qu'elles sont. Ce ne sont pas des prédictions: il peut se passer beaucoup de choses en cent ans!

Le reportage a suscité de nombreuses réactions, dans les médias comme à l'Assemblée nationale. Une chose en ressort clairement: la question du poids du Québec dans le Canada n'est pas d'abord une question démographique. Nous sommes déjà minoritaires au Canada. L'Acte d'Union

La reproduction des « *Bulletins du lundi* » est ici présentée pour le bénéfice des abonnés qui ne les reçoivent pas par courrier électronique.

a réglé la question. Pendant longtemps nous avons pensé y être des partenaires politiquement égaux en dépit de notre nombre. Mais notre minorisation politique a été définitivement consacrée par le rapatriement unilatéral de la Constitution et par les échecs successifs des projets de réforme constitutionnelle. Le Canada n'est prêt à aucun aménagement des pouvoirs pour limiter les effets de ce statut de minoritaire.

Pis encore, ne nous reconnaissant pas comme peuple, il ne se soucie guère de préserver un certain équilibre des pouvoirs qui permettrait au peuple québécois de se sentir en sécurité dans un cadre constitutionnel et juridique configuré en fonction de la pérennisation de ses acquis. Ottawa veut simplement s'accommoder des signes de notre existence. C'est pourquoi Patrimoine Canada et la Loi des langues officielles se préoccupent de faire paraître des manifestations du « fait français ». Quelques signes de notre présence sur le territoire suffisent au Canada pour se convaincre de sa magnanimité à notre égard et de sa différence vis-à-vis les États-Unis.

L'inquiétude quant à notre poids relatif dans le Canada est un exemple patent de la distorsion du raisonnement politique. Pour apaiser ces inquiétudes, ce ne sont pas des solutions démographiques qu'il faut trouver, c'est une réponse politique qu'il faut donner. Or elle a été formulée : *take it or leave it*, « le magasin général est fermé » a dit Jean Chrétien. Toute forme d'asymétrie dans le partage des pouvoirs, toute forme de reconnaissance du Québec est exclue et irrecevable. Aucun parti fédéral ne propose quoi que ce soit allant dans ce sens. La réalité démographique du Québec dans le Canada est déjà inscrite dans la carte électorale fédérale : un parti peut désormais former le gouvernement sans appui significatif dans la province de Québec. Le vote québécois à Ottawa est devenu accessoire. Il deviendra insignifiant.

La seule façon de contrer le déclin du poids relatif du Québec dans le Canada c'est d'en sortir !

Une fois indépendant, le Québec possédera tous les leviers requis pour mener une politique de population vigoureuse. Car c'est un fait, notre société, comme la majorité des sociétés occidentales, connaît de très sérieux problèmes démographiques: crise de la natalité, vieillissement accéléré, déséquilibre dans l'urbanisation, dépeuplement des régions, etc. Ces problèmes n'ont rien à voir avec notre poids relatif dans le Canada. Ce sont des difficultés qui font peser de lourds périls sur toute société de même taille que la nôtre. Il est urgent de s'y attaquer. Pour le faire convenablement, il faut éviter de laisser la proie pour l'ombre.

Comment le Canada qui ne veut rien savoir de ce que nous sommes pourrait-il se préoccuper de ce que nous risquons de devenir? L'indépendance est la seule solution.

Robert Laplante

Bulletin du 7 juin 1999

Le fait accompli

Le ministre Joseph Facal rendait publique jeudi six études commandées par le gouvernement du Québec pour faire le point sur l'Union sociale canadienne. Les conclusions convergent: l'entente signée sans le Québec constitue un recul majeur pour les compétences provinciales et témoigne de la dérive de plus en plus accentuée vers un régime unitaire. Les provinces canadiennes n'ont pas seulement accepté l'argent d'Ottawa: elles souscrivent à une vision et à un mode de fonctionnement qui constituent, *de facto*, l'acceptation de nouvelles règles constitutionnelles.

Le Canada, qui s'est réorganisé en 1982 sans le consentement et l'adhésion du Québec, continue de se transformer en l'ignorant. L'Union sociale canadienne consacre la neutralisation du Québec. Ses revendications provinciales sont

désormais inoffensives. Les provinces ont bradé allègrement leurs compétences et reconnu que l'argent d'Ottawa et sa vision « nationale » primaient sur toute autre considération. Au fond, elles ont accepté, sous couvert de pragmatisme, qu'Ottawa change les règles tout en faisant l'économie des pénibles conférences constitutionnelles. Elles le font d'autant plus volontiers que les gestes d'Ottawa leur paraissent bien servir ce qu'elles considèrent l'intérêt national canadien.

Où loge le Parti libéral ?

Comble de l'absurdité et paradoxe typiquement *canadian*, les fédéralistes québécois ne peuvent dénoncer cette Union qu'au nom d'une orthodoxie constitutionnelle qu'ils sont les seuls à faire valoir. Le Parti libéral du Québec se trouve ainsi enfermé dans l'imposture totale. Même l'acceptation tacite de la Constitution de 1982 ne suffit plus à dresser les simulacres d'une position constitutionnelle. Jean Charest, l'envoyé d'Ottawa, a déjà dit de cette Union sociale qu'elle constituait « un pas en avant » mais il a également dit ne pas pouvoir la signer. Où loge le Parti libéral ? Dans l'acceptation inconditionnelle. Il peut faire du tapage et dénoncer le « gouvernement péquiste », mais, au fond, il ne trouve pas là de motif vraiment suffisant pour remettre en question le lien fédéral. Pour les Libéraux et les fédéralistes du Québec, il n'y a jamais de pertes assez grosses, de reculs assez graves pour justifier de faire primer l'intérêt national du Québec sur le fédéralisme. La vérité, c'est qu'il n'y a pas d'intérêt national du Québec pour les fédéralistes.

Injonction *canadian* : take it or leave it.

Pour l'heure, il n'y a pas d'issue pour le gouvernement du Québec dans le cadre canadien. Le Québec ne peut plus y créer aucun rapport de force. Le fameux consensus de Saskatoon a été la dernière illustration de cette impossibilité. Même en jouant le jeu du « bon gouvernement provincial »,

il n'y a plus rien à faire que de consentir. Le Canada a placé ses relations avec le Québec sous l'empire d'une seule injonction : take it or leave it. Les souverainistes doivent amener leurs concitoyens à en prendre acte. Le gouvernement Bouchard n'a pas d'autre choix que d'agir selon l'intérêt national du Québec, un intérêt désormais radicalement incompatible avec la dynamique provinciale. La réalité de l'Union sociale canadienne l'amène inéluctablement à agir unilatéralement là où cette Union déstructure nos acquis et compromet nos objectifs. La crise est pédagogique.

Robert Laplante

Bulletin du 14 juin 1999

Célébrons notre fête nationale

La Fête nationale aura lieu dans quelques jours. C'est une occasion de réjouissances. Tous les citoyens et citoyennes du Québec sont conviés à la fête. Par-delà les différences, par-delà les divergences, c'est ce qui nous rassemble qui donne son sens au 24 juin. Nous sommes unis par une même fierté de notre héritage, par une même volonté de porter un projet de civilisation original sur ce continent. Un projet au cœur duquel se trouvent la langue française, les institutions que l'histoire nous a permis de façonner, les valeurs et les espérances qui s'y sont exprimées et qui continuent d'inspirer rêves et utopies. C'est ce projet et l'avenir qu'il nous ouvre que nous avons à offrir en partage.

Il n'est cependant pas facile, reconnaissons-le, de célébrer loin de la controverse. Le Canada ne reconnaît pas notre Fête nationale. Il ne peut pas le faire parce qu'il ne nous reconnaît pas comme peuple. Sa constitution nous a été imposée. Elle nous consacre comme minoritaires à perpétuité. Le gouvernement canadien fonctionne comme si nous n'existions pas. Les manigances qui ont conduit à

l'adoption de l'Union sociale canadienne en témoignent une fois de plus.

Nous sommes un peuple qui doit encore lutter très fort pour sa reconnaissance, pour le contrôle des leviers qui lui permettront de façonner son destin aussi bien que de répondre de ses choix. C'est cette lutte que nous avons à offrir en partage. Quoi qu'en disent ceux qui voudraient que cette lutte n'eut jamais existé, c'est à elle que nous devons d'être ce que nous sommes et ce que nous voulons devenir. Et c'est grâce à ce qu'elle nous a permis de conquérir que nous pouvons accueillir à bras ouverts ceux et celles qui désirent en partager les horizons.

La Fête nationale est une occasion de redire la fierté de ce que nous avons accompli. Mais aussi de mesurer le chemin qui nous reste à parcourir pour vivre ici dans la plénitude de notre condition. L'adversité reste toujours notre lot. Le doute également. Il faut refuser les injonctions de ceux et celles qui voudraient nous accuser de ne pas satisfaire aux exigences de ce qu'ils voudraient que nous soyons pour exister sans que nous les dérangions. Le Québec est ouvert. Le visage de son peuple est en perpétuelle transformation, comme l'est celui de tout peuple. Les questionnements identitaires font partie de l'évolution normale. Leur existence n'est pas une conséquence de notre lutte : ils en ponctuent le mouvement.

Il faut le redire à l'heure où nos adversaires mobilisent des ressources de propagande inouïes pour nous discréditer : « Est Québécois quiconque vit sur le territoire du Québec et se considère comme tel », comme avait coutume de dire René Lévesque. L'exclusion, c'est le Canada qui la pratique. Le peuple québécois continue de grandir et de s'affirmer malgré lui. Un jour prochain, l'indépendance viendra rendre

insignifiante la rhétorique de ceux qui prétendent le réduire à un mirage idéologique.

Robert Laplante

Bulletin du 21 juin 99

Le provincialisme de façade

La conférence des premiers ministres des provinces vient de fournir une illustration de ce que le Canada est en train de devenir. Le gouvernement d'Ottawa se moque éperdument de l'ordre constitutionnel qu'il a lui-même imposé en envahissant les champs de compétence des provinces avec des ressources qu'il a prélevées en changeant unilatéralement les règles du jeu, et tout ce que les provinces peuvent faire c'est de se réunir pour dresser une liste de doléances!...

Prisonnier de son rôle de président de la conférence autant que du carcan provincial, Lucien Bouchard a choisi l'esquive en présentant le consensus des provinces comme une manifestation tangible de dialogue et de partenariat. C'était à prévoir, tout le monde est pour la vertu – même au Canada. Dès lors qu'on ne pose pas la question des finalités et du contrôle des moyens, tout le monde est d'accord pour plaider que les choses iraient beaucoup mieux si les ressources étaient plus abondantes. Il n'y a donc rien de bien héroïque à atteindre un consensus sur une demande de réduction des impôts et le rétablissement des transferts. Même en présentant les requêtes traditionnelles du « modèle canadien » en ce qui concerne les programmes sociaux, l'aide aux fermiers de l'Ouest et des bonnes pensées pour les Maritimes, le résultat de la conférence reste bien piètre. Ottawa avait toutes les raisons de se réjouir : sa stratégie fonctionne.

Paul Martin n'a pas manqué de ramener les pendules à l'heure en levant la censure sur la question que la conférence avait esquivée : celle des finalités. On a beau dire, on a beau faire, malgré tous les clichés et les lieux communs du néolibéralisme et de la pensée unique, les impôts ne sont jamais que des moyens qui ne prennent leur sens qu'en fonction des finalités poursuivies. « On va écouter les premiers ministres mais il faut dire que c'est l'intérêt des Canadiens qui doit dominer et guider nos décisions. Il faut faire des choix en fonction des priorités » a-t-il déclaré (*Le Devoir*, 12 août 1999). On l'aura compris, Ottawa « sait » ce que sont les intérêts des Canadiens parce que le gouvernement Chrétien est le seul gouvernement « national », capable de s'élever au-dessus des intérêts régionaux et des appétits des élites subalternes.

Le ministre des Finances du Canada a raison. Et sa politique le confirme. Ce qui ne s'est pas dit à cette conférence, c'est qu'Ottawa usurpe les institutions, qu'il sape délibérément la capacité d'initiative du gouvernement du Québec et qu'il utilise l'argent des contribuables québécois pour déstabiliser la gouverne et soumettre la poursuite des intérêts du Québec à la volonté d'une majorité qui ne reconnaît ni le peuple québécois ni la légitimité de ses ambitions. Les premiers ministres des provinces anglaises ont beau regimber, il n'en est aucun pour douter que le gouvernement national des Canadiens se trouve à Ottawa. Le provincialisme leur sied bien puisque telles sont les ambitions qui les portent et les institutions qui les incarnent. Il n'en va pas de même pour le Québec.

En évitant de se faire clouer au pilori et de servir de bouc émissaire, le premier ministre Bouchard a certainement fait un gain tactique à court terme. On espère cependant qu'il n'aura pratiqué là qu'un provincialisme de façade. La gestion de la province de Québec le tient dans un carcan serré. Les souverainistes le savent. Et c'est parce qu'ils savent que les problèmes du Québec sont insolubles dans le cadre cana-

dien qu'il leur importe de voir leur premier ministre expliquer que le contrôle des moyens est fondamental. Baisser les impôts, soit. Mais il faut pouvoir décider soi-même du moment et de la manière. Et surtout, il faut pouvoir le faire sans rien compromettre de ce que doit être la mission d'un État national.

Le gouvernement du Québec ne pourra faire les choix adéquats en matière de fiscalité que lorsqu'il contrôlera la totalité de ses outils fiscaux. D'ici là, il ne pourra rien faire d'autre que de danser aux chants des sirènes idéologiques. Réduire les outils d'un coffre déjà à moitié vide n'a jamais aidé personne à mieux travailler. On peut réformer la fiscalité provinciale, améliorer la productivité de l'État, réduire certains services etc. Mais il y a une limite objective : quand on n'a pas les moyens de ses ambitions, ou bien on se les donne ou bien on y renonce. Le peuple du Québec ne renoncera jamais.

Bulletin du 17 août 1999

MARC VEILLEUX
IMPRIMEUR INC.

- **Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- **Manuels techniques*
- **Listes de prix*
- **Rapports internes*
- **Catalogues*
- **Listes de membres et répertoires*
- **Rapports annuels et agendas*
- **Dépliants*
- **Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4

Tél. : (450) 449-5818

Fax : (450) 449-2140

ANA

**SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE**

INC.

UNE FILIALE D'OPTIMUM GÉNÉRAL INC.

425, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8711



Lectures

NOUS AVONS REÇU :



Roland Arpin

La fonction politique des musées, Fides, 1999, 44 p.



Chantal Bouchard

On n'emprunte qu'aux riches, La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts, Fides, 1999, 40 p.



Clermont Bégin, Pierre Bergeron, Pierre-Gerlier Forest et Vincent Lemieux, (sous la direction)

Le système de santé québécois, Un modèle en transformation, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 439 p.



Bruno Bouchard

Trente ans d'imposture, Le Parti libéral du Québec et le débat constitutionnel, VLB éditeur, 1999, 166 p.















Gérard Bouchard, John A. Dickinson, Joseph Goy (sous la direction de,)

La nation québécoise au futur et au passé, VLB, 1999, 160 p.



Patrice Dallaire

Regard sur l'Acadie et ses rapports avec le Québec, Éditions d'Acadie, 1999, 219 p.

-  **Pierre Falardeau**
Les bœufs sont lents mais la terre est patiente, VLB Éditeur, 1999, 240 pages
-  **Philippe Faucher, (sous la direction de, avec la collaboration de Kevin Fitzgibbons et Olga Bosak)**
Grands projets et innovations technologiques au Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 335 p.
-  **Pierre Fortin (sous la direction de)**
La réforme de la santé au Québec, Fides, 1999, 243 p.
-  **Serge Gagnon**
Le passé composé de Ouellet à Rodin, VLB, 1999, 192 p.
-  **Bartha Maria Knoppers**
Le génome humain : patrimoine commun de l'Humanité?, Fides, 1999, 41 p.
-  **Zaki Laïdi**
La tyrannie de l'urgence, Fides, 1999, 45 p.
-  **Denis Monière**
Démocratie médiatique et représentation politique, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 138 p.
-  **André Patry**
Considérations sur le langage, Fides, 1999, 41 p.
-  **Michel Seymour**
La nation en question, L'Hexagone, 1999, 206 p.
-  **Mathieu Sicard, Yves Lamoureux**
Les champignons sauvages du Québec, Fides, 1999, 399 p.
-  **Paul-Émile Roy**
Lectures québécoises et indépendance, Éditions du Méridien, 1999, 203 p.
-  **Robert A. Young**
The struggle for Quebec, McGill-Queen's University press, 1999, 210 p.

Comptes rendus de lecture



MONIÈRE, Denis

***Démocratie médiatique et représentation
politique***, Montréal, Presses de l'Université de
Montréal, 1999.

Au centre de la vie politique moderne depuis les années cinquante, la télévision et ses nombreuses conséquences ne cessent d'intéresser un nombre croissant de politologues. Ceux-ci se questionnent autant sur l'influence de la télévision, sur la vie politique que sur les lois réglementant les télédiffuseurs. Les recherches du politologue Denis Monière, s'inscrivent dans cet ordre d'idées comme en témoigne sa dernière publication *Démocratie médiatique et représentation politique*, parue récemment aux Presses de l'Université de Montréal. En effet, dans cet ouvrage l'auteur nous propose une analyse empirique et comparative des journaux télévisés, en dehors des campagnes électorales, des quatre chaînes publiques francophones (France, Belgique, Suisse et Canada). Ses études portent notre attention autant sur la

structure des bulletins de nouvelles que sur la couverture de l'actualité internationale.

La structure des bulletins de nouvelles

L'étude de Monière fait ressortir que, même si nous partageons une langue commune, la structure des bulletins de nouvelles est sensiblement différente selon les pays. Par exemple, il est intéressant de constater que les bulletins d'information belge (RTBF) et canadien (Radio-Canada) consacrent plus de nouvelles aux faits politiques. Cette prédominance du politique par rapport au culturel ou au socio-économique s'explique par le fait que ces deux fédérations connaissent des crises de leur fédéralisme respectif. De plus, la nature même de ces deux fédérations, caractérisées par la présence de plusieurs niveaux de gouvernement, peut expliquer cette prédominance des informations politiques. Se différenciant de Radio-Canada et de la RTBF, France 2 accorde une proportion plus élevée de son bulletin de nouvelles aux actualités internationales tandis que la TSR (Suisse) place en tête les nouvelles de nature socio-économiques. Enfin, l'autre unité d'analyse permettant de mieux cerner la structure des bulletins de nouvelles, le positionnement de ces nouvelles, ne fait que confirmer la prépondérance des nouvelles politiques à Radio-Canada et à la RTBF.

La couverture de l'actualité internationale

L'étude fait ressortir que la couverture de l'actualité internationale est sensiblement différente selon le pays puisque les chaînes, indépendamment de leur origines, répondent à trois logiques. La logique de proximité, la logique d'intérêt national et la logique du spectaculaire. Considérant cet aspect, il ne faut pas s'étonner de voir plus de nouvelles portant sur l'Amérique du Nord à Radio-Canada, l'Europe de l'Ouest pour la France et la Suisse. La Belgique se démarque puisqu'une majorité de nouvelles, passé colonial oblige,

porte sur l'Afrique noire, puis sur les questions européennes. Il est intéressant de constater que ces quatre pays consacrent très peu de nouvelles aux autres pays de la Francophonie à l'exception de la France qui bénéficie d'une bonne visibilité. Enfin, pour les quatre chaînes, l'actualité internationale porte essentiellement sur des faits divers et des événements politiques.

Les champs d'intérêt

Comme le fait remarquer l'auteur *« Une des fonctions les plus caractéristiques de l'information télévisée est de contribuer à structurer la perception de la réalité politique et sociale du citoyen en sélectionnant les problèmes qui sont considérés comme significatifs pour la société »*. Répondant à cette logique, il y a des différences significatives entre les sujets abordés par les quatre chaînes publiques francophones. Par exemple, le redressement des finances publiques comme les problèmes linguistiques et constitutionnels sont une préoccupation essentiellement canadienne puisque les autres chaînes ne traitent pratiquement pas de ces problèmes. Les problèmes économiques occupent une place non négligeable sur les quatre chaînes publiques francophones. Pour ce qui est de la couverture de l'activité politique, trois chaînes (France 2, Radio-Canada et TSR) accordent plus d'importance à l'information gouvernementale au détriment de l'information parlementaire qui n'est favorisée qu'en Belgique.

Conclusion

Comme le fait ressortir cette brève revue des principaux points de comparaison entre les informations télévisées sur les quatre chaînes publiques francophones, il y a des différences significatives. En effet, que ce soit la structure même du bulletin de nouvelles, la couverture de l'actualité internationale ou les champs d'intérêts de ces chaînes, les dif-

férences sont importantes. Ces points de comparaison ainsi que ceux avancés dans l'étude permettent d'affirmer, sans hésitation, que le traitement de l'information à la télévision reste fortement conditionné par les cultures nationales.

Jean-François Béland

Étudiant en Histoire, Université de Montréal

Gil Courtemanche

Nouvelles douces colères, Boréal 1999, 180 p.

« Rien ne change au pays du Québec ». Depuis la révolution tranquille, on a toujours pensé que nous avons collectivement fait le saut et passé de la *priest ridden society* à une société hautement pluraliste ; mais voilà que Gil Courtemanche, un de nos plus brillants journalistes, publie ses *Nouvelles douces colères*, où il dénonce notre culte du chef et notre unanimisme. Un pamphlet virulent où même le journal *Le Devoir* est pris à partie. Mais à regarder de plus près, on s'aperçoit vite que la pensée unique est bien plus du côté de ceux que Courtemanche louange que de ceux qu'il attaque.

En page 47, Courtemanche écrit : « C'est l'Église qui a donné ses assises au nationalisme québécois, non pour la défense du modèle français en terre d'Amérique, mais pour celle du modèle catholique en terre protestante. Encore aujourd'hui pour des valeurs différentes, le nationalisme réagit comme le pape : il embrasse ou exclut. » Et si on retournait le miroir. Qui exclut dans ce livre plus que Courtemanche.

Retournons à notre histoire le 21 juillet 1836, inauguration de la première ligne de chemin de fer au Bas-Canada. (entre Chambly et St-Jean) – Sur le bateau traversant le Saint-Laurent, le maire Jacques Viger interpelle l'évêque de Montréal : « Alors, monseigneur, que pensez-vous de la décision du Conseil exécutif de fermer mille de nos écoles? ». Réponse de Lartique : « ...je dis que c'est heureux parce que cela donnera au clergé l'occasion de s'emparer du domaine

de l'instruction» (Micheline Lachance, *Le Roman de Julie Papineau*, Québec-Amérique, 1995, p. 327)

Micheline Lachance a beau faire du «roman historique». Il reste que ce petit bout de dialogue reconstruit de toutes pièces est tout à fait plausible et nous permet de saisir comment ce qui s'est passé hier refait surface aujourd'hui même si les acteurs ne portent ni soutane, ni collet romain. Ils ont des allures très décontractées et un bon nombre fréquentent les bistrots branchés d'Outremont.

Lartigue avait pressenti que l'establishment de l'époque était en mesure de reconnaître qu'il y allait de son intérêt de remettre l'appareil idéologique que constituait l'école entre les mains de gens sûrs. Londres avait d'ailleurs déjà compris cela en 1774. L'Acte de Québec accordé, monseigneur Briand n'était-il pas devenu le digne défenseur de la monarchie britannique contre toute contamination républicaine venant du Sud? En 1837, alors que les membres du Doric Club jetaient des pierres sur la maison de Papineau, quel meilleur allié que ce Lartigue, fin prêt à excommunier les membres du Parti des Patriotes qui se battaient pour la liberté.

En «excommuniant» Lise Bissonnette pour avoir transformé *Le Devoir* «en écho fidèle des Tables de la Foi souverainiste» (p. 112), Gil Courtemanche ne se transforme-t-il pas lui-même en digne chanoine de circonstance prêt à transmettre les messages de celui qui se prend pour un grand pape et gardien de toute orthodoxie fédéraliste où qu'elle se trouve dans le monde : Stéphane Dion?

Courtemanche écrit : «En fait l'élite intellectuelle nationaliste et ses compagnons de voyage, artistes, écrivains, comédiens, ont retrouvé l'unanimité de l'ancienne Église qu'il avaient tout fait pour quitter et dont ils dénonçaient les effets castrateurs de la liberté de pensée» (page 112). Pour Courtemanche donc, Gilles Vigeault, Gaston Miron, nos trois Pierre : Vadeboncœur, le regretté Perrault et Bourgault, sont

tous des gens qui ont quitté l'ancienne Église pour entrer dans une nouvelle aussi fermée sur le monde.

Retournons le miroir du côté de Courtemanche. En tant que journaliste à la télévision de Radio-Canada, ses patrons lui ont, bien sûr, donné l'occasion de s'enquérir des mille misères de la planète et de nous les livrer en reportages objectifs. Mais quand il s'agissait de traiter de la question québécoise, un employé à la pige comme lui devait forcément savoir comment s'autocensurer. Alors, qui de Vigneault ou de Courtemanche est plus près des Briand, Lartique, Bourget, Bruchési et Villeneuve?

Ce qu'on peut reprocher à un Courtemanche qui, semble-t-il, devrait être libéré de la camisole radio-canadienne, c'est de mettre encore plus de « Canadiens » et de « Canada » dans ses phrases qu'en mettait un certain Réal D'Amour quand, directement de Cap Canaveral, il nous parlait de Julie Payette.

Il est faux de croire, comme Courtemanche, que l'unanimité et le culte du chef à la Duplessis règnent au Parti québécois. Une majorité de péquistes savent bien que Lucien Bouchard est de tendance conservatrice et plutôt timide face à la question nationale, mais ces péquistes l'ont à l'œil et ne ratent aucun Conseil national pour lui rappeler que l'article numéro 1 du programme du parti est la souveraineté.

Plusieurs militants progressistes, ont travaillé à la réélection du Parti québécois plutôt que de prendre le risque de militer pour le RAP (Rassemblement pour une alternative politique) qui aurait aidé Charest à prendre le pouvoir. Il faut louer le sens de la stratégie de ces militants plutôt que de les blâmer. Mieux que Courtemanche, ils savent que le grand responsable de la pauvreté au Canada est le tandem Chrétien-Martin. Mieux que Courtemanche, ils savent que les problèmes de la pauvreté si difficiles à circonscrire partout dans le monde comte tenu de la puissance actuelle de l'idéologie néolibérale l'est, encore plus au Québec parce

que ce n'est qu'une province. Ils savent qu'il faut d'abord lever l'hypothèque « bytownienne » si on veut s'attaquer avec succès aux problèmes de la pauvreté.

La question nationale doit être réglée avant toute autre chose. Les Québécois ont toujours compris cette vérité élémentaire. C'est pourquoi hier, ni le NDP, ni son ancêtre le CCF n'ont pu prendre racines au Québec. C'est pourquoi aujourd'hui, le PDS de Paul Rose, pas plus que le RAP de Paul Cliché, ne lève de terre. Mettre cela sur le compte de notre passé ultramontain comme le fait Taylor, ou de notre culte du chef et de l'unanimisme comme le fait Courtemanche, c'est afficher un profond mépris pour le peuple du Québec.

Claude G. Charron

Membre des IPSO (Intellectuels pour la souveraineté)



Gilles Boileau (Textes colligés par)

1837 et les patriotes de Deux-Montagnes, *Les voix de la mémoire*, Éditions du Méridien, Collection «Mémoire québécoise», Montréal, 1998, 207 pages.

Comme l'indique le titre, ce petit livre traite d'un épisode de la rébellion de 1837, soit de la répression brutale des Patriotes de Saint-Eustache par les troupes de John Colborne, et de l'incendie de Saint-Eustache et de Saint-Benoît. Dans les deux cas, il s'agissait bien plus de représailles et de vengeance barbare que d'une opération militaire visant à contenir des éléments rebelles – c'est ainsi que les Patriotes étaient vus par les loyalistes – et à pacifier le pays.

Cet ouvrage n'est pas une étude historique rédigée par un historien d'aujourd'hui. Il est constitué de témoignages de gens qui ont vécu les événements de 1837. D'abord un long texte qui est probablement du curé de Saint-Eustache, l'abbé Paquin, ou peut-être de son vicaire, qui nous raconte, sous forme de journal, ce qui s'est passé à Saint-Eustache et à Saint-Benoît en décembre 1837. Le curé Paquin n'aime pas

les Patriotes. Il s'oppose à l'insurrection, mais dans un autre passage tiré de ses *Mémoires*, donné à la fin du volume, il condamne Colborne et le voit comme un homme très cruel : « Ce ne fut plus alors qu'une boucherie et le Général Colborne faisait tuer, brûler les édifices des loyaux mêmes et griller les citoyens comme fait le boucher » (p. 198). Et la description du carnage se poursuit pendant quelques pages.

Le livre contient d'autres documents d'époque dont le rapport de la « Grande Assemblée des hommes du nord à Sainte-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, le 1^{er} juin 1837 ». On nous présente les circonstances de cette assemblée et le procès-verbal des résolutions qui y ont été votées. Ces textes sont en partie inédits. Ils nous permettent de revivre les événements de 1837 de façon saisissante. Ils constituent une invitation à approfondir nos connaissances en consultant les ouvrages de synthèse des historiens.

Il faut donc souhaiter longue vie à cette collection « Mémoire québécoise ». Elle peut être d'une aide précieuse pour les Québécois qui ont tellement besoin de revoir leur histoire et de l'assumer. Si j'avais un souhait à formuler, ce serait d'ajouter à certains endroits quelques notes explicatives pour aider le lecteur à mieux comprendre le texte.

Paul-Émile Roy



René Latourelle

Jean de Brébeuf, Bellarmin, Montréal, 1999, 330 pages.

C'est à un grand savant de la Compagnie de Jésus que nous devons ce beau livre sur le premier mystique laurentien, sur ce premier linguiste et grammairien de la langue huronne. Jean de Brébeuf, ce jésuite français du XVII^e siècle, né à Bayeux le 25 mars 1593, qui, dès 1625, est parti de Dieppe en terres normandes pour le Canada et dont les péripéties s'achevèrent par le martyr dont les détails ont marqué tant de générations de jeunes et de moins jeunes. Qui

était-il? Comment rendre accessible et disponible un gigantesque personnage comme celui-là, ce disciple fidèle d'Ignace de Loyola, qui nous apparaît, quatre siècles plus tard, beaucoup plus légendaire et mythique que réel et authentique? Ces *Saints Martyrs canadiens*, porteurs de civilisation inspirés par leur foi au Christ, venus au secours des Indiens, apparaissaient à première vue à contre-courant, anachroniques et passés date. Ce livre remet avec élégance, science et conscience, les pendules à l'heure de l'Histoire.

Le Père Latourelle n'est pas le premier venu. Il a longtemps enseigné dans les fameuses facultés romaines. L'Histoire finira-t-elle par relater comme il se doit la présence canadienne-française et québécoise dans l'enseignement supérieur et universitaire à Rome, mais aussi en France, en Belgique, en Suisse et ailleurs dans le monde? En attendant de lire le journal ou les mémoires du Père Latourelle, sur un aspect encore caché de notre histoire intellectuelle, le dit jésuite a longtemps et longuement étudié son sujet. Il connaît majestueusement bien Brébeuf et son époque. Sa connaissance du tissu social de cet univers en est une mûrie et renouvelée. Celle du chercheur aguerri aux embûches de la rapidité et de la facilité. Celle du professeur soucieux de la clarté de son texte tout autant que de sa véracité. Dès 1952-1953, il publie son *Étude sur les écrits de Jean de Brébeuf* en deux volumes. Près de vingt autres titres peuplent aussi le rayon de ses écrits publiés chez les plus grandes maisons de l'édition française comme Desclée de Brouwer et le Cerf. Sans oublier au Québec Fides et Bellarmin. Plusieurs de ses livres ont également paru en anglais, en italien, en espagnol, en portugais, en chinois et en allemand. Que peut-on ajouter de plus sinon que la lecture de ce Brébeuf est nécessaire à quiconque aime réfléchir sérieusement sur les origines de ce pays et se laisser séduire par une langue d'une clarté inouïe qui nous conduit avec finesse et pédagogie dans les coulisses de l'Histoire. À la découverte de l'univers de Brébeuf, de ce qu'il a été, de ce en quoi il a cru, de ce pourquoi il a persévéré! Voilà jusqu'où le talent de l'auteur peut nous con-

duire... Le dernier chapitre, *Figure de Brébeuf*, est une synthèse remarquable. Cette figure reconstruite savamment prend alors les allures d'un portrait. Le hasard a fait coïncider cette parution avec la translation des restes de Brébeuf depuis l'église Immaculée-Conception du Plateau-Mont-Royal, que les jésuites quittent après un long et signifiant ministère, jusqu'au Gesù, ce temple impressionnant aux dimensions éblouissantes et au décor inoubliable tout à fait jésuite de la rue Bleury au centre-ville de Montréal.

Gilles Rhéaume

- Vous pensez que *L'Action nationale* joue un rôle essentiel ?
- Vous aimeriez contribuer à faire rayonner la revue ? À faire progresser les idées ?
- Vous voudriez faire un peu de bénévolat ?

**L'ACTION NATIONALE
A BESOIN
DE VOUS !**

Pour quelques heures ou pour quelques jours, quelle que soit votre disponibilité, nous avons besoin de votre coup de main pour mieux faire connaître la revue et recruter de nouveaux abonnés.

Contactez-nous par téléphone ou courriel. Nous serons heureux de faire équipe avec vous.

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.ca

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Robert Laplante

Vice-présidente

Colette Lanthier

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Secrétariat

Claire Caron

Sylvie Chagnon

Yves Fortin

Laurence Lambert

Alain Perron

Relationniste

Monique Michaud

Membres

Guy Bouthillier

Claude Duguay

Danielle Gagné

Jean Genest

Alain Laramée

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Gilles Rhéaume

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

COMITÉ ÉDITORIAL

François Aquin
Louis Balthazar
Claude Bariteau

André Beauchamp
Jules Bélanger
Jean-Guy Bissonnette

Gérard Bouchard
Henri Brun
Claudette Carbonneau

Paul-André Comeau
Fernand Daoust
Bernard Descôteaux

Nicole de Sève
Clermont Dugas
Andrée Ferretti

Lucia Ferretti
Danielle Gagné
Alain-G. Gagnon

Pierre Graveline
Jean-Claude Guérard
Roger Guy

André Joyal
Pierre-André Julien
Jacques Lacoursière

Claude Lafleur
Danielle Lafontaine
Guy Laforest

Andrée Lajoie
Pierre Lamonde
Simon Langlois

Colette Lanthier
Robert Laplante
Alain Laramée

Léo-Paul Lauzon
Lise Lebrun
Jean-Marc Léger

Pierre Marois
Yves Martin
Yvon Martineau

Denis Monière
Jacques-Yvan Morin
Pierre Noreau

Ferdinand Ouellet
Michel Paillé
Pierre Paquette

Micheline Paradis
Hélène Pelletier-Baillargeon
Guy Rocher

Bruno Roy
Jean-Claude Tardif
Rodrigue Tremblay

Daniel Turp
Pierre Vadeboncœur
Monique Vézina

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de *L'Action nationale* !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de ***L'Action nationale*** et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au ***CLUB DES 100 ASSOCIÉS*** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

Club des 100 associés

<i>Fernand Allard</i>	<i>Paul Grenier</i>
<i>Patrick Allen</i>	<i>Michel Grimard</i>
<i>François-Albert Angers</i>	<i>Yvon Groulx</i>
<i>Gaston-A. Archambault</i>	<i>Marcel Henry</i>
<i>Jean-Paul Auclair</i>	<i>Lucie Lafortune</i>
<i>Paul Banville</i>	<i>Anna Lagacé-Normand</i>
<i>Thérèse Baron</i>	<i>Bernard Lamarre</i>
<i>Yvan Bédard</i>	<i>Denis Lazure</i>
<i>Henri Blanc</i>	<i>Jacques-C. Martin</i>
<i>Antoinette Brassard</i>	<i>Yvon Martineau</i>
<i>Henri Brun</i>	<i>Louis Morache</i>
<i>Jean-Charles Claveau</i>	<i>Rosaire Morin</i>
<i>Roch Cloutier</i>	<i>Arthur Prévost</i>
<i>Robert Côté</i>	<i>René Richard</i>
<i>Louis-J. Coulombe</i>	<i>Jacques Rivest</i>
<i>Gérard Deguire</i>	<i>Ivan Roy</i>
<i>Bob Dufour</i>	<i>Marcel Trottier</i>
<i>Yves Dubaime</i>	<i>Réal Trudel</i>
<i>Nicole Forest</i>	<i>Cécile Vanier</i>
<i>Henri-F. Gautrin</i>	<i>Claude-P. Vigeant</i>
<i>Claude Ghanimé</i>	<i>Madeleine Voora</i>



Si votre bibliothèque contient des numéros de *L'Action nationale* dont vous souhaitez vous séparer, souvenez-vous que nous acceptons tous les numéros qu'on nous offre.



Particulièrement, les numéros des années : 1917, 1918, 1944, 1951 à 1961, 1968

Nous acceptons aussi *L'âme des livres* et *l'Almanach de la langue française*.

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. La Rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « *L'index des périodiques canadiens* » depuis 1948, dans « *Périodex* » depuis 1984, dans « *Repères* » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Montréal

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

ABONNEMENT

	10 numéros	20 numéros
Étudiant	22 \$	40 \$
Personne à faible revenu	25 \$	45 \$
Personne à revenu moyen	42 \$	78 \$
Personne à revenu élevé	100 \$	175 \$
Abonnement de soutien	500 \$	
France	300 FF	550 FF
Autres pays	70 \$	125 \$

*Un reçu pour impôt est émis
pour toute somme supérieure
à 42 \$.*

Numéro de permis : 0341362-22-08

Club des 100 Associés : 1000 \$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 82 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

**Le partenaire Optimum
de la retraite des Québécois.**

*Aucuns frais d'achat
Aucuns frais de sortie*



FONDS OPTIMUM®

**LES FONDS OPTIMUM SONT GÉRÉS ICI MÊME ET N'ONT RIEN À
ENVIER AUX GRANDS NOMS DE L'INDUSTRIE.**

**POUR LA PROTECTION DE VOTRE CAPITAL
TROIS MOYENS DE RÉDUIRE VOTRE NIVEAU DE RISQUE**

Principaux placements

Optimum Épargne	100 % Bons du trésor et court terme
Optimum Obligations	100 % Obligations
Optimum Équilibré	65 % Obligations 35 % Actions

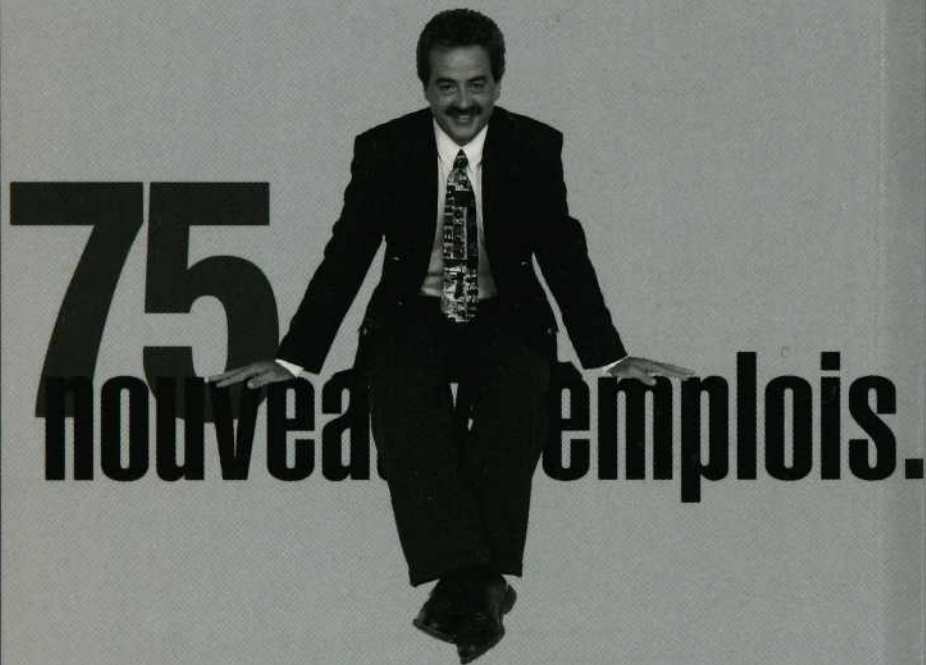
Sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

Internet : www.fondsoptimum.com

La valeur liquidative par part et le rendement fluctuent. Le prospectus simplifié des Fonds Optimum contient d'importantes informations et peut être obtenu de votre représentant ou de Optimum Placements inc. Lisez-le avec attention avant d'investir.

« Le Fonds de solidarité nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Sa vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.



LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



9,95 \$

Envoi de publication

Enregistrement numéro 09113

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie